Historical Fact No. 1

RICHARD E. HARWOOD

SIX MILLIONS DE MORTS

LE SONT-ILS RÉELEMENT?

AAARGH

Sur l'internet / 2005

Avertissement de l' Aaargh :

La faute d'orthographe dans le titre se trouvait "réellement" là. Nous nous sommes abstenus de corriger les innombrables fautes que comporte cette version française, manifestement réalisée par des amateurs. Nous traitons ce document comme une "document historique", appartenant à l'histoire du révisionnisme. Nous savons que certains points mériteraient des rectifications ou des corrections. Comme chacun pourra s'en convaincre, ce texte provient de l'extrême-droite. Il est imbu d'un racisme que nous, ici, nous trouvons, grotesque. Il a été largement distribué mais il ne semble pas qu'il ait été lu dans les gauches européennes; à l'exception de Pierre Viansson-Ponté qui en a fait une critique fulminante dans *Le Monde*. Robert Faurisson allait juger cette critique fort injuste dans les détails et déclencher une guérilla par lettres qui allait aboutir fin 1978 à la publication d'un article dans *Le Monde* et au lancement public du révisionnisme en France.

Mais la diffusion de ce texte au Canada par un émigré allemand, graphiste de son état, allait déclencher les deux plus importants procès d'Ernest Zündel, en 1985 et 1988. La diffusion de la brochure de Harwood allait être assimilée à "la propagation de fausses nouvelles". La bataille, sur le plan juridique, allait culminer, en cour suprême, par l'abolition de cette loi désuète. Mais sur le plan documentaire, ces procès, surtout celui de 1985, allait fournir l'occasion de confronter les principaux "témoins" et "historiens" de l'histoire officielle et orthodoxe avec les thèses révisionnistes. Ce fut le Waterloo de l'histoire officielle.

On comprend pourquoi nous jugeons que ce texte, bourré d'imperfections et aussi de lueurs d'une grande justesse, a marqué son époque. C'est à ce titre que nous l'affichons ici.

Il est désormais connu que l'auteur de cette brochure est un enseignant britannique qui s'appelle en réalité Richard Verrall. Il est vivement recommandé de consulter le texte anglais original, disponible sur le site de l'AAARGH.

Ce texte est paru sans mention d'éditeur, sans lieu et sans date mais il semble qu'il soit sorti dans les années 70. La Bibliothèque nationale parle de 1965, selon le texte. L'ouvrage ne figure pas au catalogue de la British Library. Il a d'abord été diffusé par le militant nationaliste François Duprat que les « forces du Bien » ont assassiné le 18 mars 1978, en piégeant sa voiture.

Introduction

L'auteur croit avoir réuni, dans les chapitres qui vont suivre, les preuves irréfutables que le fait de prétendre qu'il y eut – pendant la Deuxième Guerre Mondiale – six millions de Juifs qui périrent, victimes d'une politique d'extermination officielle des autorités allemandes, constitue une accusation absolument dénuée de fondement. Cette conclusion sera très mal accueillie, l'auteur s'en rend bien compte; elle est pourtant le résultat d'une recherche qui a commencé sans idées préconçues, à part une idée générale que la possibilité statistique d'un nombre de victimes aussi énorme était peut-être sujette à caution. Je me rendais également compte du fait que les implications de cette atrocité qui aurait été commise sont exploitées politiquement. Cependant les nombreuses recherches soigneuses que j'ai fait pour élucider cette question m'ont convaincu maintenant définitivement que cette allégation est non seulement une exagération, mais aussi une invention de la propagande d'après-guerre.

Il est bien évident que la propagande basée sur des atrocités réelles ou supposées n'est pas quelque chose de nouveau. On la retrouve lors de chaque conflit du 20e siècle, et il est certain qu'il en sera de même à l'avenir. Pendant la Première Guerre Mondiale, on alla même jusqu'à accuser les Allemands de manger des bébés belges et de s'amuser à les lancer en l'air pour les rattraper sur la pointe des baïonnettes. Les Anglais affirmèrent également que les troupes allemandes avaient monté une "usine de récupération de cadavres" où ils faisaient bouillir les cadavres de leurs soldats pour en retirer de la glycérine et d'autres produits! Les Anglais se rétractèrent cependant après la guerre et le Ministre anglais des Affaires Étrangères présenta publiquement des excuses à la Chambre des Communes pour toutes ces atteintes à l'honneur de l'Allemagne en reconnaissant qu'il s'agissait d'une propagande de guerre.

Aucun aveu de ce genre n'a été fait après la Deuxième Guerre Mondiale. En fait, au lieu de s'apaiser avec le temps, la propagande basée sur les atrocités commises pendant l'occupation allemande, et en particulier sur la façon dont les Juifs furent traités par les Allemands, n'a fait qu'augmenter en virulence en raffinant de plus en plus son catalogue d'horreurs. Des livres de poche dont la lecture donne des frissons, garnis de couvertures sinistres, sortent à jet continu des imprimeries, de sorte que la mythologie créée sur les camps de concentration ne fait que croître et embellir, surtout l'histoire que pas moins que six millions de Juifs furent exterminés dans les camps.

Les pages qui suivent vont montrer que cette allégation est l'invention la plus colossale et l'escroquerie la plus réussie qu'on ait jamais vues. Mais nous devons commencer par essayer de répondre à une question importante: pourquoi les histoires d'atrocités de la Deuxième Guerre Mondiale sont-elles devenues si différentes de celles de la Première Guerre? Pourquoi les histoires de la Première Guerre furent-elles désavouées alors que celles de la Deuxième Guerre Mondiale ne font que croître et embellir? Est-il possible que l'histoire des Six Millions de Juifs ait un but politique et qu'il s'agisse même d'une forme de chantage politique? En ce qui concerne le peuple juif, cette escroquerie lui a procuré un avantage incalculable. Toutes les races et toutes les nationalités eurent leur part de souffrances dans la Deuxième Guerre Mondiale, mais aucune race ni aucune nationalité n'a exploité sa part de souffrances dans une telle mesure que les Juifs. L'envergure prétendue de la persécution dont les Juifs avaient été l'objet éveilla rapidement la sympathie pour la patrie nationale juive qu'ils cherchaient depuis si longtemps; après la guerre, le gouvernement britannique ne fit pas grand-chose pour empêcher l'émigration juive en Palestine déclarée par lui être illégale, et l'on n'attendit pas longtemps avant que les sionistes lui arrachent la Palestine pour y créer leur refuge contre les persécutions, l'Etat d'Israël. Il est vraiment frappant de constater que le peuple juif est sorti de la Deuxième Guerre Mondiale ni plus ni moins qu'en tant que minorité triomphante. Le Dr. Max Nussbaum, ancien Grand Rabbin de la communauté juive de Berlin, a déclaré le 11 avril 1953: "La position que le peuple juif occupe aujourd'hui dans le monde est – malgré nos pertes énormes – dix fois plus forte qu'il y a vingt ans". Il faut ajouter, si l'on veut être honnête, que cette puissance a été fortement affermie financièrement grâce au prétendu massacre des Six Millions, sans aucun doute l'allégation d'atrocité la plus lucrative de tous les temps. Le gouvernement de Bonn a déjà déboursé à titre d'indemnités la somme renversante de six milliards de livres sterling, principalement à l'Etat

d'Israël (qui n'existait même pas pendant la Deuxième Guerre Mondiale!) ainsi qu'à des demandeurs juifs individuels.

Décourager le nationalisme

Quant au chantage politique, cependant, l'allégation que six millions de Juifs sont morts pendant la Deuxième Guerre Mondiale a des implications d'une portée bien plus vaste pour les citoyens britanniques et les Européens que les avantages qu'en retira la nation juive. Nous arrivons ici à l'essence de la question: pourquoi cet énorme mensonge? Quel est son but? Il a été utilisé en premier lieu sans aucun scrupule pour décourager toute forme de nationalisme. Quand des citoyens britanniques ou de n'importe quel autre pays européen essaient d'affirmer leur patriotisme et de préserver leur intégrité nationale à l'époque présente où l'existence même des nations est menacée, ils se voient marqués immédiatement du sceau d'infamie de "néo-nazis". Parce que, naturellement, dans national-socialisme il y a nationalisme et nous savons tous ce qui est arrivé alors: Six Millions de Juifs furent exterminés! Tant que ce mythe est entretenu, les peuples de tous les pays en resteront l'esclave; la nécessité de la tolérance et de la compréhension internationales leur sera enfoncée dans la tête par l'ONU jusqu'à ce que la nationalité même, véritable garantie de la liberté, soit supprimée. Un exemple classique de l'emploi des "Six Millions" comme arme anti-nationale se trouve dans le livre de Manvell et Frankl *The Incomparable Crime* (Londres, 1967) qui traite du "Génocide au Vingtième Siècle". Tous les Anglais qui sont fiers d'être Anglais seront quelque peu surpris par l'attaque méchante de l'Empire Britannique dans ce livre. Les auteurs citent Pandit Nehru qui a écrit ce qui suit pendant qu'il se trouvait dans une prison anglaise en Inde: "Depuis que Hitler est sorti de l'obscurité et est devenu le Führer de l'Allemagne, nous avons beaucoup entendu parler du racisme et de la théorie nazie du "Herrenvolk"... Mais nous, en Inde, nous connaissons le racisme sous toutes ses formes depuis le début de la domination britannique. Toute l'idéologie de cette domination était celle du "Herrenvolk" et de la race supérieure... L'Inde comme nation et les Indiens comme individus durent subir les affronts, l'humiliation et le mépris. On nous raconta que les Anglais étaient une race impériale ayant le droit, par la grâce de Dieu, de nous gouverner et de nous tenir sous leur dépendance; si nous protestions, on nous rappelait les "qualités du tigre d'une race impériale"." Les auteurs, Manvell et Frankl, nous précisent alors très nettement que: "Les races blanches d'Europe et d'Amérique se sont habituées pendant des siècles à se considérer comme un "Herrenvolk". Le 20e siècle, le siècle d'Auschwitz, a réalisé aussi la première étape de la reconnaissance de l'association multiraciale" (*ibid*, p. 14).

Le problème racial, sujet tabou

L'objet de cette diatribe, avec son insinuation insidieuse de "l'association multiraciale" est on ne peut plus clair. L'accusation du génocide des Six Millions s'emploie donc non seulement pour saper le principe de la nationalité et l'orgueil national, mais elle menace aussi la survivance de la Race même. Cette accusation est maintenue au-dessus de nos têtes un peu comme la menace du feu éternel et de la damnation au Moyen Age. Plusieurs pays anglo-saxons, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis notamment, sont exposés aujourd'hui au danger le plus grave de toute leur histoire, le danger que représentent les races étrangères qui se trouvent en leur sein. Si rien n'est fait en Grande-Bretagne pour arrêter l'immigration et l'assimilation des Africains et des Asiatiques dans notre pays, nous devrons subir dans un proche avenir, outre l'effusion de sang d'un conflit racial, le changement et la destruction biologique du peuple britannique tel qu'il a existé chez nous depuis la venue des Saxons. En un mot, nous risquons la perte irrémédiable de notre culture européenne et de notre héritage racial. Mais que se passe-t-il quand quelqu'un ose parler du problème racial, de ses implications biologiques et politiques? On lui applique la marque d'infamie de la plus abominable des créatures: un "raciste". Et comme chacun sait, racisme = nazis, bien sûr! Les nazis ont assassiné (en tout cas, c'est ce qu'on raconte) Six Millions de Juifs à cause du racisme, donc cela doit être vraiment une très vilaine chose. Quand Enoch Powell attira l'attention sur les dangers que représente l'immigration des gens de couleur en Grande-Bretagne dans un de ses premiers discours, un socialiste éminent évoqua le spectre de Dachau et d'Auschwitz pour le faire taire. De cette manière, on décourage efficacement toute discussion raisonnée des problèmes raciaux et des efforts qu'il faudrait faire en vue de conserver l'intégrité raciale. On ne peut qu'admirer la façon dont les Juifs ont réussi à conserver leur race pendant autant de siècles et continuent à le faire aujourd'hui. Ils ont été aidés fortement par l'histoire des Six Millions qui a souligné, quasi comme un mythe religieux, la nécessité d'une plus grande solidarité raciale juive.

Malheureusement, elle a eu l'effet tout à fait opposé pour tous les autres peuples en les rendant impuissants dans la lutte pour leur conservation.

Les pages suivantes n'ont d'autre but que celui de dire la Vérité. L'Américain Harry Elmer Barnes, historien distingué, a écrit un jour: "essayer d'étudier de façon compétente, objective et véridique la question de l'extermination... voilà assurément à l'heure actuelle l'entreprise la plus hasardeuse et la plus risquée pour un historien ou un démographe."

En entreprenant cette tâche périlleuse, j'espère contribuer dans une certaine mesure, non seulement à la vérité historique, mais aussi à la libération du fardeau d'un Mensonge, afin que nous puissions affronter sans complexes les dangers qui nous menacent tous.

Richard E. Harwood

1. La politique allemande envers les Juifs avant la guerre

A tort ou à raison, l'Allemagne d'Adolf Hitler considérait les Juifs comme un élément perfide et avare niché au sein de la communauté nationale, et comme un facteur de décadence de la vie culturelle allemande. Leur influence était considérée comme étant particulièrement malsaine depuis que, sous la République de Weimar, ils avaient atteint une position remarquablement puissante et influente dans la nation, spécialement dans le domaine juridique, dans celui des finances et des mass média, alors qu'ils ne représentaient que 5% de la population. Le fait que Karl Marx était Juif et que des Juifs tels que Rose Luxembourg et Karl Liebknecht exerçaient une influence disproportionnée sur la direction de mouvements révolutionnaires en Allemagne contribuait aussi à convaincre les Nazis des fortes tendances internationalistes et communistes des Juifs.

Il ne s'agit nullement pour nous de discuter du fait de savoir si l'attitude allemande envers les Juifs était justifiée ou pas, ni de juger si les mesures législatives prises contre eux étaient justes ou injustes. Nous voulons montrer simplement que les Nazis, convaincus comme ils l'étaient de l'influence néfaste des Juifs, considéraient que la solution de ce problème était de leur retirer cette influence sur la nation au moyen de diverses mesures législatives, et surtout, point le plus important de cette politique, d'encourager leur émigration totale hors d'Allemagne. En 1939, la grande majorité des Juifs allemands avaient émigré, et ils avaient tous pu emporter une partie assez importante de leurs biens. Les dirigeants nazis n'avaient jamais envisagé une politique de génocide envers eux.

Les Juifs baptisaient du nom d'"extermination" l'émigration hors d'Allemagne

Il est très significatif de constater cependant que certains Juifs se mirent rapidement à interpréter cette politique de discrimination intérieure comme l'équivalent d'une extermination. Nous en trouvons un exemple typique dans un livre de propagande anti-allemande publié en 1936 par Leon Feuchtwanger et autres, intitulé: *Der gelbe Fleck: Die Ausrottung von 500.000 deutschen Juden* ("La tache jaune: L'extermination de 500.000 Juifs allemands") (Paris, 1936). Il y est question, dès les premières pages, de l'anéantissement des Juifs – bien que cet "anéantissement" ne soit basé sur aucun fait – l'émigration pure et simple étant considérée comme l'"extermination" physique des Juifs allemands. Les camps de concentration nazis pour les prisonniers politiques sont considérés aussi comme des instruments potentiels de génocide, et l'on cite spécialement les 100 Juifs qui étaient encore détenus à Dachau en 1936, dont 60 qui s'y trouvaient déjà depuis 1933. Autre exemple: le livre à sensation de Hans Beimler, communiste juif allemand, intitulé: *Four Weeks in the Hands of Hitler's Hell-Hounds; The Nazi Murder Camp of Dachau* (Quatre semaines dans les mains des suppôts de Satan hitlériens: le camp de la mort nazi de Dachau) publié à New York dès 1933. Arrêté pour ses attaches politiques marxistes, Hans Beimler prétendait que Dachau était un camp de la mort, tout en reconnaissant qu'il avait été relâché après un mois d'internement seulement. Il existe actuellement en République Démocratique Allemande un Prix Hans Beimler qui est octroyé pour services rendus au communisme.

Le fait que la propagande antinazie criant au génocide ait été diffusée dès la première année du régime hitlérien, par des personnes rendues partiales dans leurs jugements pour des motifs raciaux ou politiques, devrait inciter l'observateur soucieux de son indépendance d'esprit à une extrême prudence quand il examine des histoires semblables sur la période de la guerre.

Il ne faut pas confondre l'encouragement de l'émigration des Juifs avec le but des camps de concentration dans l'Allemagne de 1933 à 1939. Ces camps étaient utilisés pour la détention des adversaires politiques du régime et des éléments subversifs, principalement des libéraux, sociaux-démocrates et communistes de tout genre, dont une certaine partie étaient des Juifs, comme Hans Beimler. A la différence des millions d'esclaves des camps de l'Union Soviétique, la population des camps de concentration allemands a toujours été réduite; Reitlinger reconnaît qu'elle a rarement dépassé le chiffre de 20.000 pour toute l'Allemagne entre 1934 et 1938, et qu'il n'y a jamais eu plus de 3.000 Juifs sur ces 20.000. (*The SS: Alibi of a Nation,* Londres, 1956, p.253).

La politique sioniste

La politique des autorités nazies, d'émigration des Juifs allemands, ne se réduisait pas à une expulsion pure et simple mais était élaborée suivant les formules du sionisme moderne. Théodore Herzl, fondateur du sionisme politique au 19e siècle, avait conçu le plan initial, dans son livre *The Jewish State*, de transformer Madagascar en un foyer national juif, et cette possibilité fut étudiée sérieusement par les Nazis. C'était un point important du programme du parti national-socialiste avant 1933 qui avait été publié par le parti sous la forme d'une brochure. On y expliquait que la renaissance de l'Etat juif d'Israël était beaucoup moins acceptable car elle entraînerait une guerre sans fin et la

dislocation perpétuelle du monde arabe; c'est ce qui s'est d'ailleurs produit depuis 1948. Les Allemands n'étaient pas les premiers à proposer l'émigration des Juifs à Madagascar; le gouvernement polonais avait déjà envisagé ce plan pour les Juifs polonais, et en 1937, il envoya à Madagascar l'expédition de Michael Lepecki, en compagnie de représentants juifs, pour étudier les problèmes correspondants. Les premières propositions nazies pour l'envoi des Juifs à Madagascar furent faites en rapport avec le Plan Schacht de 1938. Suivant les conseils de Goering, Hitler accepta d'envoyer à Londres le Dr. Hjalmar Schacht, Président de la Reichsbank, pour y rencontrer des délégués juifs, Lord Bearsted et Mr. Rubbee de New York (cf. Reitlinger, *The Final Solution*, Londres, 1953, p.20). Le plan était que des biens des Juifs allemands seraient bloqués en garantie d'un emprunt international destiné à financer l'émigration des Juifs en Palestine, et Schacht fit son rapport à Hitler sur ces négociations à Berchtesgaden le 2 janvier 1939. Ce plan échoua parce que les Britanniques repoussèrent les conditions financières; il avait été présenté la première fois le 12 novembre 1938 lors d'une conférence convoquée par Goering, qui révéla que Hitler envisageait déjà l'émigration des Juifs vers Madagascar pour qu'ils s'y établissent définitivement (ibid. p. 21). En décembre de la même année, Georges Bonnet, Ministre français des Affaires Étrangères, déclara à Ribbentrop que le gouvernement français lui-même projetait d'évacuer 10.000 Juifs vers Madagascar.

Avant les propositions de Schacht de 1938, en vue de l'émigration vers la Palestine, qui étaient essentiellement la poursuite de discussions qui avaient commencé en 1935, de nombreuses tentatives avaient été faites pour assurer l'émigration des Juifs vers d'autres pays européens; ces efforts eurent leur point culminant à la Conférence d'Evian en juillet 1938. En 1939, cependant, c'est le plan de Madagascar qui s'était le plus imposé dans les milieux allemands. En avril 1939, Helmuth Wohltat du Ministère des Affaires Étrangères d'Allemagne, poursuivait encore des pourparlers à Londres en vue d'une émigration limitée des Juifs en Rhodésie et en Guinée Britannique, mais le 24 janvier 1939, quand Goering écrivit à Frick, Ministre de l'Intérieur, pour lui ordonner de créer un Bureau Central d'Émigration pour les Juifs, et quand il chargea Reinhard Heydrich de l'Office Supérieur de Sécurité du Reich, de solutionner le problème juif "par l'émigration et l'évacuation", c'est le plan de Madagascar qui était étudié le plus sérieusement .

En 1939, les efforts constants du gouvernement allemand pour assurer le départ des Juifs du Reich avaient abouti à l'émigration de 400.000 Juifs allemands sur un total de 600.000 environ plus 480.000 émigrants en provenance d'Autriche et dé Tchécoslovaquie, c'est-à-dire quasi la totalité des communautés juives de ces pays. Cette émigration fut organisée par les Bureaux d'Émigration des Juifs à Berlin, Vienne et Prague, installés par Adolf Eichmann qui dirigeait le Bureau des Affaires Juives de la Gestapo. Les Allemands étaient tellement désireux d'assurer cette émigration qu'Eichmann installa même en Autriche un centre de formation où les jeunes Juifs pouvaient s'initier aux travaux agricoles avant d'être introduits en fraude en Palestine (Manvell & Frankl, *SS and Gestapo*, p.60). Si Hitler avait nourri l'intention d'exterminer les Juifs, il est inconcevable qu'il aurait permis que plus de 800.000 Juifs quittent le territoire du Reich avec la majeure partie de leur fortune; il est encore moins concevable qu'il ait envisagé des plans pour leur émigration en masse en Palestine ou à Madagascar. Qui plus est, nous verrons que la politique d'émigration par-delà les mers était encore à l'étude à un moment où la guerre était déjà bien avancée, notamment le plan de Madagascar qui fit l'objet de discussions d'Eichmann avec des experts du Ministère des Colonies français en 1940, après que la défaite de la France permit d'envisager la possibilité réelle d'un abandon de cette colonie par la France.

2. Politique allemande envers les Juifs après le déclenchement des hostilités

Le déclenchement des hostilités entraîna un changement radical de la situation des Juifs. Peu de personnes savent que la Juiverie mondiale se déclara partie belligérante dans la Deuxième Guerre Mondiale et que l'Allemagne pouvait donc trouver dans les lois internationales des justifications amplement suffisantes pour l'internement des Juifs considérés comme citoyens d'un pays en guerre avec l'Allemagne. Le 5 septembre 1939, Chaïm Weizmann, Président de l'Organisation sioniste (1920) et de l'Agence Juive (1929), qui devint plus tard le premier Président de la République d'Israël, avait déclaré la guerre à l'Allemagne au nom des Juifs du monde entier, en spécifiant que "les Juifs font cause commune avec la Grande-Bretagne et combattront dans le camp des démocraties... L'Agence Juive est prête à prendre des mesures immédiates pour utiliser la main-d'œuvre juive, la compétence technique et les ressources juives, etc." (*Jewish Chronicle*, 8 septembre 1939).

Détention des citoyens d'un pays ennemi

Les dirigeants des organisations juives mondiales avaient donc déclaré que tous les Juifs étaient décidés à faire la guerre au Reich Allemand, par conséquent, Himmler et Heydrich devaient, un jour ou

l'autre, commencer à les interner. Il faut noter qu'avant que les Allemands appliquent ces mesures de sécurité aux Juifs européens, les Etats-Unis et le Canada avaient déjà interné tous les citoyens japonais plus les Américains d'ascendance japonaise. Au surplus, il n'y avait pas eu, de la part de ces Américains d'ascendance japonaise, de preuve ou de déclaration de déloyauté comme dans le cas de Chaïm Weizmann. Les Anglais aussi, pendant la guerre des Boers, avaient interné toutes les femmes et tous les enfants des Boers qui combattaient, et il y eut des milliers de morts dans ces camps de concentration anglais, pourtant, on ne pouvait pas accuser les Anglais d'avoir voulu exterminer les Boers.

Du point de vue allemand, l'internement des Juifs des territoires occupés en Europe avait deux fins essentielles: 1) prévenir l'agitation et la subversion. Le 11 octobre 1942, Himmler fit savoir à Mussolini que la politique allemande envers les Juifs avait changé pendant la guerre uniquement pour des raisons de sécurité militaire. Il se plaignait de ce que des milliers de Juifs des territoires occupés menaient la guerre de partisans, commettaient des sabotages et se livraient à l'espionnage. Cette affirmation fut confirmée par des informations officielles soviétiques données à Raymond Arthur Davis selon lesquelles il y avait 35.000 Juifs européens qui faisaient la guerre de partisans sous les ordres de Tito en Yougoslavie. On devait donc transporter les Juifs dans des zones où leur liberté de mouvement serait limitée et dans des camps d'internement, en Allemagne, et spécialement après mars 1942, dans le Gouvernement Général de Pologne.

Comme la guerre continuait, la politique envers les Juifs fut de les employer comme main-d'œuvre pour l'effort de guerre. Cette question de la main-d'œuvre est fondamentale quand on examine le prétendu plan de génocide des Juifs: la simple logique nous montre que ce génocide aurait signifié un gaspillage insensé de main-d'œuvre, de temps et d'énergie, à un moment où l'Allemagne se battait désespérément sur plusieurs fronts pour survivre. C'est certainement après l'invasion de l'Union Soviétique que l'idée du travail obligatoire prit le pas sur les plans d'émigration des Juifs. Le procès-verbal d'un entretien du 17 avril 1943 entre Hitler et le Régent Horthy de Hongrie révèle que le Führer demanda personnellement à Horthy de libérer 100.000 Juifs hongrois pour qu'ils travaillent pour le "programme d'avions de chasse" de la Luftwaffe à un moment où les bombardements aériens de l'Allemagne augmentaient (Reitlinger, *Die Endlösung*, Berlin, 1956, p.478). Cet entretien se déroule au moment où, prétend-on, les Allemands s'efforçaient déjà d'exterminer les Juifs alors que cette demande de Hitler démontre clairement que son objectif prioritaire était de se procurer de la main d'œuvre. Conformément à ce programme, les camps de concentration devinrent, en fait, des complexes industriels. Dans tous les camps où des Juifs étaient détenus avec des prisonniers d'autres nationalités, il y avait de grandes installations industrielles et des usines produisant du matériel pour l'effort de guerre allemand: la fabrique de caoutchouc Buna à Bergen-Belsen, p.ex., Buna et I.G. Farben-lndustrie à Auschwitz et la firme Siemens à Ravensbrück. Dans plusieurs cas, des billets de banque spéciaux pour les camps de concentration furent émis pour payer le travail fourni, pour que les prisonniers puissent acheter des rations supplémentaires à la cantine des camps. Les Allemands étaient décidées à obtenir le rendement économique maximum du système des camps de concentration, objective totalement incompatible avec un plan d'extermination de millions de personnes dans ces mêmes camps. Le Service de l'Économie et d'Administration de la SS, dirigé par Oswald Pohl, devait veiller à ce que les camps de concentration deviennent des centres de production industriels importants.

L'émigration était encore facilitée pendant la guerre

Fait remarquable: les Allemands poursuivaient la politique d'émigration des Juifs pendant la guerre. La défaite de la France, en 1940, permit au gouvernement allemand d'entamer avec les Français des négociations sérieuses en vue de l'émigration des Juifs européens à Madagascar. Un mémorandum du mois d'août 1942 de Luther, Secrétaire d'Etat au Ministère des Affaires Étrangères d'Allemagne révèle qu'il a mené ces négociations de juillet à décembre 1940, jusqu'au moment où les Français y mirent fin. Une circulaire émanant du service de Luther, datée du 15 août 1940, montre que les détails du plan allemand avaient été étudiés par Eichmann, car cette circulaire est signée par Dannecker, l'adjoint d'Eichmann. En fait, Eichmann avait été chargé au mois d'août 40 d'établir un Plan de Madagascar détaillé, et Dannecker fit des recherches sur Madagascar au Ministère des Colonies français (Reitlinger, *The Final Solution*, p.77). Selon le projet du 15 août 1940, une banque intereuropéenne devait financer l'émigration de quatre millions de Juifs suivant un programme en plusieurs phases. Le mémorandum de Luther de 1942 montre que Heydrich avait obtenu l'accord de Himmler sur ce plan avant la fin du mois d'août et l'avait soumis aussi à Goering. Il était approuvé aussi certainement par Hitler, car dès le 17 juin, Schmidt, son interprète, se rappelle que Hitler a dit à Mussolini: "On pourrait fonder un Etat d'Israël à Madagascar" (Schmidt, *Hitler's Interpreter*, Londres, 1951, p.178).

Les Français mirent fin à ces négociations en décembre 1940, mais Poliakov, directeur du Centre de Documentation Juive de Paris, reconnaît que les Allemands continuèrent néanmoins à étudier ce

plan et qu'Eichmann s'en occupa encore pendant toute l'année 1941. Sa mise en application fut rendue irréalisable par l'évolution de la guerre, et le 10 février 1942 le Ministère des Affaires Étrangères fut informé que le plan avait été classé temporairement. Cette décision, envoyée au Ministère par Rademacker, l'adjoint de Luther, a une grande importance puisqu'elle démontre d'une manière concluante que la formule "Solution finale" signifiait seulement l'émigration des Juifs et aussi que la déportation des Juifs dans les ghettos de l'Europe de l'Est et dans des camps de concentration tels qu'Auschwitz ne fut rien d'autre qu'une solution de rechange. Il est dit dans cette directive: "La guerre contre l'Union Soviétique a créé entre temps la possibilité de disposer d'autres territoires pour la Solution Finale. Le Führer a décidé en conséquence que les Juifs devraient être évacués à l'Est et non pas à Madagascar. La solution de Madagascar ne doit donc plus être retenue pour la solution finale" (Reitlinger, *ibid*, p.79). Les détails de cette évacuation avaient été discutés un mois plus tôt, à la Conférence de Wannsee à Berlin, que nous allons examiner.

Reitlinger et Poliakov font la supposition entièrement gratuite que, puisque le Plan de Madagascar avait été classé, les Allemands avaient dû nécessairement penser à l'"extermination". Un mois plus tard, cependant, le 7 mars 1942, Goebbels rédigea une note en faveur du Plan de Madagascar, qui pouvait être une "solution finale" de la question juive (Manvel & Frankl, *Dr. Goebbels*, Londres, 1960, p.165). En attendant, il était d'accord que les Juifs soient "concentrés à l'Est". Des notes ultérieures de Goebbels insistent aussi sur la déportation à l'Est (c'est-à-dire dans le Gouvernement Général de Pologne) et font ressortir la nécessité du travail obligatoire dans ces régions; dès que la politique d'évacuation à l'Est fut mise en vigueur, l'emploi de la main-d'œuvre juive devint une partie fondamentale de l'opération. Il est parfaitement clair d'après ce qui précède que l'expression "Solution Finale" fut utilisée pour Madagascar et pour les territoires de l'Est, et qu'elle signifiait donc uniquement la déportation des Juifs.

Même vers la fin de la guerre, en mai 1944, les Allemands étaient disposés à permettre l'émigration hors d'Europe d'un million de Juifs. L'histoire de cette proposition se trouve dans le livre d'Alexander Weissberg: *Die Geschichte von Joel Brand* (Cologne, 1956/ Il existe une traduction française. Ndlr). Alexander Weissberg est un homme de science juif éminent de nationalité soviétique, qui fut déporté pendant les purges staliniennes. Weissberg a passé la guerre à Cracovie, bien qu'il s'attendait à ce que les Allemands le mettent dans un camp de concentration. Il explique dans ce livre qu'avec l'autorisation personnelle de Himmler, Eichmann avait envoyé à Istanbul le dirigeant juif Joël Brand qui vivait à Budapest; il devait offrir aux Alliés de faire sortir d'Europe un million de Juifs en pleins guerre. (A en croire les auteurs des livres sur l'"extermination", il restait à peine un million de Juifs vivants en mai 1944). Le Gestapo reconnaissait que l'évacuation de ce million de personnes gênerait fortement l'effort de guerre allemand, mais elle était disposée à le faire en échange de 10.000 camions qui seraient employés exclusivement sur le front de l'Est. Ce plan n'aboutit pas, malheureusement; les Anglais pensèrent que Brand était en agent nazi dangereux et ils l'emprisonnèrent au Caire dès son arrivée, tandis que la presse proclamait que cette offre était un truc des Nazis. Winston Churchill, tout en pérorant que "la façon dont les Juifs de Hongrie étaient traités constituait probablement le crime le plus grand et le plus horrible qui ait jamais été commis dans toute l'histoire du monde", expliqua à Chaïm Weizmann qu'il était impossible d'accepter l'offre de Brand car ce serait trahir ses alliés russes. Bien que ce plan n'eut pas de résultats, il montre bien qu'une organisation qui, prétendument, était en train d'exterminer les Juifs "entièrement" n'aurait pas permis qu'un million de Juifs lui échappe; il démontre aussi que les Allemands se préoccupaient avant tout de l'effort de guerre.

3. Population et émigration

On ne possède pas de statistiques précises et détaillées des populations juives pour tous les pays, les approximations étant fort différentes pour divers pays. On ne sait pas non plus exactement combien il y avait de Juifs déportés et internés à telle ou telle date entre 1939 et 1945. En général, cependant, les statistiques dignes de foi qui existent, spécialement celles qui concernent l'émigration, sont suffisantes pour montrer qu'il n'a pu y avoir six millions de Juifs exterminés. Nous voyons que c'est impossible en examinant en premier lieu les chiffres de la population juive européenne. Suivant la Chambers Encyclopaedia, il y avait au total 6.500.000 Juifs vivant en Europe avant la guerre. Donc, si l'histoire des Six Millions était vraie, cela signifierait que presque tous auraient été exterminés. Mais la publication suisse neutre *Baseler Nachrichten* établit, en se basant sur des données statistiques juives disponibles, qu'il y eut entre 1933 et 1945 1.500.000 Juifs qui émigrèrent en Grande-Bretagne, Suède, Espagne, au Portugal, en Australie, Chine, Inde, Palestine et aux Etats-Unis. Ceci est confirmé par le journaliste juif Bruno Blau qui cite le même chiffre dans le journal juif de New York *Aufbau* du 13 août 1948. Environ 400.000 de ces émigrants sortirent d'Allemagne avant septembre 1939, fait reconnu

par le Congrès Juif Mondial dans sa publication *Unity in Dispersion* (p.377) qui précise que: "La majorité des Juifs allemands réussirent à quitter l'Allemagne avant le déclenchement des hostilités." En plus des Juifs allemands, 220.000 des 280.000 Juifs autrichiens avaient émigré avant septembre 1939, tandis qu'à partir de mars 1939, l'Institut d'Émigration Juive de Prague assura l'émigration de 260.000 Juifs de l'ancienne Tchécoslovaquie. Il restait 360.000 Juifs seulement en tout en Allemagne, Autriche et Tchécoslovaquie après septembre 1939. On estime à 500.000 le nombre de Juifs qui émigrèrent de Pologne avant que la guerre éclate. Ces chiffres signifient que le nombre d'émigrants juifs en provenance d'autres pays européens (France, Pays-Bas, Italie, Europe orientale, etc.) était approximativement de 120.000. Cet exode des Juifs avant et pendant les hostilités ramène donc à 5.000.000 environ le nombre de Juifs vivant en Europe. Nous devons ajouter à ces émigrants les Juifs que se réfugièrent en Union Soviétique après 1939 et qui furent évacués ensuite hors de portée des troupes allemandes. On verra ci-dessous que ces Juifs – 1.250.000 environ – venaient de Pologne en majeure partie. Mais à part la Pologne, Reitlinger reconnaît que 300.000 autres Juifs européens purent se glisser en territoire soviétique entre 1939 et 1941, ce qui nous donne un total de 1.550.000 émigrants juifs en Union Soviétique. Dans la revue *Colliers* du 9 juin 1945, Freiling Foster parle des Juifs d'Union Soviétique et explique que "2.200.000 Juifs s'étaient réfugiés en Union Soviétique à partir de 1939 pour échapper aux Nazis", mais notre estimation inférieure (1.550.000) est probablement plus précise. L'émigration des Juifs en Union Soviétique réduit donc à 3.450.000 environ le nombre de Juifs qui se trouvaient dans les pays occupés par l'Allemagne. Il faut déduire de ce total les Juifs qui vivaient dans les pays neutres d'Europe et qui échappèrent aux conséquences de la guerre. Selon le *World Almanac* de 1949 (p.594), il y avait 413.128 Juifs qui vivaient à Gibraltar, en Grande-Bretagne, au Portugal, en Espagne, en Suède, Suisse, Irlande et Turquie.

3 millions de Juifs en Europe occupée

3 millions de Juifs: c'est le total le plus précis possible qu'on puisse donc indiquer sur la base des statistiques d'émigration disponibles. On obtient à peu près le même total d'une autre façon en étudiant les statistiques des populations juives qui restaient dans les pays occupés par l'Allemagne. Plus de la moitié des Juifs qui émigrèrent en Union Soviétique après 1939 venaient de Pologne. On affirme souvent que la guerre avec la Pologne fit tomber quelque 3 millions de Juifs en plus sous la coupe de l'Allemagne et que la quasi totalité de cette population juive de Pologne fut "exterminée". C'est une grosse erreur. Le recensement de 1931 de la population polonaise indique la présence de 2.732.600 Juifs en Pologne (Reitlinger, *Die Endlösung*, p.36). Reitlinger affirme qu'il y avait au moins 1.170.000 Juifs polonais dans la zone occupée par les Soviets en septembre 1939, dont un million environ qui furent évacués dans l'Oural et la Sibérie méridionale après l'invasion allemande de juin 1941 (ibid. p.50). Nous avons expliqué plus haut qu'on estime à 500.000 le nombre de Juifs ayant émigré de Pologne avant la guerre. En outre, le journaliste Raymond Artur Davis, qui passa la guerre en Union Soviétique, signale que 250.000 Juifs environ avaient déjà fui de la partie de la Pologne occupée par l'Allemagne vers la Russie entre 1939 et 1941, et qu'on en rencontrait dans toutes les provinces soviétiques (*Odyssey through Hell*, N.Y., 1946). En soustrayant ces chiffres du total de 2.732.600 Juifs recensés en 1931 et en tenant compte de l'accroissement normal de la population, on constate donc qu'il ne pouvait pas y avoir plus de 1.100.000 Juifs polonais à la fin de 1939 dans la zone occupée par l'Allemagne. (*Gutachten des Instituts für Zeitgeschichte*, Munich, 1956, p.80).

A ces Juifs polonais, nous pouvons ajouter les 360.000 Juifs qui étaient restés en Allemagne, en Autriche et dans l'ancienne Tchécoslovaquie (Bohême-Moravie et Slovaquie) après la forte émigration des Juifs de ces pays avant la guerre, dont nous avons parlé plus haut. Sur les 320.000 Juifs français, l'accusateur public du Tribunal de Nuremberg déclara que 120.000 Juifs français avaient été déportés, bien que Reitlinger estime qu'il y en eut seulement 50.000. Donc le total des Juifs dans les pays occupés reste inférieur à deux millions. Il y eut peu de déportations de Juifs des pays scandinaves et pas du tout en Bulgarie. En ajoutant les populations juives des Pays-Bas (140.000), de Belgique (40.000), d'Italie (50.000), de Yougoslavie (55.000), de Hongrie (380.000) et de Roumanie (725.000), le total ne dépasse pas de beaucoup les 3 millions. Cet excès est dû au fait que les derniers chiffres cités sont des estimations d'avant-guerre qui ne tiennent pas compte de l'émigration (120.000 Juifs au total pour ces pays – voir plus haut). Ce recoupement confirme donc l'estimation d'approximativement 3 millions de Juifs européens qui se trouvaient dans les pays occupés par l'armée allemande.

Les Juifs d'Union Soviétique furent évacués

Les chiffres précis pour les Juifs d'Union Soviétique ne sont pas connus et subirent donc des manipulations énormes. Le statisticien juif Jacob Leszczynski affirme qu'il y avait en 1939 2.100.000 Juifs dans les régions de l'Union Soviétique qui allaient être occupées plus tard par les troupes allemandes. Il y avait en outre 260.000 Juifs environ dans les pays baltes, Estonie, Lettonie Lithuanie.

Suivant Louis Levine, Président du Conseil Juif Américain d'Aide à l'Union Soviétique, qui fit après la guerre un voyage circulaire en Union Soviétique et qui publia un rapport sur la situation des Juifs dans ce pays, la majorité de ces Juifs fut évacuée vers l'Est après le déclenchement de l'offensive allemande. Il déclara ce qui suit à Chicago le 30 octobre 1946:

"Au début de la guerre, les Juifs furent parmi les premiers évacuées des régions occidentales menacées par les envahisseurs hitlériens et ils se mirent en route pour trouver la sécurité à l'est de l'Oural. Deux millions de Juifs furent sauvés de cette manière."

Ce chiffre élevé est confirmé par le journaliste juif David Bergelson dans le journal *Ainikeit* publié en yiddish à Moscou, en date du 5 décembre 1942: "Grâce à l'évacuation, la majorité (80%) des Juifs d'Ukraine, de Russie Blanche, de Lithuanie et de Lettonie furent sauvés avant l'arrivée des Allemands." Reitlinger est d'accord avec Joseph Schechtmann, un Juif expert en la matière, qui reconnaît que les Juifs furent évacués en très grand nombre, tout en donnant une estimation légèrement plus élevée du nombre Juifs de Russie et des Pays Baltes restés sur place après l'occupation allemande, entre 650.000 et 850.000 (Reitlinger, *The Final Solution*, p.499). En ce qui concerne ces Juifs soviétiques qui sont restés dans les zones occupées, nous allons prouver plus loin que, pendant la guerre en Russie, il n'y eut pas plus de cent mille personnes – partisans et commissaires bolcheviques, qui n'étaient pas tous Juifs, d'ailleurs – qui furent tuées par les unités spéciales allemandes de lutte contre les terroristes. Il faut souligner à cet égard que les partisans prétendent avoir assassiné cinq cent mille soldats allemands, donc cinq fois plus.

Suivant des sources suisses neutres les "Six Millions" sont un mensonge

Il est donc évident qu'il était impossible aux Allemands d'avoir sous leur coupe ou d'exterminer six millions de Juifs ni un chiffre approchant. En retirant l'Union Soviétique, le nombre de Juifs qui se trouvaient dans les pays européens occupés par les Nazis, après l'émigration qui précéda l'arrivée des troupes allemandes, dépassait à peine 3 millions, et ils ne furent pas tous internés. Pour exterminer la moitié seulement des fameux Six Millions, les Allemands auraient dû tuer tous les Juifs qui étaient en Europe. On sait cependant qu'il y avait encore beaucoup de Juifs vivants en Europe après 1945. Philip Friedmann écrit dans *Their Brother's Keepers* (N.Y., 1957, p.13) "qu'il y eut au moins un million de Juifs qui survécurent dans l'enfer nazi", tandis que le chiffre officiel du Comité Mixte de Distribution Juif est de 1.559.600. Donc, même en admettant cette dernière estimation, le nombre de décès possibles de Juifs pendant la guerre n'aurait pas pu dépasser un maximum de un million et demi. C'est précisément à cette conclusion qu'aboutit le "Baseler Nachrichten", journal ayant la réputation d'être un journal sérieux de la Suisse neutre. Dans un article intitulé "Wie hoch ist die Zahl der judischen Opfer?" (A combien s'élève le nombre de victimes juives?) du 13 juin 1946, il explique qu'en se basant uniquement sur les chiffres de la population et de l'émigration que nous avons donnés ci-dessus, on ne pouvait arriver qu'à un million et demi de Juifs morts ou disparus, au maximum. Nous démontrerons cependant plus loin d'une manière concluante que le chiffre réel fut très inférieur, car le *Baseler Nachrichten* se basait sur le total de 1.559.600 survivants indiqué par le Comité Mixte de Distribution, mais nous verrons que le nombre de demandes d'indemnisation introduites par les survivants juifs ("Wiedergutmachung": j'ai traduit quantité de ces dossiers chez un avocat juif de Bruxelles, N.d.T.) est de plus du double. Les Suisses ne disposaient pas de ce renseignement en 1946.

Un taux de natalité impossible

Une preuve incontestable est fournie également par les statistiques de la population juive mondiale après la guerre. Le *World Almanac* de 1938 donne un total de 16.588.259 Juifs dans le monde entier. Mais après la guerre, le *New York Times* du 22 février 1948 situait le nombre de Juifs vivant dans le monde entier entre un minimum de 15.600.000 et un maximum de 18.700.000. Ces totaux signifient donc qu'il faut chiffrer par milliers (et non pas par millions) le nombre de Juifs tués, décédés ou disparus pendant la guerre. Les 15,5 millions de 1938 moins les "Six Millions", reste 9 millions. Selon les chiffres cités par le *New York Times*, il y aurait donc eu 7 millions de naissances de Juifs dans le monde entier en dix ans, y compris les années de guerre quand les familles juives furent dispersées, séparées et durent vivre souvent dans des conditions peu propices à la procréation, 7 millions de naissances qui auraient donc presque doublé le nombre de Juifs en dix ans. C'est manifestement ridicule.

Il en résulte que la grande majorité des "Six Millions" manquants furent en fait des Juifs qui émigrèrent dans certains pays européens, en Union Soviétique et aux Etats-Unis, avant, pendant et après la guerre, plus les Juifs qui émigrèrent aussi en grand nombre en Palestine, pendant la guerre et spécialement à la fin de la guerre. Après 1945, des navires pleins de ces Juifs survivants venus d'Europe pénétrèrent illégalement en Palestine, au grand embarras du gouvernement anglais de l'époque; ils furent si nombreux en effet, qu'on peut lire dans le bulletin n· 190 du 5 novembre 1946 du

Service des fournitures et des publications de l'Administration de Sa Gracieuse Majesté que "cela équivaut presque à un deuxième Exode des Hébreux". Ces Juifs qui émigrèrent dans toutes les parties du monde furent aussi extrêmement nombreux aux Etats-Unis, au mépris de la loi fixant les contingents d'immigration. Le 16 août 1963, David Ben Gourion, Président de l'Etat d'Israël, déclara que bien que le chiffre officiel de la population juive aux Etats-Unis soit de 5.600.000, "on peut estimer ce total à 9.000.000 certainement" (*Deutsche Wochenzeitung*, 23 novembre 1963). La raison de ce chiffre élevé est soulignée par Albert Maisal dans son article "Our Newest Americans" (*Readers' Digest* de janvier 1957): "Peu après la Deuxième Guerre Mondiale, en vertu d'un décret présidentiel, 90 pour cent de tous les visas d'immigration pour les personnes en provenance des pays d'Europe centrale et orientale furent accordés à celles qui avaient été arrachées de leurs foyers."

Nous reproduisons ci-dessous une notice nécrologique du 16 juin 1972 telle qu'on en trouve régulièrement des centaines dans l'hebdomadaire juif américain *Aufbau* de New York. Elle montre comment des émigrants juifs installés aux Etats-Unis ont changé de nom par la suite; leurs anciens noms, qu'ils portaient en Europe, sont imprimés entre parenthèses.

"Arthur Kingsley (auparavant: Dr. Königsberger, Francfort/ Main)"

N'est-il pas possible qu'une partie, ou la totalité, de ces personnes dont les noms sont "décédés" n'ait été incluse dans les "Six Millions" de manquants d'Europe?

4. Les Six Millions: documents "probants" (!?)

On voit par ce qui précède que le chiffre de "Six Millions" de Juifs assassinés n'est rien d'autre qu'un vague compromis entre plusieurs estimations entièrement dénuées de fondement. Certains auteurs réduisent parfois ce chiffre pour lui donner une apparence d'authenticité désarmante. Lord Russell de Liverpool, par exemple, dans son livre *The Scourge of the Swastika* (Londres, 1954), affirme qu'il "n'y eut pas moins de cinq millions" de Juifs qui moururent dans les camps de concentration allemands. Mais il reconnaît "qu'on ne connaîtra jamais le nombre exact". Dans ce cas, comment peut-il affirmer qu'il "n'y en eut pas moins de 5 millions"? Le Comité Mixte Juif de Distribution préfère le chiffre de 5.012.000 victimes, mais l'"expert" juif Reitlinger suggère le chiffre original de 4.192.200 "Juifs disparus", estimant qu'un tiers de ce total correspond à des morts de mort naturelle. Ceci ramènerait à 2.796.000 le nombre de Juifs "exterminés" de propos délibéré. Cependant, le Dr. M. Perlzweig, délégué de New York à une conférence de presse du Congrès Juif Mondial tenue à Genève en 1948, a déclaré: "Le prix de l'effondrement du national-socialisme et du fascisme, ce sont les 7 millions de Juifs qui perdirent la vie à cause d'un antisémitisme cruel". Dans la Presse ou ailleurs, ce chiffre passe souvent fortuitement à 8 millions ou parfois même à 9 millions. Nous avons prouvé au chapitre précédent qu'aucun de ces chiffres n'est plausible, si peu que ce soit, ce sont des chiffres ridicules, tout simplement.

Exagérations fantastiques

Le première accusation d'assassinats en masse de Juifs par les Allemands en Europe pendant la guerre fut lancée par le Juif polonais Rafael Lemkin dans son livre *Axis Rule in Occupied Europe* publié à New York en 1943. Pure coïncidence, sans doute, Lemkin fut chargé ultérieurement de rédiger la Convention sur le Génocide de l'ONU qui vise à mettre le "racisme" hors la loi. Il prétendait dans son livre que les Nazis avaient tué des millions de Juifs, jusqu'à six millions peut-être.

En 1943, ce résultat aurait été vraiment remarquable puisque, à ce qu'on prétend, l'"extermination" ne démarra qu'au cours de l'été 1942. A une telle cadence, toute la population juive du monde entier aurait été exterminée en 1945.

Après la guerre, les estimations de la propagande grimpèrent de plus en plus pour atteindre des totaux encore plus fantastiques. Kurt Gerstein, un antinazi qui prétendait avoir noyauté la SS, raconta à Raymond Cartier qui l'interrogeait qu'il savait que pas moins de 40 millions de détenus des camps de concentrations avaient été tués dans des chambres à gaz. Dans le premier procès-verbal d'interrogatoire qu'il signa le 26 avril 1945, il ramena ce chiffre à 25 millions, mais ce total parut encore trop bizarre au Deuxième Bureau français, et dans son deuxième procès-verbal, signé à Rottweil le 4 mai 1945, il se rapproche des 6 millions qui eurent la préférence lors du Procès de Nuremberg. La sœur de Gerstein était folle de naissance et mourut par euthanasie; on peut donc supposer qu'il y avait aussi chez Gerstein une légère dose d'instabilité mentale. En fait, il avait été reconnu coupable en 1936 d'avoir envoyé des lettres excentriques à certaines personnes. Après ses deux "confessions", il se pendit à la prison du Cherche-Midi à Paris. Gerstein prétendit que, pendant la guerre, il faisait passer au

gouvernement suédois, par l'intermédiaire d'un baron allemand, des renseignements sur l'assassinat des Juifs, mais pour une raison inexplicable, ses rapports furent "mal classés et oubliés". Il prétendit aussi qu'au mois d'août 1942, il informa le Nonce Apostolique à Berlin de tout le "programme d'extermination", mais que ce prélat lui répondit simplement: "Sortez"!

Dans ses déclarations, Gerstein prétend plusieurs fois qu'il fut témoin d'exécution en masse gigantesques (12.000 en un jour à Belzec), et dans le deuxième procès-verbal, il décrit une visite d'un camp de concentration de Pologne par Hitler, le 6 juin 1942, et les historiens savent que cette visite n'a jamais eu lieu. Les exagérations fantastiques de Gerstein ont discrédité complètement l'histoire de l'extermination en masse. Wilhelm Dibelius, évêque de l'Eglise Évangélique de Berlin, a déclaré que les affirmations de Gerstein dans ce procès-verbal étaient "sujettes à caution" (H. Rothfels, "Augenzeugenbericht zu den Massenvergasungen" dans les *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, avril 1953). Pourtant, incroyable, mais vrai, ce deuxième procès-verbal de Gerstein a été publié en 1955 par le gouvernement de l'Allemagne Fédérale pour le distribuer dans les écoles allemandes sous le titre de *Dokumentation zur Massenvergasung*, Bonn, 1955. Il est dit dans cette publication que l'évêque Dibelius avait spécialement confiance en Gerstein (!) et que ces procès-verbaux étaient "irréfutables sans aucun doute possible" (!).

Exemple frappant de la façon dont on perpétue en Allemagne, particulièrement à l'intention de la jeunesse, l'accusation de génocide qui est dénuée de fondement.

L'histoire des "Six Millions" de Juifs exterminés pendant la guerre fut consacrée définitivement au Procès de Nuremberg par la déclaration du Dr. Wilhelm Hoettl. Il avait été l'adjoint d'Eichmann, mais c'était en fait un personnage plutôt étrange travaillant pour le Service de Renseignement américain et qui avait écrit plusieurs livres sous le pseudonyme de Walter Hagen. Hoettl espionna également pour le compte de l'Union Soviétique, avec deux émigrants juifs originaires de Vienne, Perger et Verber, qui participèrent aux enquêtes préliminaires du Procès de Nuremberg, sous l'uniforme d'officiers américains. Le témoignage de ce personnage très équivoque, Hoettl, constitue, nous dit-on l'unique "preuve" du meurtre de 6 millions de Juifs. Dans sa déposition sous serment du 26 novembre 1945, il déclare – non pas qu'il savait – mais qu'Eichmann "lui avait dit" au mois d'août 1944 à Budapest que 6 millions de Juifs au total avaient été exterminés. Inutile de dire qu'Eichmann ne confirma jamais cette affirmation quand les Juifs firent son procès en Israël. Hoettl fut un espion américain pendant toute la dernière partie de la guerre et il est donc vraiment très étrange qu'il n'ait rien dit aux Américains d'une politique d'anéantissement des Juifs, alors qu'il travaillait directement sous les ordres de Heydrich et Eichmann.

Absence de preuves

Il faut souligner d'emblée qu'il n'existe pas un seul document prouvant que les Allemands avaient l'intention d'assassiner les Juifs de propos délibéré ni qu'ils ont exécuté ce plan. Dans le livre de Poliakov et de Wulf *Das Dritte Reich und die Juden: Dokumente und Aufsätze* (Berlin, 1955), tout ce qu'ils arrivent à rassembler sont des déclarations arrachées après la guerre à des gens tels que Hoettl, Ohlendorf et Wisliceny, pour ce dernier, il s'agit de déclarations faites sous la torture dans une prison soviétique. Étant donné l'absence de preuves, Poliakov est donc obligé d'écrire: "Trois des quatre personnes impliquées principalement dans l'établissement du plan d'extermination totale sont mortes; et il n'y a pas de documents qui nous sont parvenus." Ceci paraît très commode. Il est bien évident que le plan et les "trois des quatre personnes" ne sont que des suppositions nébuleuses de l'écrivain qu'il est totalement impossible de prouver. Dans les documents qui nous sont parvenus, naturellement, il n'est pas du tout question d'extermination, de sorte que les écrivains comme Poliakov et Reitlinger font de nouveau la supposition commode que de tels ordres étaient généralement "verbaux". Malgré l'absence de documents probants, ils supposent qu'un plan d'assassinat des Juifs doit avoir pris naissance en 1941 et a coïncidé avec l'attaque de l'Union Soviétique. On prétend que la première phase du plan impliquait le massacre des Juifs soviétiques, affirmation dont nous démonterons la fausseté plus loin. On suppose que le reste du programme commença en mars 1942, par la déportation et la concentration des Juifs d'Europe dans les camps de l'Est, dans le Gouvernement Général de Pologne, tels que le complexe industriel géant d'Auschwitz près de Cracovie. L'hypothèse suivant laquelle la déportation des Juifs vers l'Est, dirigée par le service d'Eichmann, signifiait réellement leur extermination immédiate dans des chambres à gaz dès leur arrivée est une supposition fantastique et entièrement dénuée de fondement.

Selon Manvell & Frankl ("Heinrich Himmler", Londres, 1965), "il semble que la politique de génocide ait été décidée" après des "discussions secrètes" entre Hitler et Himmler (p.118), bien que les auteurs s'abstiennent de le prouver. Reitlinger et Poliakov forment des conjectures similaires au sujet de "consignes verbales", ajoutant que personne d'autre ne pouvait assister à ces discussions et que rien n'a jamais été mis par écrit pendant ou après ces réunions. C'est de la pure invention, car il n'y a pas

l'ombre d'une preuve que ces réunions aussi bizarres aient eu lieu. William Shirer, dans son livre en général extravagant et peu sérieux *The Rise and Fall of the Third Reich*, est également très peu loquace quant aux preuves écrites. Il dit sans grande conviction que le soi-disant ordre d'Hitler d'assassiner les Juifs "n'a jamais été mis par écrit, apparemment – on n'en a pas encore déniché une copie en tout cas. Cet ordre a probablement été donné verbalement à Goering, Himmler et Heydrich qui l'ont transmis à leurs subordonnés... " (p.1148). Nous trouvons chez Manvel & Frankl un exemple typique du genre de "preuves" qu'on cite pour appuyer la légende de l'extermination. Il s'agit d'une note du 31 juillet 1941, de Goering à Heydrich, qui dirigeait l'Office Supérieur de Sécurité du Reich et qui était le suppléant de Himmler. Ce document commence par cette phrase qui est très significative: "En supplément de la tâche qui vous a été assignée le 24 janvier 1939 pour résoudre le problème juif au moyen de l'émigration et de l'évacuation de la meilleur façon possible suivant les conditions actuelles... " La tâche supplémentaire assignée dans la note est une "solution globale" (*Gesamtlösung*) de la question juive dans la zone d'influence allemande en Europe, les auteurs reconnaissent que cela signifie la concentration des Juifs à l'Est. Elle exige la préparation des "questions d'organisation, financières et matérielles" impliquées par ce plan. La note réclame alors un plan futur pour la "solution finale désirée" (*Endlösung*) qui vise clairement le plan idéal et final de l'émigration et de l'évacuation mentionnées au début de la directive. Il n'est fait aucune mention d'assassiner des gens, mais Manvell & Frankl nous certifient que c'est le sujet réel de cette note. De nouveau, naturellement, "c'est verbalement que Goering a fait connaître à Heydrich la véritable nature de la solution finale, distincte de la solution globale" (*ibid.* p.118). La commodité de ces directives "verbales" qui sont données de l'un à l'autre est manifeste.

La Conférence de Wannsee

Les détails finals du plan d'extermination des Juifs furent fixés – selon les suppositions de ces auteurs – lors d'une conférence tenue à Gross Wannsee (Berlin) le 20 janvier 1942 sous la présidence de Heydrich (Poliakov, "Das Dritte Reich und die Juden", p.120 ff; Reitlinger, "The Final Solution", p.95 ff). Des fonctionnaires de tous les ministères allemands étaient présents et Müller et Eichmann représentaient l'Office Supérieur de la Gestapo.

Reitlinger et Manvell & Frankl considèrent les procès-verbaux de cette conférence comme un atout permettant de prouver l'existence d'un plan de génocide, mais la vérité est qu'un tel plan n'a même pas été mentionné, chose qu'ils reconnaissent d'ailleurs franchement. Manvell & Frankl l'expliquent plutôt faiblement en disant que "les procès-verbaux sont enrobés dans un style bureaucratique masquant la signification réelle des mots et de la terminologie utilisés" (*The Incomparable Crime*, Londres, 1967, p.46), ce qui signifie en réalité que ces auteurs se proposent d'interpréter les mots à leur propre façon. Ce que Heydrich dit réellement, c'est que – comme cela figure dans le procès-verbal cité plus haut – il avait été chargé par Goering de trouver une solution au problème juif. Il passa en revue l'histoire de l'émigration juive, fit savoir que la guerre avait rendu irréalisable le projet de Madagascar et il poursuivit: "Le programme d'émigration a été remplacé maintenant par l'évacuation de Juifs à l'Est comme autre solution possible, conformément à l'autorisation antérieure du Führer." Il expliqua qu'on allait utiliser ces Juifs comme main-d'œuvre dans ces territoires de l'Est. On veut donner à ces déclarations un sens affreusement sinistre, on prétend que ce sont des mots chargés d'un sens caché, à savoir que les Juifs devaient être exterminés, bien que le Prof. Paul Rassinier explique que ces mots signifient exactement ce qu'ils disent, c'est-à-dire la concentration des Juifs pour utiliser cette main-d'œuvre dans l'immense ghetto de l'Est du Gouvernement Général de Pologne. – Paul Rassinier est un Français qui fut interné à Buchenwald et qui a réfuté le mythe des Six Millions dans plusieurs livres, nous en reparlerons plus loin –. "Ils devaient y attendre la fin de la guerre, quand des discussions internationales pourraient être de nouveau entamées pour décider de leur avenir. On aboutit finalement à cette décision lors de la Conférence interministérielle de Berlin-Wannsee..." (Rassinier: *Le véritable Procès Eichmann*, p.20). Manvell & Frankl, cependant, ne sont aucunement ébranlés par l'absence totale de référence à une extermination. Ils écrivent que, à la Conférence de Wannsee, "on évita des références directes au massacre, Heydrich accordant la préférence au terme "Arbeitseinsatz im Osten" (emploi de la main-d'œuvre à l'Est)" (*Heinrich Himmler*, p.209). Ils ne nous expliquent pas pourquoi nous ne devons pas croire que les mots "emploi de la main d'œuvre à l'Est" signifient réellement "emploi de la main d'œuvre à l'Est". Selon Reitlinger et d'autres, d'innombrables directives spécifiant effectivement l'extermination auraient circulé entre Himmler, Heydrich, Eichmann et le commandant Hoess pendant les mois suivants de 1942, mais, naturellement "aucune de ces directives n'a été retrouvée après la guerre".

Mots dénaturés et suppositions dénuées de fondement

Étant l'absence totale de documents probants sur l'existence d'un plan d'extermination, ces écrivains ont pris l'habitude de réinterpréter les documents qui nous sont parvenus. Ils considèrent par exemple qu'un document sur la déportation ne concerne pas du tout la déportation mais est une façon artificieuse de parler d'extermination. Manvell & Frankl expliquent "qu'on utilisait divers termes pour camoufler le génocide, notamment "Aussiedlung" (évacuation, émigration) et "Abbeforderung" (mise en route, transport, évacuation)" (*ibid*, p.265). Ces auteurs ne donnent donc plus aux mots le sens qu'ils ont réellement si ce sens ne cadre pas avec ce qu'on veut prouver. Ces "contorsions" verbales sont poussées jusqu'aux extrêmes les plus incroyables, comme leur interprétation de la directive de Heydrich sur l'emploi de la main-d'œuvre à l'Est. Autre exemple: l'ordre de Himmler d'envoyer des déportés à l'Est, "c'est-à-dire de les faire périr" (*ibid*, p.251). Reitlinger, qui est également embarrassé de ne pas trouver de preuve, fait exactement la même chose en déclarant qu'il est évident, d'après les "circonlocutions" utilisées dans les termes des procès-verbaux de la Conférence de Wannsee, "qu'on avait l'intention d'assassiner lentement une race entière" (*ibid*, p.98). L'examen des documents qui nous sont présentés comme preuves est important parce qu'il révèle l'édifice de conjectures et d'hypothèses dénuées de fondement sur lequel s'appuie la légende de l'extermination. Les Allemands avaient une propension extraordinaire à tout noter par écrit dans tous les détails, et pourtant, parmi les milliers de documents saisis après la guerre, de la S.D. et de la Gestapo, les dossiers de l'Office Supérieur de Sécurité du Reich, du quartier général de Himmler et les directives de guerre de Hitler, il n'y a pas un seul ordre d'extermination des Juifs ni nulle part ailleurs. Nous verrons plus loin que cela a été reconnu, en fait, par le Centre Mondial de Documentation Juive Contemporaine à Tel-Aviv. Les tentatives faites pour découvrir des "allusions voilées" au génocide dans des discours tels que celui de Himmler aux SS-Obergruppenführer à Posen en 1943 n'ont pas plus de chance de succès. Nous examinons au chapitre suivant les dépositions faites au Procès de Nuremberg après la guerre, qui furent, dans tous les cas, arrachées par la contrainte.

5. Les Procès de Nuremberg

L'histoire des Six Millions reçut la sanction de la chose jugée grâce aux Procès de Nuremberg qui permirent aux Alliés de condamner les dirigeants allemands entre 1945 et 1949. Ces procès furent la comédie juridique la plus grande et la plus honteuse de l'Histoire. Pour une étude beaucoup plus détaillée des iniquités de ces procès qui, comme le déclara le Maréchal Montgomery, furent un crime du fait d'avoir perdu la guerre, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages cités ci-dessous et particulièrement au livre remarquable de F. J. P. Veale, juriste anglais distingué, *Advance to Barbarism* (Nelson, 1953).

Dès le début, les Procès de Nuremberg se basèrent sur des statistiques grossièrement erronées. Dans son réquisitoire du 20 novembre 1945, Sidney Alderman déclara qu'il y avait 9.600.000 Juifs dans les pays d'Europe occupés par l'Allemagne. Nous avons montré plus haut que c'est une absurdité. Il est arrivé à ce total:

a) en ne tenant aucun compte de toute l'émigration juive entre 1933 et 1945

b) en ajoutant tous les Juifs d'Union Soviétique, y compris les deux millions et plus qui ne se trouvèrent jamais dans les zones occupées par les Allemands.

Le même total artificiellement gonflé, légèrement arrondi à 9.800.000, fut présenté de nouveau au Procès Eichmann en Israël par le Prof. Shalom Baron.

Les prétendues Six Millions de victimes firent leur apparition pour la première fois à Nuremberg comme base de l'accusation, et après que la Presse de l'époque eut jonglé parfois avec des totaux de dix millions ou plus, les Six Millions trouvèrent créance et s'imposèrent par la suite dans les mass media internationaux. On pourrait comprendre qu'on ait ajouté foi à ce chiffre bizarre dans l'ambiance de récrimination irréfléchie de 1945, mais il est très significatif de constater qu'il était devenu insoutenable en 1961, lors du Procès Eichmann. Le tribunal de Jérusalem évita soigneusement de citer le chiffre de Six Millions et l'acte d'accusation dressé par Gideon Haussner parlait simplement de "quelques" millions.

A Nuremberg, on ne tint aucun compte des principes juridiques

Pour ne pas se laisser induire en erreur en croyant que l'extermination des Juifs a été "prouvée" à Nuremberg par des "documents", des "preuves testimoniales", il faut considérer la nature des procès eux-mêmes puisqu'ils ne tinrent aucun compte de principes juridiques valables. Les accusateurs furent à la fois demandeurs, juges et bourreaux, la "culpabilité" était tenue comme établie dès le principe. Parmi les juges, nous trouvons naturellement les Soviétiques dont les crimes innombrables comprenaient le massacre de 15.000 officiers polonais dont les cadavres furent découverts par les

Allemands dans la forêt de Katyn, près de Smolensk. Au procès de Nuremberg, l'accusateur public soviétique essaya d'attribuer ce massacre aux Allemands! A Nuremberg, on créa une législation *ex post facto* afin de juger des gens pour des "crimes" qui furent seulement déclarés être des crimes après qu'ils eussent été prétendument commis. Jusqu'alors, le principe légal le plus fondamental était qu'on ne peut être déclaré coupable de violer une loi que si cette loi était en vigueur au moment de l'infraction. "*Nulla Poena Sine Lege*".

A Nuremberg, on ne tint aucun compte des Règles pour les Preuves mises au point au cours des siècles par la jurisprudence britannique pour découvrir la vérité d'un chef d'accusation avec autant de certitude que possible. A Nuremberg, on décréta que "le Tribunal ne serait pas lié par des règles technique de preuve", mais "pourrait admettre toute preuve testimoniale qu'il estimerait avoir une valeur probante", c'est-à-dire qui viendraient soutenir une conviction. Ceci signifiait en pratique qu'on admettait des dépositions sur la foi d'autrui, des simples ouï-dire (non admissibles par des tribunaux normaux), et des documents qui, dans un procès judiciaire normal, sont toujours rejetés comme récusables et sujets à caution. Il est très significatif qu'on ait admis ce genre de "preuves" au procès de Nuremberg, car ce fut une des méthodes principales de fabrication de la légende de l'extermination au moyen de "déclarations par écrit sur l'honneur, déclarations formelles par écrit tenant lieu de serment" frauduleuses. Alors qu'on fit comparaître seulement 240 personnes à la barre des témoins, le Tribunal de Nuremberg accepta pas moins de 300.000 de ces "déclarations par écrit sur l'honneur" ou "déclarations formelles par écrit tenant lieu de serment" qui appuyaient les accusations, sans que ces témoins fussent entendus sous serment. Dans ces conditions, n'importe quel déporté juif ou n'importe quel ancien détenu d'un camp de concentration pouvait alléguer tout ce qui lui passait par la tête dans un esprit de vengeance. Le plus incroyable de toute cette histoire est peut-être le fait qu'on ne permit pas aux avocats de la défense d'interroger contradictoirement les témoins à charge. Une situation un peu semblable exista lors du Procès Eichmann quand on annonça qu'on pourrait à tout moment retirer la défense à l'avocat d'Eichmann "si une situation intolérable se présentait", ce qui signifiait probablement si l'avocat commençait à prouver l'innocence d'Eichmann.

La motivation réelle des procès de Nuremberg fut dénoncée par le juge américain Wenersturm, Président d'un des tribunaux de Nuremberg. Il fut tellement écœuré par le procès qu'il donna sa démission et retourna aux Etats-Unis après avoir remis au *Chicago Tribune* une déclaration dans laquelle il énumérait point par point ses objections (cf. Mark Lautern, *Das letzte Wort über Nurnberg*, p.56). Voici le texte des points 3 à 8:

3. Les membres du Ministère Public, au lieu d'essayer de formuler un nouveau principe légal qui puisse servir de guide, furent poussés uniquement par l'ambition personnelle et le désir de vengeance.

4. Le Ministère Public fit l'impossible pour empêcher les avocats de préparer la défense de chaque accusé et pour qu'ils ne puissent pas produire des témoignages ni des preuves à décharge.

5. Le Ministère Public, dirigé par le Général Taylor, fit l'impossible pour empêcher qu'on demande à Washington de fournir au Tribunal d'autres documents en possession du Gouvernement américain.

6. 90% des personnes composant le Tribunal étaient prévenues contre les accusés pour des raisons politiques ou raciales et favorisaient l'accusation.

7. Le Ministère Public fit en sorte de confier tous les emplois administratifs du Tribunal Militaire à des "Américains" naturalisés de fraîche date qui s'ingéniaient à créer une ambiance hostile aux accusés dans leurs traductions, dans les affaires administratives, etc.

8. Le but réel des procès de Nuremberg fut de montrer aux Allemands les crimes de leur Führer et ce but fut en même temps le prétexte des procès... Si j'avais su sept mois plus tôt ce qui se passait à Nuremberg, je n'y serais jamais allé!

En ce qui concerne le point 6 "90% des personnes composant le Tribunal étaient prévenues contre les accusés pour les raisons politiques ou raciales", ce fait fut confirmé par d'autres personnes présentes. Suivant Earl Carrol juriste américain, le personnel du Ministère Public comprenait 60% de Juifs allemands qui avaient quitté le Reich après la promulgation des lois raciales hitlériennes. Il nota qu'il n'y avait même pas 10% des Américains employés par le Tribunal de Nuremberg qui étaient réellement Américains de naissance. Robert M. Kempner, directeur du Ministère Public, adjoint du Général Taylor, était un émigrant juif allemand. Il était aidé de Morris Amchan. Mark Lautern, qui suivit les procès, écrit dans son livre: "Ils sont tous venus, les Solomon, Schlossberger et Rabinovitch, qui font partie des services du Ministère Public..." (*ibid.*, p.68). Il est donc évident que le principe juridique fondamental selon lequel on ne peut pas être à la fois juge et partie a été bafoué complètement. En outre la majorité des témoins étaient aussi des Juifs. Maurice Bardèche, qui suivit également les procès, dit que la seule préoccupation de ces témoins était de ne pas manifester trop

ouvertement leur haine et d'essayer de donner une impression d'objectivité (*Nuremberg ou la Terre Promise*, Paris, 1948, p.149).

Des "aveux" extorqués par la torture

Mais il y a encore un élément bien plus troublant: les méthodes utilisées à Nuremberg pour arracher des déclarations et des "aveux", spécialement pour obtenir des "aveux" des officiers SS pour soutenir l'accusation d'extermination. Le Sénateur américain Joseph McCarthy, dans une déclaration à la Presse américaine du 20 mai 1949, signala les cas de torture suivants, pour obtenir des aveux des accusés:

A la prison de Schwabisch Hall, des officiers de la SS Leibstandarte Adolf Hitler furent battus jusqu'à ce qu'ils baignèrent dans leur sang, on leur écrasa ensuite les parties sexuelles quand ils étaient étendus sur le sol. Comme on le fit pour de simples soldats pendant le Procès de Malmédy de triste notoriété, les prisonniers furent suspendus par les mains et battus jusqu'à ce qu'ils acceptent de signer les aveux qu'on leur demandait. C'est sur la base de tels "aveux" arrachés par la torture au Général SS Sepp Dietrich et à Joachim Peiper, colonel de la Waffen SS, que la Leibstandarte fut déclarée "organisation criminelle". Quant au Général SS Oswald Pohl, intendant des camps de concentration, on lui barbouilla le visage de matières fécales et il fut battu ensuite jusqu'à ce qu'il fasse des "aveux". A propos de ces cas de torture, le Sénateur McCarthy dit à la Presse: "J'ai entendu des témoins et j'ai lu des témoignages prouvant que les accusés furent battus, maltraités et torturés par des méthodes qui ne pouvaient que germer dans des cerveaux malades. On organisa des simulacres de procès et d'exécutions capitales, on leur dit que leurs familles ne recevraient plus de cartes de ravitaillement s'ils n'avouaient pas. Toutes ces choses se firent avec l'approbation du Ministère Public pour créer l'ambiance psychologique nécessaire pour leur arracher les aveux désirés. Si les Etats-Unis permettent que de tels actes restent impunis, le monde entier aura le droit de nous blâmer sévèrement et de douter à jamais de la rectitude de nos motifs et de notre intégrité morale."

Ces méthodes d'intimidation furent répétées lors des procès de Francfort/s/Main et de Dachau, et un très grand nombre d'Allemands furent condamnés pour des atrocités qu'ils avaient "avouées" dans de telles conditions. Les méthodes qui permirent d'obtenir ces aveux furent révélées dans le *Daily News* de Washington du 9 janvier 1949 par le juge américain Edward L. van Roden, un des trois membres de la Commission Simpson de l'armée américaine qui fit une enquête sur les méthodes utilisées par la justice lors du procès de Dachau. Son récit parut également dans le journal britannique *Sunday Pictorial* du 23 janvier 1949. "Les Américains se déguisaient en prêtres pour entendre les accusés en confession et leur donner l'absolution; ils les torturaient en leur enfonçant des allumettes enflammées sous les ongles; ils leur cassaient les dents et la mâchoire; ils les laissaient seuls en cellule au secret pendant longtemps et ne leur donnaient que des rations de famine." Van Roden expliqua: "Les "aveux" qui furent retenus comme preuves à charge au procès avaient été obtenus après avoir gardé ces hommes au secret, seuls dans une cellule, pendant 3, 4 et 5 mois...Pour interroger les accusés, les Américains leur mettaient une cagoule noire sur la tête et ils les frappaient ensuite au visage avec des coups-de-poing américains en laiton, ils leur donnaient des coups de pied et les battaient avec des flexibles en caoutchouc... Sur les 139 cas de notre enquête, 137 de ces soldats allemands avaient reçu des coups de pied dans les testicules qui leur avaient laissé des blessures inguérissables. C'était un moyen standard utilisé dans les interrogatoires par ces Américains."

Voici les noms de ces "Américains" chargés de ces interrogatoires (et qui, plus tard, firent office de Ministère Public lors des procès): Lt.-Col. Burton, Capt. Raphael Shumacker, Lt. Robert E. Byrne, Lt. William R. Perl, Mr. Morris Ellowitz, Mr. Harry Thon et Mr. Kirschbaum. Le conseiller juridique du tribunal était le Col. A. H. Rosenfeld. Le lecteur verra immédiatement d'après leurs noms que la majorité de ces personnes étaient "prévenues contre les accusés pour des raisons raciales" pour reprendre les mots du juge Wenersturm – c'est-à-dire qu'ils étaient Juifs et qu'on n'aurait jamais dû leur confier une enquête de ce genre.

Malgré le fait que des "aveux" de l'extermination des Juifs furent arrachés dans ces conditions, les dépositions faites aux procès de Nuremberg sont encore considérées comme une preuve concluante de l'assassinat de Six Millions de Juifs par des écrivains tels que Reitlinger et d'autres, et l'on maintient l'illusion que ces procès furent impartiaux et parfaitement conduits dans les règles. Quand on demanda au Général Taylor, Chef du Ministère Public, où il avait trouvé le chiffre de Six Millions de Juifs tués, il répondit qu'il était basé sur les aveux du Général SS Otto Ohlendorf. Ce dernier avait été torturé également et nous examinerons son cas plus loin. Mais en ce qui concerne de tels "aveux" en général, nous ne pouvons mieux faire que de citer le journal britannique *Sunday Pictorial* quand il publia le rapport du juge van Roden:

"Des hommes forts furent réduits à l'état d'épaves humaines prêtes à marmotter n'importe quels aveux exigés par le Ministère Public."

La déposition de Wisliceny

Examinons maintenant quelques-uns de ces documents de Nuremberg. La déposition de Dieter Wisliceny, capitaine de la SS, un adjoint d'Eichmann qui fut ensuite le chef de la Gestapo en Slovaquie, est le document qui est cité le plus fréquemment pour soutenir la légende des Six Millions et qui occupe une grande place dans le livre de Poliakov et Wulf *Das Dritte Reich und die Juden: Dokumente und Aufsätze*. Cette déposition fut obtenue dans des conditions encore plus dures que celles que nous avons décrites ci-dessus, puisque Wisliceny tomba aux mains des communistes tchèques et fut "interrogé" en novembre 1946 dans la prison de Bratislava contrôlée par les Soviétiques. Soumis à la torture, Wisliceny fut réduit à l'état d'épave humaine aux nerfs détraqués qui, finalement, se mettait à sangloter pendant des heures, sans pouvoir s'arrêter, avant qu'on l'exécute. Bien que les conditions dans lesquelles sa déposition fut obtenue lui enlèvent toute vraisemblance, Poliakov préfère ignorer ce "détail" et écrit simplement: "En prison, Wisliceny écrivit plusieurs mémoires qui contiennent des renseignements très intéressants" (*Harvest of Hate*, p.3). Ces mémoires contiennent quelques faits véridiques pour donner un cachet d'authenticité, par exemple que Himmler préconisait avec enthousiasme l'émigration juive et que l'émigration des Juifs européens se poursuivit pendant la guerre, mais généralement, ils correspondent au type des "aveux" spectaculaires qui font partie de la mise en scène des grands procès en URSS. Il y est question souvent de l'extermination des Juifs et ces déclarations essaient d'une manière flagrante de mettre en cause le plus de chefs SS possible. On y trouve aussi de nombreuses erreurs concrètes, notamment l'affirmation que la guerre avec la Pologne eut pour conséquence que 3 millions de Juifs en plus se retrouvèrent dans les territoires occupés par l'Allemagne, mais nous avons démontré plus haut que c'était faux.

Le cas des "Einsatzgruppen"

La déposition de Wisliceny s'étend assez longuement sur les activités des Einsatzgruppen ou unités spéciales de lutte contre les partisans et terroristes utilisées pendant la campagne de Russie. Il faut examiner cette question en détail quand on étudie les procès de Nuremberg parce que les opérations de ces unités spéciales ont été représentées comme un genre de "Six Millions" en miniature, alors qu'il a été prouvé depuis lors que leur action a été dépeinte de la façon la plus exagérée et la plus falsifiée qu'on puisse imaginer. Les Einsatzgruppen étaient 4 unités spéciales composées d'éléments de la Gestapo et du S.D. (Service de Sécurité de la SS) ayant pour tâche d'exterminer les partisans et les commissaires politiques communistes derrière le front des armées allemandes qui avançaient en Russie. En 1939, il y avait déjà 34.000 commissaires politiques dans l'Armée Rouge. C'est Rudenko, le représentant soviétique du Ministère Public aux procès de Nuremberg, qui s'est occupé spécialement des Einsatzgruppen. L'acte d'accusation de 1947 prétendait que ces quatre groupes avaient tué pas moins d'un million de Juifs en Russie au cours de leurs opérations, uniquement parce qu'ils étaient Juifs. Depuis lors, ces accusations sont devenues plus "élaborées"; on prétend maintenant que l'assassinat des Juifs soviétiques par les Einsatzgruppen constituait la première phase du plan d'extermination des Juifs, la seconde phase étant la déportation des Juifs européens en Pologne. Reitlinger reconnaît que l'expression "solution finale" se référait à l'origine à l'émigration et n'avait rien à voir avec la liquidation des Juifs, mais il affirme ensuite qu'une politique d'extermination commença au moment de l'invasion de l'Union Soviétique en 1941. Il examine l'ordre donné par Hitler en juillet 1941 de liquider les commissaires politiques, et il conclut que cet ordre fut accompagné d'un ordre verbal de Hitler aux Einsatzgruppen de liquider tous les Juifs soviétiques (*Die Endlösung*, p.91). Si cette supposition a une base quelconque, c'est probablement la déposition de Wisliceny, sans aucune valeur juridique ni historique, qui prétend que les Einsatzgruppen reçurent bientôt des ordres pour étendre leur mission d'anéantissement des communistes et des partisans afin d'opérer un "massacre général" des Juifs de Russie.

Fait très significatif: il s'agit une nouvelle fois d'un "ordre verbal" d'exterminer les Juifs qui, suppose-t-on, accompagna l'ordre écrit, authentique, de Hitler. Encore une hypothèse nébuleuse et improuvable de Reitlinger. Un ordre précédent du Führer, daté de mars 1941, et signé par le Maréchal Keitel, spécifie clairement quelles seraient les missions réelles des futurs Einsatzgruppen. Il précise que, pendant la campagne de Russie, le Reichsführer SS (Himmler) sera chargé de "missions en vue de préparer l'administration politique, missions qui résultent de la lutte qui devra être menée entre deux systèmes politiques opposés" (Manvell & Frankl, *ibid.*, p.115). Ceci concerne clairement l'élimination du communisme, spécialement des commissaires politiques dont la mission spécifique était l'endoctrinement communiste.

Le procès Ohlendorf

Le procès le plus révélateur sur l'"affaire des Einsatzgruppen" à Nuremberg fut celui du Général SS Otto Ohlendorf, chef de la S.D. qui commandait l'Einsatzgruppe D en Ukraine, rattaché à la 11e

Armée du Maréchal von Manstein. Pendant la dernière période de la guerre, il travailla au Ministère de l'Économie comme expert en commerce extérieur. Ohlendorf subit aussi les tortures décrites plus haut, et dans sa déclaration sur l'honneur du 5 novembre 1945, on le "persuada" d'avouer que 90.000 Juifs avaient été tués, rien que sous son commandement. Le procès d'Ohiendorf n'eut lieu qu'en 1948, longtemps après le procès principal de Nuremberg, et il affirma alors avec insistance que sa déposition précédente lui avait été arrachée par la torture. Dans la déposition principale qu'il fit devant le tribunal, Ohlendorf profita de l'occasion pour démasquer Philip Auerbach, le procureur général juif de l'Office d'Indemnisation des victimes des persécutions du national-socialisme de l'Etat de Bavière qui réclamait à l'époque des indemnisations pour "onze millions de Juifs" qui avaient souffert dans des camps de concentration allemands. Ohlendorf réfuta cette réclamation ridicule en disant "qu'il n'y avait pas la plus petite partie" des gens pour lesquels Auerbach réclamait une indemnisation qui eut jamais vu un camp de concentration. Ohlendorf vécut encore assez longtemps pour voir Auerbach traîné devant un tribunal qui le condamna pour détournement de fonds et faux (il avait fait de faux documents pour justifier le paiement de sommes très importantes à des Juifs qui n'existaient pas); Ohlendorf fut exécuté finalement en 1951.

Ohlendorf expliqua au tribunal que ses unités durent souvent empêcher des massacres de Juifs organisés par des Ukrainiens antisémites derrière le front allemand, et il repoussa l'accusation en disant que les quatre Einsatzgruppen ensemble n'avaient même pas causé un quart des morts que le Ministère Public leur imputait. Il insista sur le fait que la guerre illégale des partisans avait entraîné un nombre bien plus grand de victimes dans l'armée allemande régulière – affirmation confirmée par le gouvernement soviétique qui se glorifia de la mort de 500.000 soldats allemands tués par des partisans.

De fait, Franz Stahlecker qui commandait l'Einsatzgruppe A dans des pays baltes et en Russie Blanche, fut tué par des partisans en 1942. Traitant de la question des Einsatzgruppen, le juriste britannique F. J. P. Veale explique qu'au front de l'Est, il était impossible de faire une distinction convenable entre les partisans et la population civile, parce que tout civil soviétique qui voulait rester à l'écart de la guerre au lieu de participer aux actes de terrorisme s'exposait à être exécuté comme traître par ses compatriotes. Veale écrit à propos des Einsatzgruppen: "Il est bien certain qu'ils avaient l'ordre de combattre la terreur par la terreur" et il trouve étrange qu'on ne trouve rien à redire aux atrocités commises par les partisans simplement parce qu'ils se retrouvèrent dans le camp des vainqueurs (*ibid*, p.223). Ohlendorf était du même avis, et dans une déclaration amère qu'il écrivit avant d'être exécuté il accusa les Alliés d'hypocrisie puisqu'ils condamnaient les Allemands pour n'avoir pas respecté les lois de la guerre conventionnelles alors qu'ils se battaient contre un ennemi sauvage qui ne respectait pas ces lois.

Déformation de la vérité sur les exécutions faites par les Einsatzgruppen

On a constaté plus tard que l'accusation soviétique selon laquelle les Einsatzgruppen avaient exterminé à plaisir 1 million de Juifs pendant leurs opérations était une falsification grandiose. En fait, aucune base statistique ne permit jamais de justifier ce chiffre. Poliakov et Wulf citent à ce propos la déclaration de Wilhelm Hoettl, espion américain, agent double douteux et ancien adjoint d'Eichmann. On se rappelle que Hoettl affirma qu'Eichmann "lui avait dit" que 6 millions de Juifs avaient été exterminés, et il ajouta que 2 millions de ces Juifs avaient été tués par les Einsatzgruppen. Ce chiffre absurde dépassait même les estimations les plus folles du représentant soviétique du Ministère Public, Rudenko, et le tribunal américain qui jugea et condamna Ohlendorf n'y ajouta pas foi.

Le nombre réel de pertes en vies humaines qu'on peut imputer aux Einsatzgruppen a été révélé depuis lors dans le savant ouvrage de R. T. Paget, juriste britannique très compétent: *Manstein, his Campaigns and his Trial* (London 1951). Ohlendorf avait été sous l'autorité nominale de Manstein. La conclusion de Paget est que le Tribunal de Nuremberg, en acceptant les chiffres avancés par le Ministère Public soviétique, a exagéré de plus de 1000 pour cent le nombre de victimes et qu'il a déformé encore plus les situations dans lesquelles ces pertes furent infligées aux Soviétiques. (Ces déformations fantastiques de la vérité occupent six pages dans le livre de William Shirer: *The Rise and Fall of the Third Reich*, pp.1140-46). Nous avons donc ici un cas en miniature des Six Millions légendaires: il n'y a pas eu 1 million de tués mais 100.000. Naturellement, parmi ces 100.000, il ne pouvait y avoir qu'une petite proportion de partisans juifs et de fonctionnaires communistes. Il faut répéter que ces pertes furent le résultat de la guerre sauvage des partisans au front de l'Est, et que les terroristes soviétiques affirment avoir tué cinq fois plus de soldats allemands. La légende subsiste néanmoins selon laquelle l'extermination des Juifs commença par l'intervention des Einsatzgruppen en Russie.

Pour conclure, nous pouvons examiner brièvement le procès de von Manstein qui est à maints égards un exemple typique des méthodes utilisées à Nuremberg. Principalement parce que l'Einsatzgruppe D fut rattaché au secteur du front commandé par von Manstein (bien qu'il ne dût rendre

compte qu'à Himmler), cet homme malade, âgé de soixante-deux ans, considéré par la plupart des autorités en la matière comme le général allemand le plus brillant de la dernière guerre, fut traité d'une manière indigne et jugé pour "crimes de guerre". Sur 17 chefs d'accusation, 15 furent présentés par le gouvernement communiste d'Union Soviétique et 2 par le gouvernement communiste de Pologne. On ne fit comparaître qu'un témoin à charge à ce procès, et son témoignage fut si pénible que l'accusation retira cette preuve à charge. Par contre, l'accusation s'appuya sur 800 "dépositions sur la foi d'autrui" (non admissibles par des tribunaux civilisés normaux) que le tribunal accepta sans aucune preuve de leur authenticité ou d'identification de l'auteur. Le Ministère Public présenta des déclarations formelles par écrit tenant lieu de serment d'Ohlendorf et d'autres chefs SS, et puisque ces officiers n'avaient pas encore été exécutés, Reginald Paget, K.C. (K.C. = King's Counsel, titre conféré à des membres éminents du barreau de Londres), avocat de von Manstein, demanda leur comparution au banc des témoins, ce qui fut refusé par les autorités américaines. Paget déclara que ce refus était dû à la crainte que les condamnés ne révèlent quelles méthodes on leur avait appliquées pour leur faire signer leurs déclarations. En fin de compte, von Manstein fut acquitté de 8 chefs d'accusation, y compris les 2 chefs d'accusation polonais qui, comme l'écrit Paget, "étaient des faux si criants qu'on se demandait comment on avait osé les présenter."

Le procès d'Oswald Pohl

L'affaire des Einsatzgruppen donne un aperçu révélateur des méthodes des procès de Nuremberg et de l'invention du mythe des Six Millions. Un autre élément nous est fourni par le procès d'Oswald Pohl en 1948, très important parce qu'il concerne directement l'administration du système des camps de concentration. Jusqu'en 1934, date à laquelle Himmler demanda son transfert à la SS, Pohl avait été l'officier payeur principal de la Marine de Guerre Allemande. Il fut pendant onze ans le grand directeur de l'administration de toute la SS comme chef du Service Économique et Administratif de la SS qui dut s'occuper après 1941 de la productivité industrielle des camps de concentration. Le comble de l'hypocrisie fut atteint lors de ce procès quand le représentant du Ministère Public dit à Pohl que "si l'Allemagne s'était contentée de faire partir les Juifs hors de son territoire, de leur refuser la nationalité allemande, de les exclure des emplois publics ou de n'importe quelle autre réglementation intérieure semblable, aucune autre nation n'aurait protesté." Alors qu'en réalité, l'Allemagne fut abreuvée d'insultes et dut supporter des sanctions économiques précisément à cause de ces mesures intérieures contre les Juifs qui furent certainement aussi une cause principale de la guerre des démocraties contre l'Allemagne .

Oswald Pohl était une personne extrêmement sensible et intellectuelle qui fut réduit à l'état de loque humaine pendant l'instruction de son procès. Comme le fit remarquer le sénateur McCarthy, Pohl avait signé des pièces à conviction après avoir été durement torturé; il avait fait notamment de faux aveux qu'il avait vu une chambre à gaz à Auschwitz au cours de l'été de 1944. Pendant le procès, le Ministère Public s'acharna sur ce chef d'accusation, mais Pohl repoussa cette accusation avec succès. Le Ministère Public voulait présenter cet homme abattu comme un véritable monstre à face humaine, ce qui était exactement le contraire de ce que témoignaient ceux qui le connaissaient. Un témoignage de ce genre fut fait par Heinrich Hoepker, un antinazi, ami de la femme de Pohl, qui rencontra fréquemment ce dernier entre 1942 et 1945. Hoepker constata que Pohl était une personne d'un caractère extrêmement serein et aux manières douces. Au cours d'une visite chez Pohl au printemps de 1944, Hoepker put voir des détenus d'un camp de concentration qui travaillaient en dehors du camp. Il constata que ces prisonniers travaillaient sans se presser et dans une ambiance détendue sans être harcelés par leurs gardiens. Hoepker déclara que Pohl n'avait pas un état d'esprit émotif à l'égard des Juifs et qu'il ne trouvait rien à redire à ce que sa femme reçoive chez eux son amie juive Annemarie Jacques. Au début de 1945, Hoepker était parfaitement convaincu que l'administrateur des camps de concentration accomplissait sa tâche d'une manière humaine, consciencieuse et dévouée, et il fut étonné des accusations lancées plus tard en 1945 contre Pohl et ses collègues. Madame Pohl constata que son mari garda sa sérénité jusqu'en mars 1945, quand il visita le camp de Bergen-Belsen pendant une épidémie de typhus. Jusqu'alors, ce camp avait été un modèle d'ordre et de propreté, mais le chaos régnant en Allemagne vers la fin de la guerre avait des conséquences désastreuses pour les détenus de ce camp. Pohl, incapable de remédier à ces conditions étant donné les circonstances désespérées de cette phase finale de la guerre, fut profondément ému par cette visite, et selon le témoignage de sa femme, il ne retrouva plus le calme et le sang-froid qui le caractérisaient auparavant. Le Dr. Alfred Seidl, juriste respecté de tous, qui fut le principal avocat de la défense lors des procès de Nuremberg, se consacra à sa tâche avec passion pour obtenir l'acquittement de Pohl. Seidl avait été un ami personnel de l'accusé pendant plusieurs années et il était parfaitement convaincu de son innocence: on accusait Pohl d'avoir établi le plan du génocide des Juifs. La condamnation de Pohl par le Tribunal des Alliés ne modifia en rien l'opinion de Seidl. Il déclara que le Ministère Public n'avait pas réussi à présenter une

seule preuve testimoniale valable contre Pohl. Un des témoignages à décharge les, plus éloquents pour Oswald Pohl fut présenté par le lieutenant-colonel SS Kurt Schmidt-Klevenow, officier de justice du Service Économique et Administratif de la SS, dans sa déclaration sur l'honneur du 8 août 1947. Cette déclaration fut omise à dessein dans les documents publiés sous le titre de *Procès des Criminels de Guerre devant les Tribunaux Militaires de Nuremberg 1946-1949*. Schmidt-Klevenow signalait que Pohl avait soutenu à fond le juge, Konrad Morgen de la Direction Générale de la Police, Judiciaire du Reich qui avait pour tâche de faire des enquêtes sur les irrégularités qui se commettaient dans les camps de concentration. Nous reviendrons plus loin sur un cas pour lequel Pohl approuvait la peine de mort, prononcée contre Koch, commandant d'un camp de concentration, accusé par un tribunal de la SS d'avoir mal administré son camp. Schmidt-Klevenow expliqua que Pohl avait contribué à ce que les chefs des polices locales participent à la juridiction des camps de concentration, et il intervint personnellement pour assurer une discipline sévère du personnel des camps. Bref, les témoignages présentés au procès de Pohl montrent que ce procès ne fut rien d'autre que la diffamation préméditée d'un homme intègre pour soutenir la légende – créée dans un but de propagande – du génocide des Juifs dans les camps de concentration qu'il administrait.

Témoignages falsifiés et déclarations sur l'honneur mensongères

Les témoignages falsifiés à Nuremberg, y compris les dépositions extravagantes à l'appui du mythe des Six Millions, furent faits invariablement sous la contrainte par d'anciens officiers allemands, par des tortures cruelles comme dans les cas cités plus haut, ou parce qu'on leur promis des peines réduites s'ils parlaient dans le sens voulu, comme le fit le général SS von dem Bach-Zelewski. On le menaça de la peine capitale, parce qu'il commandait une brigade de Russes Blancs de la SS qui réprimèrent la révolte des partisans polonais à Varsovie en août 1944. Il était donc disposé à être "coopératif". La déposition de Bach-Zelewski constitua la base des preuves testimoniales contre le Reichsführer SS Heinrich Himmler lors du grand procès de Nuremberg (*Procès des Grands Criminels de Guerre*, Vol. IV, pp. 29, 36). En mars 1941 à la veille de l'invasion de l'Union Soviétique, Himmler organisa une conférence des principaux chefs SS dans son château de Wewelsburg. Bach-Zelewski, expert de la guerre des partisans, y assistait. Dans sa déposition à Nuremberg, il décrivit comment Himmler parla en termes pompeux de la liquidation des peuples d'Europe Orientale, mais Goering, au banc des accusés, ne mâcha pas ses mots pour l'accuser de faux témoignage. Une accusation particulièrement outrageuse de Bach-Zelewski était que Himmler avait déclaré qu'un des buts de la campagne de Russie était de "décimer 30 millions de Slaves". En réalité, comme le déclara son Chef d'Etat-Major, Himmler dit que la guerre de Russie causerait sûrement des millions de victimes (Manvell & Frankl, *ibid*, p.117). Autre mensonge impudent de Bach-Zelewski: il déclara que Himmler assista personnellement à l'exécution de 100 Juifs par un Einsatzkommando à Minsk et que ce spectacle l'impressionna tellement qu'il faillit s'évanouir. On sait pourtant que Himmler était ce jour-là à son quartier général de Shitomir en Ukraine, où il tenait une conférence (cf. K. Vowinckel, *Die Wehrmacht im Kampf*, Vol. 4, p.275).

Les auteurs se basent beaucoup sur le témoignage de Bach-Zelewski dans tous les livres sur Himmler, particulièrement Willi Frischauer dans son livre *Himmler: Evil Genius of The Third Reich* (Londres, 1953, p. 148 ff.). Pourtant Bach-Zelewski rétracta publiquement devant un Tribunal d'Allemagne Occidentale, en avril 1959 ses dépositions à Nuremberg. Il reconnut qu'elles ne correspondaient nullement à la réalité et qu'il les avait faites pour des raisons de convenance et pour ne pas être exécuté. Ce tribunal allemand accepta sa rétractation après en avoir délibéré attentivement. Inutile de dire que ce que Veale appelle le "Rideau de Fer du Silence Discret" fut descendu immédiatement pour camoufler ce désaveu qui n'a pas influencé le moins du monde les auteurs des livres propageant le mythe des Six Millions, et l'on continue à prendre pour argent comptant le témoignage de Bach-Zelewski sur Himmler. Ironie des choses, c'est un antinazi, Felix Kersten, médecin personnel et masseur de Himmler, qui nous dit la vérité sur le Reichsführer SS. Étant donné son opposition au régime nazi, Kersten est enclin à soutenir la légende que l'internement des Juifs signifiait leur extermination, mais comme il connut très bien Himmler personnellement, il ne peut pas s'empêcher de dire la vérité sur lui, et dans son livre *Memoirs 1940-1945* (Londres, 1956, p.119 ff.), il affirme positivement que Heinrich Himmler ne préconisait pas la liquidation des Juifs, mais approuvait et favorisait leur émigration outre-mer. Il ne met pas non plus Hitler en cause. Cependant, la crédibilité de son histoire antinazie s'évanouit quand il déclare, recherchant un croquemitaine de rechange, que le Dr. Goebbels fut réellement celui qui préconisa l'"extermination". Allégation absurde puisque Goebbels s'intéressait encore au projet de Madagascar après qu'il eut été classé temporairement par le Ministère des Affaires Étrangères d'Allemagne, comme nous l'avons montré plus haut.

Nous avons parlé aussi des milliers de "déclarations sur l'honneur par écrit" mensongères acceptées par le Tribunal de Nuremberg sans vérifier l'authenticité de leur contenu et sans identifier les

personnes qui les avaient signées. Ces dépositions sur la foi d'autrui, souvent très bizarres, furent acceptées comme "preuves testimoniales" dès qu'elles portaient la signature requise.

Une déclaration sur l'honneur typique servant de témoignage à charge, contestée par la défense au Procès des Camps de Concentration de 1947, fut celle de Alois Hoellriegel qui faisait partie du personnel du camp de Mauthausen en Autriche. La défense prouva que cette déclaration sur l'honneur avait été forgée pendant que Hoellriegel était soumis à la torture; elle avait déjà été utilisée pour assurer la condamnation du général SS Ernst Kaltenbrunner en 1946. Selon cette déclaration, une liquidation massive de détenus dans des chambres à gaz avait eu lieu à Mauthausen et Hoellriegel avait vu que Kaltenbrunner (le chef SS le plus élevé en grade après Himmler) y avait participé.

Au moment du Procès des Camps de Concentration (le procès de Pohl), un an après, il était devenu impossible d'admettre cette absurdité quand on la présenta de nouveau au tribunal. La défense démontra non seulement que cette déclaration sur l'honneur avait été falsifiée, mais aussi que tous les décès à Mauthausen étaient contrôlés systématiquement par la police locale. Ces décès étaient notés dans un registre du camp, et l'accusation fut très embarrassée quand ce registre fut présenté par la défense comme preuve à décharge. Ce registre était un des rares qui n'avaient pas été détruits. La défense obtint aussi de nombreuses déclarations d'anciens détenus de Mauthausen (camp destiné principalement aux criminels) affirmant qu'on y était traité humainement et conformément aux règlements.

Les accusés de Nuremberg ne croyaient pas aux accusations des Alliés

Il n'y a pas de témoignage plus éloquent de la tragédie et de la tyrannie du procès de Nuremberg que la réaction d'étonnement pathétique ou d'incrédulité outragée des accusés en entendant les inculpations grotesques dont ils devaient se justifier. C'est ce qui apparaît dans la déposition du général SS Heinz Fanslau qui visita la plupart des camps de concentration pendant la dernière phase de la guerre. Bien que faisant partie des unités combattantes de la Waffen-SS, Fanslau s'était préoccupé des conditions qui régnaient dans les camps de concentration et il fut pour les Alliés une proie de choix devant leur permettre de prouver qu'il y avait eu entente criminelle en vue d'exterminer les Juifs. On prétendit qu'il avait dû être impliqué à fond dans cette entreprise d'extermination étant donné ses nombreux contacts avec les commandants des camps de concentration. Quand on sut qu'il allait être jugé, des centaines d'anciens détenus des camps qu'il avait visités firent des dépositions en sa faveur. Après avoir lu l'acte d'accusation du personnel des camps de concentration au Procès de Nuremberg No 4 du 6 mai 1947, Fanslau manifesta son incrédulité en ces termes: "Cela ne peut pas être possible car j'aurais dû aussi en avoir eu connaissance". Il faut attirer l'attention du lecteur sur le fait que, pendant tous les procès de Nuremberg, les dirigeants allemands au banc des accusés ne crurent jamais un seul instant aux allégations du Ministère Public des Alliés. Hermann Goering, qui dut soutenir tout le choc de la propagande faite à Nuremberg sur les prétendues atrocités, ne fut pas convaincu par cette mise en scène. Hans Fritzsche, qui passait en jugement en sa qualité de fonctionnaire le plus haut en grade du ministère de Goebbels, rapporte que Goering, même après avoir entendu la déposition d'Ohlendorf sur les Einsatzgruppen, et celle de Hoess sur Auschwitz, resta convaincu que cette histoire de l'extermination des Juifs était une pure invention de la propagande (*The Sword in the Scales*, Londres, 1953, p.145). A un moment donné du procès, Goering déclara avec l'accent de la conviction que "c'était précisément ici, à Nuremberg" qu'il en avait entendu parler pour la première fois (Shirer, *ibid*, p.1147). Les écrivains juifs Poliakov, Reitlinger, Manvell et Frankl, essaient tous d'impliquer Goering dans cette prétendue extermination, mais dans son livre *Hermann Goering* (Göttingen, 1956), Charles Bewley montre que le Tribunal de Nuremberg ne trouva aucune preuve de cette accusation.

Hans Fritzsche réfléchit à toute cette question pendant les procès et il en conclut qu'il n'y avait pas eu certainement d'enquête approfondie pour étayer ces accusations monstrueuses. Fritzsche fut acquitté; il avait été l'adjoint de Goebbels et un spécialiste de la propagande. Il découvrit que le prétendu massacre des Juifs était le point central de l'accusation contre tous les accusés. Kaltenbrunner, successeur de Heydrich comme chef de l'Office Supérieur de Sécurité du Reich, qui fut le principal accusé pour la SS puisque Himmler s'était suicidé, n'était pas plus convaincu que Goering de la véracité de ces accusations de génocide. Il confia à Fritzsche que le Ministère Public enregistrait des succès apparents grâce à sa technique de coaction, de contrainte exercée sur les témoins et de suppression des preuves; c'est exactement ce que les juges américains Wenersturm et van Roden avaient reproché au Tribunal de Nuremberg.

6. Auschwitz et les Juifs de Pologne

Le camp de concentration d'Auschwitz près de Cracovie en Pologne est toujours cité comme le centre de la prétendue extermination de millions de Juifs. Nous verrons plus loin comment, quand des témoins honnêtes constatèrent après la guerre, dans les zones d'occupation britannique et américaine, qu'il n'y avait pas eu de "chambres à gaz" dans les camps de concentration tels que Dachau et Bergen-Belsen, on déplaça alors l'attention du public vers les camps de l'Est, Auschwitz particulièrement. On affirma qu'il y avait eu, sans aucun doute possible, des chambres à gaz à Auschwitz. Malheureusement (ou heureusement, selon les points de vue), les camps de l'Est se trouvaient en zone russe, de sorte qu'on ne pouvait pas vérifier la véracité de ces affirmations. Les Soviétiques ne permirent la visite du camp d'Auschwitz que 10 ans environ après la guerre, ce qui leur donna tout le temps de modifier son aspect et de rendre plausible l'affirmation qu'on y avait exterminé des millions de personnes. Ceux qui doutent que les Soviétiques soient capables d'une telle tromperie n'ont qu'à penser aux monuments construits en Union Soviétique aux endroits où des milliers de personnes furent assassinées par la police secrète de Staline, alors que les inscriptions sur ces monuments prétendent qu'il s'agit de victimes des troupes allemandes pendant la Deuxième Guerre Mondiale.

Quant au camp d'Auschwitz, il s'agissait en réalité du camp de concentration industriel le plus grand et le plus important de tous produisant toutes sortes de matières pour l'industrie de guerre. Il comprenait des fabriques de caoutchouc synthétique et de dérivés du charbon de l'I.G. Farben-Industrie dont la main-d'œuvre était composée de détenus. Il y avait aussi une station de recherche agricole avec les laboratoires, des pépinières, un élevage de bétail et des usines d'armement de Krupp. Nous avons déjà fait remarquer que ce genre d'activité était la fonction principale des camps de concentration; toutes les grandes firmes y avaient des filiales et la SS créait même ses propres usines. Les relations des visites des camps par Himmler montrent qu'elles avaient principalement pour but de contrôler leur capacité de rendement industriel. Quand il visita Auschwitz en mars 1941 en compagnie de directeurs de la firme I. G. Farben, il ne s'intéressa pas aux problèmes du camp en tant que camp d'internement mais ordonna simplement qu'on l'agrandisse pour y loger 100.000 détenus qui devaient fournir la main-d'œuvre à l'I. G. Farben. Ceci ne cadre pas du tout avec une politique d'extermination de millions de prisonniers.

Des millions et encore des millions

C'est pourtant dans ce seul camp que, suppose-t-on, les Allemands auraient exterminé près de la moitié des Six Millions de Juifs, et certains auteurs parlent même de 4 ou de 5 millions. Quatre millions fut le total sensationnel annoncé par le Gouvernement Soviétique après que les communistes eussent "examiné" le camp, au moment même où ils essayaient d'imputer le massacre de Katyn aux Allemands.

Reitlinger reconnaît que les renseignements sur Auschwitz et sur d'autres camps de l'Est proviennent des régimes communistes implantés après la guerre en Europe Orientale: "Les témoignages sur les camps de la mort en Pologne furent recueillis principalement après la guerre par des commissions officielles polonaises et par la Commission Centrale Historique Juive de Pologne" (*The Final Solution*, p.631). Cependant, aucun témoin oculaire authentique, vivant, de ces "exterminations par le gaz" n'a jamais été présenté ni authentifié. Benedikt Kautsky, interné pendant 7 ans dans des camps de concentration, dont 3 ans à Auschwitz, a prétendu dans son livre *Teufel und Verdammte* (Zurich, 1946) qu'il y avait eu "au moins 3.500.000 Juifs tués à Auschwitz." Affirmation remarquable puisqu'il reconnaît qu'il n'a jamais vu de chambre à gaz. Il l'avoue dans les termes suivants: "J'ai été dans les grands camps de concentration allemands. Cependant, pour faire honneur à la vérité, je dois dire que je n'ai jamais vu, dans aucun camp, une installation telle qu'une chambre à gaz" (p. 272-3). La seule exécution dont il fut réellement témoin fut celle de deux détenus polonais qui furent exécutés pour avoir tué deux détenus juifs. Kautsky fut transféré de Buchenwald en octobre 1944 pour travailler à Auschwitz-Buna; il souligne dans son livre que l'emploi de prisonniers dans l'industrie de guerre fut une caractéristique principale du système des camps de concentration jusqu'à la fin de la guerre. Il ne nous explique pas comment cette masse de prisonniers est conciliable avec une prétendue politique d'extermination des Juifs.

On prétend que les exterminations à Auschwitz eurent lieu entre mars 1942 et octobre 1944; pour tuer en 32 mois la moitié des Six Millions, donc 3 millions de Juifs, les Allemands auraient dû tuer 94.000 personnes par mois égale 3.350 par jour, 24 heures sur 24, pendant plus de deux ans et demi, et se débarrasser ensuite des cadavres. C'est un mensonge si risible qu'il est à peine besoin de le réfuter. Et pourtant, Reitlinger prétend très sérieusement que le camp d'Auschwitz était équipé pour

exterminer au moins 6.000 personnes par jour, qui auraient donné un total de 5 millions environ en octobre 1944. Cependant, toutes ces estimations ne sont que de la "petite bière" en comparaison des fantaisies extravagantes d'Olga Lengyel dans son livre *Five Chimneys* (Londres, 1959). Elle affirme avoir été détenue à Auschwitz et qu'on incinérait dans ce camp au moins "720 cadavres par heure, soit 17.280 en 24 heures". Elle prétend aussi, qu'on y brûlait, en plus, 8.000 personnes par jour dans les "fosses de la mort" et que cela faisait donc "en chiffres ronds, environ 24.000 cadavres qui étaient 'traités' chaque jour" (p. 80-1).

Ceci signifierait naturellement une cadence annuelle de plus de 8,5 millions. Donc, entre mars 1942 et octobre 1944, le camp d'Auschwitz aurait servi en définitive à "liquider" plus de 21 millions de personnes, six millions de plus que la population juive du monde entier. Tout commentaire est superflu!

Bien qu'on suppose que plusieurs millions de détenus sont morts rien qu'à Auschwitz, Reitlinger doit reconnaître qu'il n'y eut que 363.000 détenus inscrits dans ce camp pendant toute la période comprise entre janvier 1940 et février 1945 (*The SS: Alibi of a Nation,* p.268 ff.), et ce n'étaient certainement pas tous des Juifs. On a prétendu souvent que beaucoup de prisonniers n'ont jamais été inscrits, mais personne n'en a fourni la preuve. Même s'il y eut autant de non-inscrits que d'inscrits, cela représenterait seulement un total de 750.000 détenus – vraiment très peu pour en éliminer trois ou quatre millions. De plus, de très nombreux détenus d'Auschwitz furent libérés ou transférés pendant la guerre, et 80.000 prisonniers furent évacués vers l'Ouest en janvier 1945 avant l'arrivée de l'Armée Rouge.

Un exemple suffira pour démontrer les mensonges des statistiques du nombre de morts à Auschwitz. Shirer prétend qu'on tua 300.000 Juifs hongrois à Auschwitz en 46 jours seulement pendant l'été de 1944 – 300.000 au moins – *(ibid*, p.1156). Ce total représenterait presque toute la population juive de Hongrie qui s'élevait à 380.000 personnes environ. Mais suivant l'Institut Central de la Statistique de Budapest, il y avait 260.000 Juifs en Hongrie en 1945 (chiffre qui correspond à peu près à celui du Joint Distribution Committee: 220.000), de sorte qu'il y eut seulement 120.000 Juifs hongrois classés dans la catégorie: "ne résident plus en Hongrie". Sur ces 120.000, 35.000 avaient émigré pour ne pas devoir supporter le nouveau régime communiste, et 25.000 étaient encore retenus en Union Soviétique après avoir travaillé là-bas dans des bataillons de travailleurs organisés par les Allemands. Il ne reste donc que 60.000 Juifs hongrois manquante, mais M. E. Namenyi estime que 60.000 Juifs sont retournés en Hongrie après avoir été déportés en Allemagne, bien que Reitlinger dise que ce chiffre est trop élevé (*The Final Solution*, p. 497). C'est possible, mais en tenant compte de l'émigration importante des Juifs hongrois pendant la guerre (cf. *Rapport du CICR*, Vol. I, p.649), le nombre de Juifs hongrois morts ou tués pendant la guerre doit avoir été très réduit à vrai dire.

Auschwitz: un témoin raconte

On commence enfin à essayer de faire connaître de nouveaux éléments concernant Auschwitz. Ils se trouvent dans une publication récente intitulée: *Die Auschwitz-Lüge: Ein Erlebnisbericht von Thies Christophersen* (Le mensonge d'Auschwitz: Relation de choses vues et vécues à Auschwitz par Thies Christophersen), KRITIK-Verlag, D-2341 Mohrkirch, 1973. Ce témoignage, publié par l'avocat allemand, Dr. Manfred Roeder, dans la périodique "Deutsche Burger-lnitiative", a été rédigé par Thies Christophersen qui fut envoyé à Auschwitz – ce n'était pas un détenu! – pendant la guerre pour y travailler dans les laboratoires de recherche de la Bunawerk pour la production de caoutchouc synthétique pour le Kaiser Wilhelm Institute. En mai 1973 peu après la publication de ce récit, Simon Wiesenthal le fameux "chasseur de nazis" juif, écrivit au Barreau de Francfort pour exiger qu'on fasse comparaître devant la commission de discipline du Barreau le Dr. Roeder, membre de ce Barreau, éditeur de la brochure et auteur de la préface. L'action réclamée par Wiesenthal fut entamée au mois de juillet, mais non sans que de dures critiques eussent été enregistrées, même dans la Presse, qui demandait: "Simon Wiesenthal est-il le nouveau Gauleiter d'Allemagne?" (*Deutsche Wochenzeitung*, 27 juillet 1973). Le récit de Christophersen est certainement un des documents les plus importants pour étudier ce qui s'est passé réellement à Auschwitz. L'auteur a séjourné à Auschwitz pendant toute l'année en 1944 et il visita à cette occasion tous les camps séparés constituant le grand complexe d'Auschwitz, y compris Auschwitz-Birkenau où, prétend-on, des Juifs furent massacrés en masse. Christophersen, quant à lui, est certain que c'est complètement faux. Il écrit: "J'étais à Auschwitz de janvier 1944 à décembre 1944. Après la guerre, j'ai entendu raconter que les SS avaient massacré les détenus juifs en masse et j'en fus profondément surpris. Malgré toutes les déclarations des témoins, tous les articles des journaux et toutes les émissions de radio et de TV, je ne crois toujours pas à ces actes horribles. Je l'ai répété constamment et partout, mais en vain. Personne ne voulait me croire." (p.14).

Le manque de place ne nous permet pas de reproduire en détail son témoignage sur ce qu'il a vu à Auschwitz, témoignage comprenant des faits sur le train-train du camp et la vie quotidienne des

prisonniers qui diffèrent totalement des affirmations de la propagande (pp. 22-7). Ses révélations sur la prétendue extermination pratiquée à Auschwitz sont plus importantes. "Pendant tout mon séjour à Auschwitz, je n'ai jamais observé la moindre trace de massacres dans des chambres à gaz. En outre, l'histoire de l'odeur de viande en train de brûler qui enveloppait le camp, qu'on raconte souvent, est un mensonge effronté. Près du camp principal (Auschwitz-I), il y avait un grand atelier de maréchal ferrant d'où provenait une odeur de corne brûlée qui n'était pas agréable, naturellement." (p. 33-4). Reitlinger confirme qu'il y avait à Auschwitz cinq hauts fourneaux et cinq mines de charbon qui constituaient le camp Auschwitz-III avec les usines de la Bunawerk (*ibid*, p. 452). Christophersen reconnaît qu'il devait certainement y avoir des fours crématoires à Auschwitz puisque 200.000 personnes vivaient dans ce camp et qu'il y a des fours crématoires dans toutes les grandes villes de 200.000 habitants. Il y eut naturellement des gens qui moururent à Auschwitz, mais pas seulement des prisonniers. La femme du supérieur de Christophersen, l'Obersturmbannführer A., est morte aussi à Auschwitz (p. 33). L'auteur de ce récit explique: "Il n'y avait pas de secret à Auschwitz. En septembre 1944, une commission de la Croix Rouge Internationale vint inspecter le camp. Elle s'intéressa particulièrement au camp de Birkenau, mais nous eûmes aussi plusieurs inspections à Raisko" (division Bunawerk, p. 35).

Christophersen fait remarquer que les visites constantes, au camp d'Auschwitz, de personnes venues de l'extérieur, montrent l'impossibilité d'une "extermination" massive qui ne pouvait quand même pas passer inaperçue. Quand il décrit la visite de sa femme au camp, au mois de mai 1944, il note: "Le fait que nous pouvions recevoir à tout moment des visites de nos parents prouve que l'administration du camp n'avait rien à cacher. Si Auschwitz avait été un grand camp d'extermination, nous n'aurions certainement pas pu recevoir de telles visites" (p. 27).

Après la guerre, Christophersen entendit raconter qu'il y avait à Auschwitz, à proximité du camp principal, un bâtiment avec des cheminées gigantesques. "On dit que c'étaient les fours crématoires. Pourtant, quand j'ai quitté Auschwitz en décembre 1944, je n'ai pas vu ce bâtiment à cet endroit" (p. 37). Ce bâtiment mystérieux existe-t-il aujourd'hui? Apparemment non; Reitlinger prétend qu'il fut démoli et "détruit entièrement par le feu au vu et au su de tout le camp", en octobre 1944, mais Christophersen n'a jamais vu cette démolition publique. Bien qu'on dise que cette destruction se fit "au vu et au su du camp", on prétend également qu'un témoin juif seulement y assista, un certain Dr. Bendel, et c'est l'unique témoignage sur ce fait. (Reitlinger, *ibid*, p. 457). C'est un cas typique de ce genre de récits. Quand il s'agit de prouver noir sur blanc, les "témoins" deviennent étrangement évasifs; le bâtiment a été "démoli", le document "s'est perdu, l'ordre était "verbal". On montre aujourd'hui aux visiteurs, à Auschwitz, un petit four, en leur disant qu'il a servi à exterminer des millions de personnes. La commission officielle soviétique qui "fit une enquête" sur le camp annonça le 12 mai 1945 qu'en "employant des coefficients rectifiés... la commission technique d'experts a constaté que pendant la durée d'existence du camp d'Auschwitz, les massacreurs allemands exterminèrent dans ce camp 4 millions de personnes au moins ..."

Le commentaire étonnamment sincère de Reitlinger est parfaitement correct: "Le monde est devenu méfiant quant aux "coefficients rectifiés", et le chiffre de 4 millions est devenu ridicule" (*ibid*, p. 460).

Finalement, le récit de Christophersen attire l'attention sur un fait très curieux: le seul accusé absent lors du Procès d'Auschwitz à Francfort en 1963 était Richard Baer, qui avait succédé à Rudolf Hoess comme commandant d'Auschwitz. Bien qu'il était en excellente santé, il mourut brusquement en prison avant le début du procès, "d'une manière très mystérieuse, écrit le journal *Deutsche Wochenzeitung* du 27 juillet 1973. (N.d.T.: Les autorités allemandes de Bonn refoulèrent à la frontière Paul Rassinier, ancien détenu des camps de concentration, qui voulait assister au Procès d'Auschwitz comme correspondant pour un journal français. Voir plus loin le chapitre consacré à Rassinier). La mort soudaine de Baer avant qu'il puisse déposer devant le tribunal est étrange, puisque le journal français Rivarol rappela que Baer avait toujours affirmé que, pendant toute la période de son commandement du camp d'Auschwitz, il n'avait jamais vu de chambres à gaz, et qu'il ne croyait pas non plus que de telles c'oses avaient existé, et que rien ne le dissuaderait d'affirmer cette vérité. En résumé, le récit de Christophersen vient s'ajouter à un ensemble croissant de témoignages démontrant que le complexe industriel géant d'Auschwitz (trente installations séparées, complexe divisé en deux par la ligne de chemin de fer importante de Varsovie à Cracovie) n'était rien d'autre qu'un vaste centre de production de l'industrie de guerre où les détenus étaient astreints à travailler, c'est certain, mais qui n'était sûrement pas un centre d'"extermination massive".

Le ghetto de Varsovie

Quant au nombre de victimes, on prétend que les Juifs polonais souffrirent le plus de la politique d'extermination, non seulement à Auschwitz, mais aussi dans une infinité de "camps de la mort"

découverts récemment tels que Treblinka, Sobibor, Belzec, Maidanek, Chelmno, et à plusieurs autres endroits plus obscurs qui semblent brusquement avoir pris de l'importance. Le soulèvement dramatique du ghetto de Varsovie en avril 1943 est mis au centre de la prétendue extermination des Juifs de Pologne. On le représente souvent comme une révolte contre la déportation vers les chambres à gaz; il faudrait donc croire que le sujet prétendu des "discussions secrètes" entre Hitler et Himmler avait transpiré et que la nouvelle s'en était largement propagée à Varsovie! Le cas du ghetto de Varsovie est très instructif pour ce qui concerne la création de la légende de l'extermination. En effet, on présente souvent l'évacuation du ghetto par les Allemands en 1943 comme l'"extermination des Juifs polonais", bien que ce ne fut rien de semblable, et l'on créa toute une mythologie après la publication de romans à sensation tels que *The Wall* de John Hersey et *Exodus* de Leon Uris.

Quand les Allemands occupèrent la Pologne, ils enfermèrent les Juifs – pour des raisons de sécurité – non pas dans des camps d'internement, mais dans des ghettos. L'administration intérieure des ghettos était assurée par des Conseils Juifs élus par les Juifs eux-mêmes, et la police était exercée par une police juive indépendante. Une monnaie spéciale fut créée à l'usage des ghettos pour empêcher la spéculation. Que ce système fut bon ou mauvais, il était compréhensible en temps de guerre, et bien que le ghetto soit peut-être une organisation sociale déplaisante, ce n'est sûrement pas un système barbare ni un système conçu pour la destruction d'une race. Mais, naturellement, on prétend que les ghettos étaient conçus en réalité pour réaliser l'extermination. Dans une publication récente sur le ghetto de Varsovie, l'auteur ose affirmer impudemment que les camps de concentration "remplaçaient le système consistant à entasser les Juifs dans des ghettos surpeuplés et à les faire mourir de faim." Il semble donc que, quel que fut le système de sécurité utilisé par les Allemands, et quelque peine qu'ils se fussent donné pour que les Juifs pussent conserver un semblant de communauté, ils n'échapperont jamais à l'accusation d'avoir voulu "exterminer" les Juifs.

Nous avons déjà établi que suivant le recensement de 1931, il y avait 2.732.600 Juifs en Pologne, et qu'après l'émigration et la fuite des Juifs polonais en Union Soviétique, il n'en restait plus que 1.100.000 dans la partie de la Pologne occupée par l'Allemagne. Ces faits incontestables n'empêche cependant pas Manvell & Frankl d'affirmer qu'"il y avait plus de 3 millions de Juifs en Pologne au moment de l'invasion allemande" et qu'en 1942, "il ne restait encore 2 millions environ qui attendaient la mort" (*ibid*, p. 140). En réalité, sur le million de Juifs et quelques qui restaient en Pologne au moment de l'invasion allemande, prés de la moitié, 400.000 environ, furent concentrés par la suite dans le ghetto de Varsovie, sur une superficie de 6,4 km2, autour de l'ancien ghetto du Moyen Age. Le transfert des Juifs restants vers le Gouvernement Général de Pologne était déjà terminé en septembre 1940. Au cours de l'été de 1942, Himmler ordonna de transférer tous les Juifs polonais dans des camps d'internement pour utiliser cette main-d'œuvre. Donc, entre juillet et octobre 1942, plus des trois quarts des Juifs du ghetto de Varsovie furent évacués et transportés pacifiquement, sous la surveillance de la police juive. Nous avons déjà vu qu'on prétend que le transfert dans les camps se termina par "l'extermination", mais les preuves disponibles montrent sans aucun doute possible que cette mesure avait uniquement pour but: procurer de la main-d'œuvre et prévenir des troubles. En premier lieu, Himmler découvrit lors d'une visite par surprise à Varsovie en janvier 1943 que 24.000 Juifs enregistrés comme ouvriers des usines d'armement travaillaient en fait illégalement comme tailleurs et fourreurs (Manvel & Frankl, *ibid*, p. 140); le ghetto servait aussi de base pour des raids de subversion dans le Grand Varsovie. Après six mois d'évacuation pacifique, alors qu'il restait seulement 60.000 Juifs dans le ghetto, les Allemands durent faire face à une révolte armée le 18 avril 1943. Manvell & Frankl reconnaissent que "les Juifs faisant partie des mouvements de résistance organisés faisaient entrer des armes en fraude dans le ghetto depuis longtemps et que des groupes de combat ouvrirent le feu et tuèrent des SS et des membres de la milice qui escortaient une colonne de déportés." Les terroristes du ghetto furent aidés par l'Armée Métropolitaine Polonaise (armée secrète) et par le parti communiste polonais. C'est donc pour répondre a une révolte appuyée par des partisans et des communistes que l'armée allemande d'occupation entra en action, comme l'aurait fait n'importe quelle armée dans une situation semblable, pour éliminer les terroristes, si nécessaire en détruisant même la zone résidentielle. Il faut rappeler que toute l'opération d'évacuation se serait poursuivie pacifiquement si des extrémistes juifs n'avaient pas organisé cette révolte armée qui était vouée à l'échec. Quand le général SS Stroop pénétra dans le ghetto avec des voitures blindées le 19 avril, il subit immédiatement le feu des terroristes et perdit 12 hommes; les pertes allemandes et polonaises (milice polonaise au service des Allemands) au cours des combats qui durèrent 4 semaines furent de 101 tués et blessés. La résistance opiniâtre de l'organisation de combat juive dans cette lutte où elle n'avait aucune chance de vaincre entraîna la mort de 12.000 Juifs, selon les estimations, en majeure partie parce qu'ils restèrent dans les immeubles et les abris en flammes. Les Allemands capturèrent cependant 56.065 habitants du ghetto qui furent réinstallés pacifiquement à divers endroits du Gouvernement Général. Plusieurs Juifs

du ghetto, irrités de la terreur imposée par l'organisation de combat, avaient tenté d'informer les autorités allemandes de l'emplacement des états-majors de la résistance.

Des survivants inattendus

Les circonstances de la révolte du ghetto de Varsovie et les déportations des Juifs dans les camps de travail de l'Est tels qu'Auschwitz donnèrent naissance à des récits extrêmement dramatiques sur le destin des Juifs polonais, le groupe de Juifs le plus important d'Europe. Le Comité Mixte de Distribution Juif affirma dans des documents préparés pour le Procès de Nuremberg qu'il ne restait plus que 80.000 Juifs en Pologne en 1945. Il prétendait aussi qu'il ne restait plus de Juifs polonais parmi les "personnes déplacées" en Allemagne et en Autriche, affirmation ne coïncidant nullement avec le nombre de Juifs polonais arrêtés pour "marché noir" par les autorités d'occupation britanniques et américaines. Cependant, le nouveau régime communiste installé en Pologne par l'Armée Rouge ne put empêcher un grand pogrom à Kielce, le 4 juillet 1946, et plus de 150.000 Juifs polonais prirent la fuite et se réfugièrent en Allemagne Occidentale. Leur arrivée était embarrassante, et on les fit émigrer en un temps record vers la Palestine et les Etats-Unis. Le nombre de Juifs polonais ayant survécu à la guerre subit par la suite des rectifications importantes; dans l'*American Jewish Year Book 1948-1949*, on trouve le chiffre de 390.000, un peu plus que les 80.000 du début! Nous pouvons nous attendre à d'autres rectifications dans le même sens à l'avenir.

7. Quelques mémoires publiés sur les camps de concentration

L'industrie de l'édition des livres de poche et des magazines fut le facteur le plus important de la propagation de la légende de l'extermination; ce sont les récits à sensation de ces éditeurs, produits dans un but de lucre, qui popularisèrent le mythe des 6 millions dont l'intention et le caractère étaient entièrement politiques. Ces véritables évangiles de la haine de l'Allemagne connurent leur apogée dans les années 50, mais cette industrie est toujours florissante et connaît un nouveau boom actuellement. Il s'agit généralement de "mémoires" se répartissant entre deux catégories de base: les prétendus mémoires des anciens SS, commandants de camps, etc. etc., et les souvenirs à vous figer le sang dans les veines écrits prétendument par des anciens détenus des camps de concentration.

Origines communistes

L'exemple le plus notable de la première catégorie est le livre *Commandant d'Auschwitz* par Rudolf Hoess (Londres, 1960) publié d'abord en polonais sous le titre de *Wspomnienia* par le gouvernement communiste de Pologne. Hoess était un homme jeune qui prit le commandement du camp d'Auschwitz en 1940. Il fut arrêté d'abord par les Anglais et détenu à Flensburg, mais livré bientôt aux autorités communistes de Pologne qui le condamnèrent à mort en 1947 et l'exécutèrent presque immédiatement. Les "mémoires" de Hoess sont incontestablement un document fabriqué par les communistes, comme nous allons le démontrer, bien que les communistes prétendent qu'on "ordonna à Hoess d'écrire l'histoire de sa vie" et qu'il existe soi disant un original manuscrit, mais personne ne l'a jamais vu. Hoess fut soumis a la torture et au lavage de cerveau par les communistes pendant sa détention, et il vint témoigner à Nuremberg comme un automate, sur un ton monocorde, en regardant sans voir personne, sans aucune expression sur son visage. Même Reitlinger rejette son témoignage parce qu'il est irrémédiablement récusable. En fait, il est remarquable de constater combien il y a de "preuves" des Six Millions qui proviennent de sources communistes; on y trouve les documents principaux tels que la déclaration de Wisliceny et les "mémoires" de Hoess qui sont certainement les deux sources les plus citées dans tout ce qui se publie sur l'extermination. Tous les renseignements sur les "camps de la mort" tels qu'Auschwitz sont également d'origine communiste: Commission Historique Juive de Pologne, Commission Centrale d'Investigation des Crimes de Guerre de Varsovie et Commission Officielle des Crimes de Guerre de Moscou.

Reitlinger reconnaît que le témoignage de Hoess à Nuremberg fut une énumération d'exagérations insensées telles que l'affirmation qu'on tuait 16.000 personnes par jour à Auschwitz, ce qui aurait donné un total de plus de 13 millions pour toute la guerre. Au lieu d'expliquer que des estimations de ce genre sont purement et simplement des faux d'inspiration soviétique, Reitlinger et d'autres préfèrent penser que de telles exagérations ridicules étaient le fait d'une sorte de "fierté professionnelle". Malheureusement, cette explication ne cadre pas du tout avec les mémoires prétendument authentiques de Hoess qui essaient habilement de rendre la chose plausible en suggérant que Hoess avait ce travail en aversion. On prétend que Hoess a "avoué" qu'il y avait eu en tout 3 millions de détenus exterminés à Auschwitz, bien que, lors de son procès à Varsovie, l'accusation eut réduit ce total à 1.135.000. Nous avons déjà signalé cependant que le gouvernement soviétique avait

annoncé un chiffre officiel de 4 millions après son "enquête" au camp en 1945. Ce genre de jonglerie désinvolte avec des millions de morts ne semble pas gêner les auteurs des livres sur l'extermination des Juifs. Il serait fastidieux de passer en revue les "mémoires" de Hoess avec tous leurs détails horribles. Nous pouvons nous limiter aux aspects de la légende de l'extermination conçus dans le but évident de rendre impossible toute preuve de leur fausseté. C'est le cas, par exemple, pour la manière dont on décrit la prétendue extermination des Juifs. On dit qu'elle était effectuée par un "détachement spécial" de Juifs détenus. Ils réceptionnaient les contingents d'arrivants, les conduisaient dans les énormes "chambres à gaz" et faisaient disparaître les cadavres ensuite. Les SS intervenaient donc très peu dans ce processus et la majeur partie du personnel SS du camp pouvait être laissée dans l'ignorance complète du "programme d'extermination". Naturellement, on ne trouverait jamais aucun Juif qui avouerait avoir fait partie de cet horrible "détachement spécial", de sorte que toute l'histoire est impossible à prouver, ce qui est bien commode. Il faut répéter qu'on n'a jamais présenté aucun témoin oculaire vivant, authentique, de ces événements. Un lapsus incroyable des éditeurs communistes prouve de manière concluante que les mémoires de Hoess sont un faux: on fait dire à Hoess que les Témoins de Jéhovah qui se trouvaient à Auschwitz approuvaient l'extermination des Juifs parce que les Juifs étaient les ennemis du Christ. Comme chacun sait, les Témoins de Jéhovah sont persécutés actuellement un Union Soviétique et dans tous les pays satellites d'Europe de l'Est, parce que les communistes les considèrent comme la secte religieuse la plus dangereuse au point de vue de la doctrine communiste. Le fait que cette secte soit diffamée délibérément et grossièrement dans les mémoires de Hoess prouve sans aucun doute possible les origines communistes du document.

"Mémoires" en guise de pièces a conviction

Les "mémoires" certainement les plus faux qui aient été publiés jusqu'à présent sont ceux d'Adolf Eichmann. Peu de personnes avaient entendu parler de lui avant son enlèvement illégal par les Israéliens en mai 1960 et tout le tam-tam publicitaire qui se fit alors dans le monde. Eichmann était en fait un élément relativement peu important dans la hiérarchie allemande: il était le chef du service A4b du département IV (la Gestapo) de l'Office Supérieur de Sécurité du Reich. Son service s'occupait du transport vers les camps de concentration d'une catégorie déterminée des citoyens des pays ennemis internés en Allemagne: les Juifs. En 1960, le monde fut submergé par un déluge incroyable de bêtises sur Eichmann. Citons comme exemple le livre de Comer Clarke, *Eichmann: The Savage Truth*. "Les orgies se poursuivaient souvent jusqu'à six heures du matin, quelques heures avant d'envoyer le lot suivant de victimes à la mort" (dans le chapitre "Streamlined Death & Wild Sex Orgies", p. 124). Chose très étrange, les prétendus "mémoires" d'Eichmann firent soudainement leur apparition au moment de son enlèvement. Ils furent publiés sans aucune réserve ni commentaires critiques par le magazine américain *Life* (28 novembres-5 décembre 1960) et Eichmann aurait, paraît-il, remis ses mémoires à un journaliste en Argentine peu avant d'être kidnappé – coïncidence vraiment stupéfiante. D'autres sources donnèrent une version tout à fait différente de leur origine: c'était un document basé sur des commentaires faits par Eichmann à un "associé" en 1955, sans que personne se soucie jamais d'identifier cet "associé". Coïncidence également extraordinaire, des spécialistes en recherches sur les crimes de guerre affirmèrent peu après qu'ils venaient justement de "trouver" dans les archives de la Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis, plus de 15 ans après la guerre, le "dossier complet" du service dirigé par Eichmann. Quant aux "mémoires" eux-mêmes, ils ont été arrangés pour prouver de la façon la plus horrible possible la culpabilité d'Eichmann, sans trop s'égarer dans le domaine de la pure fantaisie, et l'on y voit Eichmann parlant avec une délectation énorme de "l'anéantissement physique des Juifs". Le caractère mensonger de ces "mémoires" est prouvé aussi par différentes erreurs dans les faits, par exemple quand on dit que Himmler commandait déjà l'Armée de l'Intérieur en avril 1944, alors qu'il reçut seulement ce commandement après l'attentat du 20 juillet 1944 contre Hitler, fait historique qu'Eichmann ne pouvait pas ignorer. L'apparition de ces "mémoires" juste au bon moment montre avec évidence que leur publication avait pour but de présenter – avant le procès de Jérusalem – la caricature, aux fins de propagande, de l'archétype, du "nazi invétéré" et du monstre à face humaine.

Les péripéties du procès Eichmann ne nous intéressent pas dans le cadre de cette étude; nous avons déjà examiné les documents d'origine soviétique utilisés comme preuves à conviction, tels que la déclaration de Wisliceny. En ce qui concerne les méthodes du "troisième degré" appliquées à Eichmann pendant sa captivité pour le rendre "coopératif ", nous renvoyons le lecteur a la revue *Jewish Chronicle* de Londres du 2 septembre 1960. La lettre qu'Eichmann aurait soi-disant écrite et qu'il aurait remise à ses ravisseurs a Buenos Aires doit figurer dans tout ce qu'on a écrit sur la légende de l'extermination. Il est a peine besoin de dire que le texte montre avec évidence que cette lettre a été rédigée par un ou des Israéliens. C'est dépasser les limites de la crédulité humaine que faire dire à Eichmann, par exemple: "Je remets cette déclaration en toute liberté et sans y être contraint", mais le passage le plus faux et le plus révélateur de tous, c'est quand il déclare qu'il est disposé à comparaître

devant un tribunal en Israël "pour qu'une image conforme à la vérité puisse être transmise aux générations futures."

Inventions sur Treblinka

Les derniers "mémoires" en date sont ceux de Franz Stangl, ancien commandant du camp de Treblinka en Pologne, condamné à la détention perpétuelle en décembre 1970. Ces "mémoires" furent publies dans le *Daily Telegraph Magazine* de Londres du 8 octobre 1971, et seraient basés soi-disant sur une série d'entretiens avec Stangl dans sa prison. Stangl mourut quelques jours après la dernière interview. Ce sont certainement les "mémoires" les plus dégoulinants de sang et les plus bizarres qui aient jamais été publiés, bien qu'on puisse se réjouir de quelques aveux fait par l'auteur de l'article qui écrit, par exemple, "les documents et témoignages présentés au procès n'ont pas prouvé que Stangl avait commis lui-même des crimes" et que "le compte rendu du début de l'activité de Stangl en Pologne était en partie de l'invention." La description de la première visite de Stangl à Treblinka constitue un exemple typique de ces inventions. Quand il arriva à la gare de Treblinka, il aurait vu "des milliers de cadavres" éparpillés à côté des voies, "des centaines, non, des milliers de cadavres partout, en train de se putréfier..." Et "il y avait un train plein de Juifs à la gare, certains étaient morts, d'autres vivaient encore... on aurait dit que ce train était là depuis plusieurs jours". Ce récit atteint le comble de l'absurdité quand l'auteur prétend que Stangl est descendu de sa voiture et qu'"il marcha dans un tas d'argent qui lui arrivait jusqu'aux genoux. Je ne savais pas par où me tourner, par où aller. Je pataugeais dans des billets de banque, dans des pièces de monnaie, des pierres précieuses, des bijoux et des vêtements. Il y en avait partout, répandus sur toute la place." Ce tableau reçoit sa touche finale par des "prostituées de Varsovie qui allaient et venaient, saoules, et qui dansaient, chantaient, jouaient de la musique" de l'autre côté des clôtures en fil de fer barbelé. Il faut vraiment être disposé à tout "avaler" pour croire à cette histoire d'un SS qui patauge "jusqu'aux genoux" dans des billets de banque et des pierres précieuses des Juifs, entre des milliers de cadavres en putréfaction et des prostituées titubantes qui chantaient. S'il ne s'agissait pas de la légende des Six Millions, cette littérature d'une absurdité inimaginable serait mise immédiatement à la poubelle. Le passage qui enlève certainement aux "mémoires" de Stangl toute trace d'authenticité est la prétendue réponse du commandant quand on lui demande pourquoi, à son avis, on exterminait les Juifs: "ils voulaient l'argent des Juifs" répond-il. "Cette histoire raciale n'était que secondaire." La série d'interviews se termine sur une note vraiment très douteuse. On lui demande s'il pensait qu'il y avait eu "un sens concevable à cette horreur", l'ancien commandant nazi aurait soi-disant répondu avec enthousiasme: "Oui, je suis sûr qu'il y avait un sens. Il était peut-être écrit que les Juifs devaient éprouver ce choc énorme pour les rapprocher les uns des autres, pour créer un peuple, pour qu'ils s'identifient les uns aux autres." Une réponse aussi parfaite (dans l'optique de la propagande sioniste. N.d.T.), il faut l'inventer.

Un best-seller qui est une mystification

Dans l'autre catégorie de mémoires, qui décrivent les pauvres Juifs impuissants pris dans l'étau du nazisme, le livre qui eut certainement le plus de succès fut *Le Journal d'Anne Frank*, et la vérité, c'est qu'il s'agit purement et simplement d'un exemple frappant de fabrication d'une légende aux fins de propagande. Publié pour la première fois en 1952, *Le Journal d'Anne Frank* devint immédiatement un best-seller puisqu'il fut réédité depuis lors 40 fois en livre de poche et que Hollywood en fit un film à succès. Rien qu'en droits d'auteur, Otto Frank, le père d'Anne, se fit une fortune grâce à ce livre qui prétend représenter la tragédie de la vie réelle de sa fille. Par leur appel direct aux sentiments, le livre et le film influencèrent littéralement des millions de personne, certainement plus que n'importe quelle autre histoire de ce genre. Et pourtant, sept ans seulement après la sortie de la première édition, un procès intenté devant la Cour Suprême de New York établissait que ce livre était une mystification. *Le Journal d'Anne Frank* fut vendu comme étant le véritable journal intime d'une petite fille juive d'Amsterdam âgée de 12 ans, qu'elle écrivit quand sa famille et quatre autres Juifs se cachaient dans la pièce arrière d'une maison pendant l'occupation allemande. Ils furent arrêtés ensuite et mis dans un camp de concentration ou Anne Frank mourut, suppose-t-on, à l'âge de 14 ans. Après sa libération à la fin de la guerre, Otto Frank retourna à cette maison d'Amsterdam et y "découvrit" le journal intime de sa fille cachée dans le chevronnage d'un comble.

La vérité sur le Journal d'Anne Frank~fut révélée pour la première fois en 1959 par le journal suédois *Fria Ord*. Il établissait que c'était le romancier juif Meyer Levin qui avait écrit le dialogue du "journal" et qu'il réclamait le paiement de son travail au moyen d'une action en justice contre Otto Frank. Un condensé des articles du journal suédois fut publié dans la revue américaine *Economic Council Letter* du 15 avril 1959:

"L'Histoire connaît plusieurs exemples de mythes qui eurent une vie plus longue et plus riche que la vérité toute nue et qui peuvent devenir plus effectifs que la vérité.

"Le monde occidental a appris depuis quelques années l'existence d'une petite fille juive par le canal du Journal d'Anne Frank qui est prétendument son histoire écrite par elle-même. Un examen littéraire averti de ce livre aurait montré qu'il ne pouvait pas être l'œuvre d'une petite fil!e de 12 ans.

"Une décision qui mérite l'attention de la Cour Suprême de New York confirme de point de vue: elle stipule que le père d'Anne Frank doit payer à Meyer Levin, écrivain juif américain bien connu, la somme de 50.000 dollars comme honoraires pour le travail de Levin pour *le Journal d'Anne Frank*.

"Monsieur Frank, qui se trouve en Suisse, a promis de payer à son frère de race, Meyer Levin, 50.000 dollars au moins, parce qu'il avait utilisé, tel quel, le dialogue écrit par l'auteur Levin et l'avait "intégré" dans le journal intime comme si c'était l'œuvre intellectuelle de sa fille."

D'autres recherches aboutirent à la réponse suivante, datée du 7 mai 1962, d'un bureau d'avocats de New York:

"J'étais l'avocat de Meyer Levin dans l'action qu'il intenta contre Otto Frank et autres. Il est exact qu'un tribunal accorda à Monsieur Levin une somme de 50.000 dollars de dommages et intérêts, comme vous le dites dans votre lettre. Cette décision fit annulée ultérieurement par le juge de première instance Hon. Samuel C. Coleman, invoquant que les dommages n'avaient pas été prouvés de la manière requise par la loi. L'action fut réglée à l'amiable par la suite pendant qu'un appel de la décision du juge Coleman était en cours.

"Je crains que la cause ne soit pas enregistrée officiellement, quant au jugement même, ni la décision du juge Coleman. Certains éléments de la procédure figurent dans le 141 New York Supplement, Second Series 170, et dans le 5 Second Series 181. Le numéro exact du dossier au greffe du comté de New York est le 2241.1956 et le dossier est probablement volumineux..."

Voici donc une nouvelle tromperie dans toute la série de tromperies commises pour soutenir la légende l'"Holocauste" et le mythe des Six Millions. Naturellement, le procès concernant directement l'authenticité du Journal d'Anne Frank n'était pas "enregistré officiellement"!

Nous pouvons citer aussi brièvement un autre "journal" publié peu après celui d'Anne Frank et intitulé: "Notes du ghetto de Varsovie: le journal d'Emmanuel Ringelblum" (New York, 1958). Ringelblum fur un des dirigeants de la campagne de sabotage en Pologne et de la révolte du ghetto de Varsovie en 1943. Il fut arrêté et exécuté en 1944. Le journal de Ringelblum, qui parle des "bruits" habituels qui circulaient au sujet de la prétendue extermination des Juifs en Pologne, fut publié exactement sous les mêmes auspices communistes que les soi-disant mémoires de Hoess. Les éditeurs américains, McGraw-Hill, reconnaissent qu'on refusa de leur montrer le manuscrit original non expurgé par la censure à Varsovie et qu'ils traduisirent donc fidèlement le livre publié en 1952 par le gouvernement communiste de Varsovie.

Toutes les "preuves" de l'Holocauste provenant de sources communistes de ce genre n'ont aucune valeur comme documents historiques.

L'accumulation de mythes

Il y a eu depuis la guerre une production croissante et abondante de littérature à sensation sur les camps de concentration, en majeur partie d'origine juive. Dans chacun de ces livres, on accumule les détails horribles, de plus en plus horribles, on mélange des fragments de vérité avec les fantaisies et les impostures les plus grotesques, et l'on a créé sans rémission une mythologie qui n'a plus, depuis longtemps, aucun rapport avec les faits historiques. Nous avons déjà mentionné ce type de récit – le livre absurde d'Olga Lengyel *Five Chimneys* ("24.000 cadavres traités chaque jour"), *Doctor at Auschwitz* par Miklos Nyizli, qui est manifestement une personne mythique et inventée, *This was Auschwitz: The Story of a Murder Camp* par Philip Friedman, et ainsi de suite, jusqu'à en avoir la nausée.

Le dernier de cette veine est *For Those I Loved* ("Au nom de tous les miens") par Martin Gray (Bodley Head, 1973), qui prétend être un récit de ce que l'auteur a vécu au camp de Treblinka en Pologne. Gray s'était spécialisé dans la vente de fausses antiquités destinées aux Etats-Unis avant de se mettre à écrire ses mémoires sur les camps de concentration. Cependant, les circonstances qui entourèrent la publication de son livre furent uniques en leur genre parce que, pour la première fois, un doute sérieux fut jeté sur l'authenticité de son contenu. Même des Juifs, alarmés par le tort qu'il pouvait causer, dénoncèrent son livre comme une tromperie et se demandèrent s'il avait jamais été à Treblinka, tandis que la BBC lui demandait avec insistance pourquoi il avait attendu 28 ans avant d'écrire ses mémoires .

Dans la rubrique "Personal Opinion" du *Jewish Chronicle* de Londres du 30 mars 1973, tout en condamnant carrément le livre de Gray, on en rajoute allégrement au mythe des Six Millions: "Près d'un million de personnes furent assassinées à Treblinka en un an. On y faisait entrer 18.000 personnes par jour dans les chambres à gaz." Il est vraiment pénible de voir que tant de gens lisent et acceptent ce genre d'absurdité sans réfléchir. Si l'on assassinait 18.000 personnes par jour à Treblinka, il n'aurait

fallu que 56 jours pour atteindre le total d'un million de victimes, et non pas un an". Il n'y aurait plus eu alors aucune victime pendant les 10 mois restants de l'année. 18.000 par jour, cela fait 6.480.000 "en un an". Dans ce cas, les Six Millions auraient été tués en 12 mois à Treblinka? Que deviennent alors les prétendus 3 ou 4 millions d'Auschwitz? Ceci nous montre simplement que dès qu'on parvint à faire admettre le chiffre absurde de Six Millions, on pouvait faire toutes les permutations – impossibles en bonne arithmétique – qu'on voulait, et que personne ne penserait même pas à les discuter. Dans sa critique du livre de Gray, le *Jewish Chronicle* nous donne aussi un aperçu révélateur des mensonges sur les chambres à gaz: "Gray rappelle que les sols des chambres à gaz étaient en pente, tandis qu'un autre survivant qui participa à leur construction maintient qu'ils étaient plats..."

Certains livres écrits par d'anciens détenus des camps de concentration offrent une image totalement différente des conditions de vie dans les camps. C'est le cas du livre de Margarete Buber *Under Two Dictators* (Londres, 1950). Il s'agit d'une Juive allemande qui connut pendant plusieurs années les conditions de vie brutales et primitives des camps soviétiques avant d'être envoyée à Ravensbrück, le camp allemand pour femmes, en août 1940. Elle fait remarquer que, de tous les Juifs de son contingent de rapatriés de l'Union Soviétique, elle fut la seule à ne pas être relâchée directement par la Gestapo. On voit dans son livre le contraste frappant entre les camps soviétiques et les camps allemands; comparativement à la saleté, au désordre et à la famine des camps soviétiques, elle trouva que Ravensbrück était propre, civilisé et bien administré. Les bains réguliers et du linge propre lui parurent un luxe, et son premier repas de pain blanc, saucisse, gruau d'avoine sucre et fruits secs le surprit tellement qu'elle demande a une autre détenue si le 3 août 1940 était un jour férié ou une festivité nationale de l'Allemagne nationale-socialiste. Elle fait remarquer aussi que les baraquements de Ravensbrück étaient très spacieux en comparaison des huttes de terre surpeuplées des camps soviétiques. Au cours des derniers mois de la guerre, en 1945, elle constata la détérioration progressive des conditions de vie du camp, dont nous examinerons les causes plus loin.

Il existe un autre récit pas du tout dans la ligne de la propagande courante. C'est *Die Gestapo lasst bitten* ("La Gestapo vous demande") par Charlotte Bormann, communiste, prisonnière politique, qui fut internée aussi à Ravensbrück. La révélation certainement la plus importante contenue dans son livre est que les bruits relatifs aux chambres à gaz furent inventés et propagés délibérément par les détenus communistes. Ces communistes refusèrent d'intégrer Margarete Buber dans leur groupe parce qu'elle avait été détenue en Union Soviétique. Autre constatation frappante concernant les procès des "criminels de guerre": on ne permit pas à Margarete Buber de venir témoigner au procès des gardiens du camp de Ravensbrück à Rastadt. C'est ce qui arrivait normalement à ceux qui démentissaient la légende de l'extermination.

8. Nature des camps de concentration pendant la guerre et conditions de vie dans ces camps

Dans son livre récent *Adolf Hitler* (Londres, 1973) Colin Cross, qui aborde avec plus d'intelligence qu'on n'en rencontre habituellement dans ce domaine plusieurs problèmes de cette période, fait remarquer très intelligemment que "cela ne servait absolument à rien, de n'importe quel point de vue rationnel, de déplacer des millions de Juifs d'un bout à l'autre de l'Europe et de les assassiner, à un moment où l'Allemagne était acculée et faisait la guerre sur plusieurs fronts dans des conditions désespérées" (p. 307). Très juste! Il nous est donc permis de nous demander si cette politique déraisonnable était vraisemblable et si elle était même possible. Est-il vraisemblable qu'au plus fort de la guerre, quand les Allemands luttaient désespérément pour survivre, ils aient transporté des millions de Juifs sur des centaines de kilomètres vers des abattoirs humains compliqués et coûteux? Rien que le transport de trois ou de quatre millions de Juifs à Auschwitz (en supposant qu'il y avait autant de Juifs en Europe, ce qui n'était pas le cas) aurait représenté pour le système de transports allemand, sollicité au maximum pour l'approvisionnement de l'immense front de l'Est, une difficulté insurmontable. Le transport, le logement, l'alimentation, l'habillement des Six Millions de Juifs mythiques et des innombrables autres détenus d'autres nationalités dans les camps de concentration auraient paralysé les opérations militaires allemandes, purement et simplement. Rien ne nous permet de supposer que les Allemands si bien organisés et si efficients auraient risqué le sort de la guerre pour cette fantaisie cruelle.

Par contre, le transport à Auschwitz de 363.000 détenus – chiffre raisonnable qui est le total connu des prisonniers qui furent enregistrés dans ce camp – pendant les années de guerre est compréhensible en vue de leur mise au travail dans ce complexe industriel. En fait, sur les 3 millions de Juifs qui restaient en Europe, il est certain qu'il n'y en eut jamais plus de 2 millions internés simultanément, et il est probable que ce total se rapprochait beaucoup plus de 1.500.000. Nous verrons

plus loin, dans le *Rapport de la Croix Rouge*, que des populations juives entières, comme en Slovaquie, ne furent pas déportées, tandis que d'autres furent mises dans des ghettos tels que Theresienstadt. En outre, les déportations des Juifs d'Europe occidentale furent beaucoup moins nombreuses. Nous avons déjà fait remarquer que Reitlinger estime qu'il y eut seulement 50.000 Juifs français – sur 320.000 – qui furent déportés et internes.

On doit se demander aussi s'il aurait été possible, physiquement, de détruire des millions de Juifs prétendument assassinés. Les Allemands en eurent-ils le temps? Est-il vraisemblable d'imaginer qu'ils auraient incinéré des millions de gens alors qu'ils manquaient tellement de main d'œuvre et qu'ils avaient besoin de tous les prisonniers de guerre pour produire des armements? Aurait-il été possible de détruire et de faire disparaître toute trace de millions de gens en six mois? Aurait-on pu garder secrètes des concentrations aussi énormes de Juifs et des exécutions sur une si grande échelle? C'est le genre de questions que devrait se poser toute personne sensée, dotée d'esprit critique, qui pense par elle-même au lieu de se laisser influencer par tous les "bourrages de crâne". Cette personne sensée découvrira alors rapidement que la légende des Six Millions est réduite à néant non seulement par les statistiques et les documents probants que nous avons cités dans cette étude, mais aussi par des simples considérations de logistique.

Bien qu'il fût impossible que des millions de détenus eussent été assassinés dans les camps de concentration allemands, on a fortement exagéré la nature de ces camps et les conditions de vie qui y régnaient pour rendre cette affirmation plausible. William Shirer, dans un passage typiquement irréfléchi de son livre, dit que "Tous les trente et quelques principaux camps de concentration nazis étaient des camps de la mort" (*ibid*, p.1150). C'est complètement faux et ce n'est même plus accepté maintenant par les principaux propagateurs de la légende de l'extermination. Shirer cite aussi le livre d'Eugen Kogon *The Theory and Practice of Hell* (N.Y. 1950, p.227) qui fixe le total des morts de tous les camps au chiffre ridicule de 7.125.000 bien que Shirer reconnaisse dans une note au bas de la page que c'est "certainement un chiffre trop élevé".

Les "camps de la mort" derrière le Rideau de Fer

En 1945, la propagande alliée prétendait que tous les camps de concentration, spécialement ceux d'Allemagne même, avaient été des "camps de la mort", mais cela ne dura pas longtemps. Harry Elmer Barnes, éminent historien américain, a écrit à ce sujet: "Ces camps (de la mort) furent présentés d'abord comme les camps d'Allemagne tels que Dachau, Bergen-Belsen, Buchenwald, Sachsenhausen et Dora, mais il fut bientôt démontré qu'il n'y avait pas eu d'extermination systématique dans ces camps. On dirigea alors l'attention vers Auschwitz, Treblinka, Chelmno, Jonowska, Tarnow, Ravensbrück, Mauthausen, Brezeznia et Birkenau, ce qui n'épuise pas cette qui a été allongée suivant le besoin" (*Rampart Journal*, été 1967). Il s'était passé ceci: des observateurs honnêtes faisant partie des troupes d'occupation britanniques et américaines en Allemagne, qui avaient visite les camps de concentration dans la zone non occupée par l'Armée Rouge, tout en reconnaissant que beaucoup de détenus étaient morts de maladie et de faim au cours des derniers mois de la guerre, n'avaient trouvé aucune trace de "chambres à gaz". Résultat: les camps de l'Est de l'Europe, dans la zone d'occupation soviétique, tels qu'Auschwitz et Treblinka, furent places alors sur le devant de la scène dans le rôle de "centres d'extermination" horribles (bien que personne ne fût autorisé à aller les visiter), et cette tendance s'est maintenue jusqu'à présent. On prétend que toutes les horreurs possibles et imaginables se passèrent dans ces camps, mais comme il y a un Rideau de Fer bien solide à la ligne de démarcation, personne ne put jamais le vérifier. Les communistes prétendirent que 4 millions de détenus furent tués à Auschwitz dans des chambre à gaz gigantesques pouvant contenir 2000 personnes, et personne ne pouvait prouver le contraire.

Quelle est la vérité sur les soi-disant "chambres a gaz?

Stephen F. Pinter, qui fut pendant 6 ans juriste du Ministère de la Guerre des Etats-Unis pour les forces d'occupation en Allemagne et en Autriche, publia la déclaration suivante dans la revue catholique de très grande diffusion *Our Sunday Visitor* du 14 juin 1959:

"J'ai été à Dachau pendant 17 mois après la guerre comme juriste du Ministère de la Guerre des Etats-Unis, et je peux affirmer qu'il n'y avait pas de chambre a gaz à Dachau. C'était un four crématoire qu'on montrait aux visiteurs en leur disant que c'était une chambre à gaz. Il n'y eut pas non plus de chambre à gaz dans les autres camps de concentration d'Allemagne. On nous raconta qu'il y avait une chambre à gaz à Auschwitz, mais comme c'était la zone d'occupation soviétique, nous ne pûmes pas y faire une enquête puisque les Soviétiques nous refusèrent l'autorisation d'y aller. D'après ce que j'ai pu déterminer pendant les six années que j'ai passées en Allemagne et en Autriche après la guerre, il y eut un certain nombre de Juifs tués, mais ce chiffre n'atteignit certainement jamais un million. J'ai interrogé des milliers de Juifs qui avaient été enfermés dans des camps de concentration en Allemagne et en

Autriche, et je me considère comme étant très qualifié pour parler de cette question." C'est là un son de cloche très différent de la propagande habituelle. L'histoire du four crématoire présenté comme une "chambre à gaz" est très intéressante car c'est un truc qui s'est employé souvent puisqu'on n'a jamais retrouvé de "chambre à gaz" dans ces camps. On utilise aussi délibérément le terme trompeur de *gasofen* (four à gaz) pour faire confondre une chambre à gaz avec un four crématoire. Celui-ci était habituellement un four normal semblable aux fours crématoires utilisés actuellement dans tous les cimetières; on l'employait tout simplement pour incinérer les cadavres des personnes mortes au camp à la suite de diverses causes naturelles, de maladies infectieuses spécialement. Ce fait fut prouvé d'une façon concluante par le cardinal Faulhaber, archevêque de Munich. Il fit savoir aux Américains que 30.000 personnes avaient été tuées à Munich au cours des bombardements alliés de septembre 1944. L'archevêque demanda alors aux autorités allemandes d'incinérer les corps des victimes dans le four crématoire du camp de Dachau, mais on lui répondit que c'était impossible puisqu'il n'y avait qu'un seul four qui ne pouvait pas incinérer autant de cadavres. Il est donc bien évident que ce même four était tout aussi insuffisant pour incinérer les 238.000 cadavres de Juifs qui, prétend-on, auraient été brûlés à Dachau. Pour y parvenir, ce four crématoire aurait dû fonctionner jour et nuit pendant 326 années et l'on aurait recueilli 530 tonnes de cendres.'

Le nombre de morts diminue

Les totaux du nombre de détenus morts à Dachau, tels qu'ils furent présentés successivement au public, sont un exemple typique du genre d'exagérations qui furent corrigées depuis lors d'une manière radicale. En 1946, Philip Auerbach, Secrétaire d'Etat juif du gouvernement bavarois qui, entre parenthèses, fut reconnu coupable par la suite de s'être approprié des sommes qu'il avait réclamées à titre de dommages et intérêts pour des Juifs qui n'existaient pas, dévoila une plaque au camp de Dachau rappelant le souvenir des 238.000 personnes incinérées à cet endroit. Depuis lors, le chiffre officiel des morts a dû être corrigé constamment vers le bas et se situe maintenant à 20.600 seulement, décès dus principalement au typhus et à la famine, uniquement à la fin de la guerre. Nous en sommes donc à 10% du chiffre initial, et l'on continuera certainement à corriger ce total, opération qui se fera un jour sur le chiffre légendaire de 6 millions. L'estimation actuelle du total des décès à Auschwitz nous offre un autre exemple de diminution impressionnante. Même Reitlinger ne croit plus à l'absurdité des 3 ou 4 millions de morts. Il ramène maintenant ce chiffre à 600.000, et bien que ce total soit encore extrêmement exagéré, c'est une réduction significative par rapport à 4 millions et l'on peut s'attendre à de nouvelles rectifications. Quant à Shirer, il cite cette dernière estimation de Reitlinger sans remarquer qu'elle ne cadre pas avec ce qu'il affirme plus haut, à savoir que 300.000 Juifs hongrois environ – donc la moitié des 600.000 – "auraient été tués en 46 jours", encore un bel exemple du genre d'insanités qu'on écrit sur ce sujet.

Des conditions humaines

La mort de plusieurs milliers de détenus des camps de concentration pendant les derniers mois chaotiques de la guerre nous incite à nous demander: "Quelles étaient les conditions de vie dans les camps de concentration pendant la guerre?"

Ces conditions ont été déformées et falsifiés délibérément dans d'innombrables livres extrêmement sinistres et déplaisants. Le rapport de la Croix Rouge, que nous examinerons plus loin, démontre de façon probante que les camps étaient bien administrés pendant la guerre. Les détenus qui travaillaient recevaient une ration quotidienne de 2750 calories au moins, même en 1943 et 1944, soit plus que le double de la ration moyenne des civils en Allemagne occupée à partir de 1945. Les détenus recevaient régulièrement des soins médicaux et ceux qui tombaient gravement malades étaient transférés à l'hôpital. Contrairement à ce qui se passait dans les camps soviétiques, tous les détenus pouvaient recevoir des colis de la Croix Rouge (nourriture, vêtements, médicaments). La Justice du 3· Reich fit des enquêtes poussées dans tous les cas d'arrestations, et les personnes qui étaient reconnues innocentes étaient libérées; les détenus reconnus coupables de crimes graves dans le camp étaient jugés par des cours martiales et exécutés; les Archives Fédérales de Coblence contiennent une directive de Himmler de janvier 1943 concernant ces exécutions et soulignant "qu'on ne doit pas permettre de brutalités" (Manvell & Frankl, *ibid*, p.312). Il y eut parfois des cas de brutalité, mais ils firent l'objet d'une enquête immédiate et minutieuse du juge SS Dr. Konrad Morgen de la Police Criminelle du Reich qui avait pour tâche d'enquêter sur les irrégularités commises dans les camps. C'est Morgen qui exerça des poursuites contre Koch – commandant de Buchenwald – en 1943, pour des cruautés qui furent commises dans son camp, et il y eut un procès public. Oswald Pohl, l'administrateur des camps de concentration, qui fut traité si durement à Nuremberg, était partisan de la peine de mort pour Koch, fait très significatif. En fait, le tribunal SS condamna Koch à mort mais lui offrit la possibilité d'aller combattre au front de l'Est. Cependant, avant qu'il puisse choisir cette solution, le prince Waldeck, chef

de la SS du district, le fit exécuter. Ce cas nous prouve amplement avec quelle sévérité la SS jugeait les actes de brutalités inutiles. Plus de 800 cas de ce genre firent l'objet d'enquêtes et de jugements par des tribunaux SS. Morgen déclara à Nuremberg qu'il avait parlé confidentiellement avec des centaines de détenus pour connaître les conditions qui régnaient dans les camps. Il trouva peu de détenus sous-alimentés, sauf dans les hôpitaux, et il constata que la cadence de travail et le rendement des détenus étaient beaucoup plus faibles que ceux des ouvriers allemands. Nous avons déjà présenté les témoignages de Pinter et du cardinal Faulhaber réfutant les accusations d'extermination à Dachau, et nous avons vu comment on corrige continuellement le total des morts de Dachau pour le ramener à des chiffres plus vraisemblables. En fait, le camp de Dachau, près de Munich, est un exemple assez typique de ces lieux de détention. Ernst Ruff, dirigeant communiste, déclara le 18 avril 1947 devant le Tribunal de Nuremberg, que les prisonniers de Dachau étaient traités humainement sur les chantiers, dans les usines et au camp même. Jan Piechowiak, un des chefs de la Résistance polonaise, détenu à Dachau du 22 mai 1940 au 29 avril 1945, déclara aussi le 21 mars 1946 que les prisonniers y étaient bien traités et que les SS du camp étaient "bien disciplinés". Berta Schirotschin travailla au service de ravitaillement du camp de Dachau pendant toute la guerre; elle déclara que les détenus qui travaillaient reçurent jusqu'au début de 1945, et malgré les privations croissantes en Allemagne, leur 2· petit déjeuner réglementaire à 10 h tous les matins.

Des centaines de déclarations sous serment faites pour les procès de Nuremberg témoignent des conditions humaines qui régnaient dans les camps de concentration, mais on a toujours mis en évidence les témoignages défavorables susceptibles d'être utilisés par la propagande antiallemande. Ces documents révèlent aussi que les témoins juifs, pleins de ressentiment à cause de leur déportation et de leur internement dans des camps, avaient tendance à exagérer fortement les rigueurs des conditions de détention, tandis que des prisonniers politiques d'autres nationalités, tels que ceux que nous venons de citer, présentaient généralement les choses avec plus de pondération. Dans plusieurs cas, on ne permit pas à des anciens détenus, comme Charlotte Bormann, dont la relation des faits ne concordait pas avec l'image de propagande fabriquée à Nuremberg, de venir témoigner.

Le chaos inévitable

La situation ordonnée qui régnait dans les camps de concentration allemands se détériora lentement au cours des derniers mois terribles de la guerre en 1945. Le rapport de la Croix Rouge de 1948 explique que les bombardements systématiques des Allies paralysèrent les transports et les communications, le ravitaillement ne parvenait plus dans les camps et le manque de nourriture fit périr un nombre croissant de personnes, non seulement dans les camps, mais aussi parmi la population civile. Il faut y ajouter une grande surpopulation dans les camps (à cause des transferts des camps de l'Est) et les épidémies de typhus qui en résultèrent. Des colonnes de détenus épuisés arrivèrent dans les camps d'Allemagne où les prisonniers supportaient déjà de grandes privations. Le camp de Bergen-Belsen, près de Brème, se trouva dans une situation particulièrement chaotique à partir de janvier 1945, et le médecin de Himmler, Felix Kersten, explique que la réputation de "camp de la mort" faite à Bergen-Belsen fut due uniquement à la terrible épidémie de typhus qui s'y déclara en mars 1945. (*Memoirs 1940-1945*, Londres 1956). Il est certain que ces conditions effrayantes furent la cause de plusieurs milliers de décès, et ce sont ces conditions qui sont reflétées par ces photos d'êtres humains décharnés et de tas de cadavres que les propagandistes publient et republient à plaisir sous le titre de "victimes de la politique d'extermination nazie".

Une appréciation étonnamment honnête de la situation à Bergen-Belsen en 1945 fut publiée dans *History of the Second World War* de Purnell (Vol.7, N· 15) par le docteur Russell Barton, actuellement directeur et psychiatre du Severalls Hospital, Essex. Il passa un mois dans ce camp après la guerre comme étudiant en médecine. Son récit montre très clairement quelles furent les véritables causes de la mortalité dans ces camps vers la fin de la guerre et comment survinrent des conditions aussi pénibles. Le Dr Barton explique que le général Glyn Hughes, officier médecin britannique qui prit le commandement de Bergen-Belsen en 1945 "ne pensait pas qu'il y avait eu des atrocités au camp" malgré la discipline et le travail pénible. "La plupart des gens", écrit le Dr Barton, "attribuaient les conditions de vie des détenus à une intention délibérée des Allemands... Les détenus désiraient vivement citer des exemples de brutalité et de négligence des gardiens, et les journalistes qui les interviewaient interprétaient la situation suivant les besoins de la propagande dans leur pays." Le Dr Barton explique cependant très bien que la famine et la maladie étaient inévitables dans les conditions de la fin de la guerre qui existèrent seulement dans les tout derniers mois. "D'après ce que nous racontaient les prisonniers, il semblait que les conditions ne furent pas trop mauvaises au camp jusque vers la fin de 1944. Les baraquements étaient installés parmi des pins et il y avait dans chaque baraquement des toilettes, lavabos, douches et poêles pour le chauffage." Il explique aussi la cause du manque de nourriture. "Des médecins militaires allemands me racontèrent qu'il était devenu de plus en

plus difficile de transporter du ravitaillement au camp depuis quelques mois. Les avions alliés mitraillaient et bombardaient tous les véhicules sur les routes... Je fus surpris de trouver des rapports portant sur deux ou trois ans, notant les grandes quantités de nourriture utilisées pour la préparation des repas à la cuisine. J'acquis alors la conviction, contrairement à l'opinion répandue, qu'il n'y avait jamais eu de politique visant délibérément à affamer les détenus. J'en eus la confirmation en voyant le grand nombre de détenus bien nourris. Pourquoi donc y en avait-il tant qui étaient sous-alimentés?... Les raisons principales de la situation de Bergen-Belsen à la fin de la guerre furent la maladie, le surpeuplement à cause de l'arrivée des détenus des camps de l'Est, l'absence de discipline dans les baraquements et l'approvisionnement insuffisant en nourriture, en eau et en médicaments." L'indiscipline provoqua des bagarres à cause de la distribution de la nourriture: les Anglais durent tirer à la mitrailleuse et faire passer leurs tanks et leurs voitures blindées dans les rues du camp pour calmer les esprits. Indépendamment des décès inévitables dans ces circonstances, Glyn Hughes estimait qu'il y avait eu environ "1000 détenus qui moururent à cause de l'abondance soudaine de nourriture, les soldats anglais leur distribuant leurs propres rations et leur chocolat." Ayant été lui-même à Bergen-Belsen juste après la fin de la guerre, le Dr Barton est donc très averti quant aux mensonges de la mythologie des camps de concentration et il conclut: "Pour essayer de déterminer les causes des conditions découvertes à Bergen-Belsen, il fallait éviter de se laisser prendre par l'étalage horriblement spectaculaire des tas de cadavres faméliques qui étaient vraiment un "morceau de choix" pour la propagande alliée." "Parler naïvement des conditions qui régnaient dans les camps à la fin de la guerre, comme si elles avaient dépendu uniquement de la "bonté" ou de la "méchanceté" des uns et des autres, c'est montrer qu'on ignore complètement des éléments du problème..."

Photos truquées

Cette propagande ne se contenta pas d'utiliser des situations réelles telles que celles de Bergen-Belsen à la fin de la guerre: elle utilisa et elle utilise encore des photos et des films d'atrocités entièrement truqués. En effet, les conditions terribles de Bergen-Belsen se retrouvèrent dans très peu de camps qui, pour la plupart, échappèrent aux pires difficultés et dont tous les détenus survécurent en bonne santé. On utilisa donc carrément des faux pour exagérer les conditions d'horreur. Un cas saisissant d'un faux de ce genre fut révélé dans la revue britannique *Catholic Herald* du 29 octobre 1948: à Kassel, on obligea tous les Allemands à assister à la projection d'un film sur les "atrocités" de Buchenwald. Un médecin de Göttingen se reconnut sur l'écran en train de soigner les victimes, mais il n'avait jamais été à Buchenwald! Après un moment d'ahurissement, il se rendit compte qu'il venait de voir des scènes d'un reportage tourné par les Allemands eux-mêmes après les terribles bombardements de Dresde par les Alliés le 13 février 1945, où ce médecin avait prêté son aide. Ce film fut projeté à Kassel le 19 octobre 1948. Après les bombardements de Dresde qui firent 135.000 victimes, pour la plupart des réfugiés de l'Est, femmes et enfants, les corps des victimes furent mis en tas de 400 à 500 cadavres et on les fit brûler plusieurs semaines. Telles étaient les scènes, soi-disant de Buchenwald, que le médecin avait reconnues.

La confection de photos truquées représentant des atrocités de la guerre n'est pas neuve. Nous renvoyons à cet effet le lecteur au livre d'Arthur Ponsonby, *Falsehood in Wartime* (Londres, 1928), qui présente les photos truquées des "atrocités" allemandes de la Première Guerre Mondiale. Ponsonby cite notamment "l'usine à cadavres" et "le bébé belge aux mains coupées" qui rappellent de façon frappante la propagande sur les "atrocités nazies". F. J. P. Veale explique dans son livre que le faux "pot de savon humain" présenté solennellement par l'accusateur public soviétique au procès de Nuremberg faisait le pendant avec la fameuse invention des Anglais, en 14-18, de "l'usine à cadavres" ou ces vampires de Teutons, déterreurs de cadavres, produisaient, disait-on, divers articles au moyen de la transformation chimique des cadavres (Veale, *ibid*, p.192). Cette accusation inventée de toutes pièces par les Anglais fut une de celles pour lesquelles le gouvernement britannique présenta ses excuses à l'Allemagne après 1918. On en fit une nouvelle mouture après 1945 avec les abat-jour en peau humaine qui étaient certainement "de la même farine" que le "savon humain" des philanthropes soviétiques! En fait, Manvell et Frankl reconnaissent à contre-cœur que l'abat-jour "en peau humaine" présenté comme preuve au procès de Buchenwald "apparut plus tard être d'origine douteuse" (*The Incomparable Crime*, p.84). Cette histoire d'abat-jour figurait dans une "déclaration écrite tenant lieu de serment" d'un certain Andreas Pfaffenberger – nous avons parlé au début de ces "déclarations tenant lieu de serment" – mais en 1948, le général américain Lucius Clay reconnut que ces déclarations utilisées pour le procès étaient pour la plupart de "simples ouï-dire" (non admissibles en justice); c'est ce qu'une enquête plus poussée avait permis de constater.

Il existe une brochure excellente sur les photos truquées d'atrocités du Mythe des Six Millions: *Bild 'Dokumente' für die Geschichtsschreibung?* du Dr. Udo Walendy (Vlotho/Weser, 1973), et nous reproduisons ci-contre un des nombreux exemples cités. L'origine de la première photo est inconnue,

mais la deuxième est un montage photographique. Un examen attentif montre immédiatement que les personnes debout proviennent de la première photo et qu'on a surimprimé un tas de cadavres devant ces personnes. Il n'y a plus de palissade derrière et l'on obtient ainsi une "photo" d'atrocité toute neuve. Ce faux vulgaire et grossier est une illustration de la page 341 du livre de R. Schnabel sur la SS *Macht ohne Moral: eine Dokumentation über die SS* (Francfort, 1957), avec la légende "Mauthausen". (Walendy cite 18 autres exemples de faux dans le livre de Schnabel). La même photo fut publiée dans les *Proceedings of the International Military Tribunal*, Vol.XXX, p.421, en prétendant également que c'était une photo prise au camp de Mauthausen. On la retrouve, sans légende, dans le livre d'Eugene Aroneanu *Konzentrationslager*, Document F.321 pour le Tribunal International de Nuremberg; dans le livre de Heinz Kuhnrich *Der KZ-Staat* (Berlin, 1960, p.81); dans celui de Vaclav Berdych *Mauthausen* (Prague, 1959); et dans celui de Robert Neumann *Hitler-Aufstieg und Untergang des Dritten Reiches* (Munich, 1961).

9. Les Juifs et les camps de concentration: une appréciation de la Croix Rouge basée sur les faits

Il existe une étude de la question juive en Europe pendant la Deuxième Guerre Mondiale et des conditions de vie dans les camps de concentration allemands qui est presque unique dans son genre par son honnêteté et son objectivité. Il s'agit du Rapport en trois volumes du Comité International de la Croix Rouge sur ses activités pendant la Deuxième Guerre Mondiale, Genève, 1948. Ce compte rendu complet provenant d'une source entièrement neutre comprend et étend les constatations de deux ouvrages précédents: *Documents sur l'activité du CICR en faveur des civils détenus dans les camps de concentration en Allemagne 1939-1945* (Genève, 1946) et *Inter Arma Caritas: the Work of the CICR during the Second World Wa*r (Genève, 1947). Le groupe d'auteurs, dirigé par Frédéric Siordet, explique au début du Rapport qu'il s'est inspiré d'une stricte neutralité politique, dans la tradition de la Croix Rouge, et c'est en cela que réside sa grande valeur.

Le CICR réussit à faire appliquer la convention militaire de Genève de 1929 pour pouvoir visiter les détenus civils des camps allemands d'Europe Centrale et d'Europe Occidentale. Par contre, il lui fut impossible d'aller faire une enquête en Union Soviétique puisque ce pays n'avait pas ratifié la Convention. Les millions de prisonniers civils et militaires de l'Union Soviétique dont les conditions de vie étaient, comme chacun sait, de loin les plus pénibles de toutes, étaient complètement coupés de tout contact ou contrôle international.

Le Rapport de la Croix Rouge est précieux parce qu'il fait d'abord la lumière sur les circonstances légitimes de la détention des Juifs dans des camps de concentration, c'est-à-dire comme citoyens d'un pays ennemi. En décrivant les deux catégories de civils internés, le Rapport qualifie le deuxième type de "civils déportés pour des raisons administratives (en allemand: *Schutzhäftlinge* = en détention préventive) qui avaient été arrêtés pour des motifs politiques ou raciaux parce que leur présence était considérée comme un danger en puissance pour l'Etat ou pour les troupes d'occupation" (Vol. III, p. 73). Le Rapport poursuit: "Ces personnes étaient assimilées aux personnes arrêtées ou emprisonnées en vertu du droit commun pour des raisons de sécurité" (p. 74). Le Rapport reconnaît que les Allemands furent d'abord peu disposés à permettre à la Croix Rouge d'aller surveiller des personnes détenues pour la sécurité de l'Etat, mais qu'à partir du 2e semestre de 1942, le CICR obtint des concessions importantes de l'Allemagne. On l'autorisa à distribuer des colis de vivres dans les grands camps de concentration à partir du mois d'août 1942, et à partir de février 1943, cette concession fut étendue à tous les autres camps et à toutes les autres prisons" (Vol.III, p.78). Le CICR établit bientôt le contact avec les commandants des camps et entama un programme d'envoi de vivres qui fonctionna jusqu'aux derniers mois de la guerre en 1945 ainsi qu'en témoignent des lettres de remerciement envoyées par milliers par des Juifs détenus dans les camps.

Les Juifs reçurent les colis de la Croix Rouge

Le Rapport signale que "9.000 colis étaient emballés chaque jour. A partir de l'automne de 1943 jusqu'à mai 1945, 1.112.000 colis environ, représentant un poids total de 4.500 tonnes, furent envoyés aux camps de concentration" (Vol.III, p.80). En plus des colis de vivres, on expédia des colis de vêtements et de produits pharmaceutiques. "Des colis furent envoyés à Dachau, Buchenwald, Sangerhausen, Sachsenhausen, Oranienburg, Flossenburg, Labdsberg-am-Lech, Floha, Ravensbrück, Hamburg-Neuengamme, Mauthausen, Theresienstadt, Auschwitz, Bergen-Belsen, à des camps situes près de Vienne et dans le centre et le sud de l'Allemagne. Ils furent destinés surtout à des Juifs belges, hollandais, français, grecs, italiens, norvégiens, polonais et apatrides" (Vol. III, p. 83). Au cours des années de guerre, "le Comité put faire transporter et distribuer des marchandises valant plus de 20

millions de francs suisses collectés par des organisations juives de bienfaisance dans le monde entier, spécialement par le comité de New York American Joint Distribution Committee" (Vol. I, p. 644). Jusqu'à l'entrée en guerre des Etats-Unis, ce comité de New York fut autorisé par les Allemands à avoir ses bureaux à Berlin. Le CICR se plaint de ce que son action de grande envergure d'aide aux détenus juifs fut entravée non pas par les Allemands, mais par le blocus étroit de l'Europe par les Alliés. La Croix Rouge acheta la majeure partie des vivres en Roumanie, en Hongrie et en Slovaquie. Le CICR a des éloges particuliers pour les conditions de vie libérales qui régnaient à Theresienstadt jusqu'aux dernières visites des délégués du Comité en avril 1945. Ce camp, "où vivaient environ 40.000 Juifs déportés de divers pays, était un ghetto relativement privilégié" (Vol. III, p. 75). Suivant le Rapport, "les délégués purent visiter le camp de Theresienstadt (Terezin) ou vivaient exclusivement des Juifs et où régnaient des conditions spéciales. D'après les renseignements recueillis par le Comité, ce camp avait été créé à titre expérimental par certains dirigeants du Reich qui voulaient donner aux Juifs la possibilité de vivre en commun dans une ville administrée par eux-mêmes et possédant une autonomie presque complète... deux délégués purent visiter le camp le 6 avril 1945. Ils confirmèrent l'impression favorable de leur première visite" (Vol. I, p. 642).

Le CICR loue aussi le régime d'Ion Antonescu de la Roumanie fasciste où le Comité put apporter une aide spéciale à 183.000 Juifs roumaine jusqu'à l'occupation du pays par les troupes soviétiques... qui signifia la fin de cette action humanitaire, et le CICR se plaint amèrement de n'avoir jamais réussi à envoyer quoi que ce soit en Union Soviétique" (Vol. I, p. 62). Ce fut le cas aussi pour plusieurs camps de concentration allemands après leur "libération" par l'Armée Rouge. Le CICR reçut une correspondance volumineuse d'Auschwitz, jusqu'au moment de l'occupation soviétique. Une partie des détenus fut évacuée vers l'Ouest, mais les efforts de la Croix Rouge pour envoyer des colis aux détenus restés à Auschwitz occupé par l'Armée Rouge furent vains. Cependant, des colis de vivres furent encore envoyés à des anciens détenus d'Auschwitz transférés à l'Ouest dans des camps tels que Buchenwald et Oranienburg.

Aucune preuve d'un génocide

Un des aspects les plus importants du Rapport de la Croix Rouge est qu'il fait la lumière sur la véritable cause des nombreux décès dans les camps vers la fin de la guerre: "Dans les conditions chaotiques de l'Allemagne après l'invasion, pendant les derniers mois de la guerre, plus aucun ravitaillement n'arrivait dans les camps de concentration et il y eut de plus en plus de détenus qui moururent d'épuisement. Alarmé par cette situation, le gouvernement allemand lui-même en informa finalement le CICR le 1er février 1945. En mars 1945, des entretiens du Président du CICR avec Kaltenbrunner, général de la SS, eurent des résultats encore plus décisifs. Les colis de vivres purent désormais être distribués par le CICR et un délégué de la Croix Rouge fut autorisé à séjourner dans chaque camp..." (Vol. III, p. 83). Il est donc évident que les autorités allemandes faisaient tout leur possible pour remédier à cette situation désastreuse. Le Croix Rouge précise que le ravitaillement des camps fut interrompu à cause des attaques de l'aviation alliée sur toutes les voies de communication, et dans l'intérêt des détenus juifs, la Croix Rouge protesta le 15 mars 1944 contre "la guerre aérienne barbare des Alliés" (*Inter Arma Caritas*, p. 78). Le 2 octobre 1944, le CICR avertit le Foreign Office de l'effondrement imminent du système de transport allemand en déclarant qu'il entraînerait inévitablement la famine pour tous ceux qui se trouvaient en Allemagne à l'époque.

L'examen de ce volumineux Rapport en trois volumes nous montre – et il importe de le souligner – que les délégués de la Croix Rouge Internationale n'ont trouvé aucune preuve, dans les camps de concentration des pays européens occupés par l'Allemagne, d'une politique délibérée d'extermination des Juifs. Il n'est fait mention nulle part, dans les 1.600 pages du Rapport, d'une chose telle qu'une chambre à gaz. Le rapport reconnaît que les Juifs, comme beaucoup d'autres peuples pendant la guerre, ont subi les rigueurs de la vie dans les camps et ont souffert de privation, mais le silence complet du rapport sur une extermination voulue et planifiée réfute amplement la légende des Six Millions. Comme les délégués du Vatican avec qui elle a travaillé, La Croix Rouge Internationale estime qu'il lui était impossible à la campagne irresponsable menée partout à grand fracas pour accuser l'Allemagne nazie d'avoir appliqué une politique de génocide.

Quant au taux réel de la mortalité, le Rapport explique qu'on utilisa les services de la plupart des médecins juifs des camps pour lutter contre le typhus sur le front de l'Est, de sorte que ces médecins n'étaient pas dans les camps quand les épidémies de typhus s'y déclarèrent en 1945 (Vol. I, p. 204 ff). On prétend souvent, par ailleurs, que des exécutions en masse eurent lieu dans des chambres à gaz habilement maquillées en salles de douches. Le Rapport réduit aussi à néant cette allégation.

"Les délégués visitèrent non seulement les lavabos, mais aussi les installations de bain, les douches et la blanchisserie. Ils durent intervenir souvent pour faire améliorer les appareils et pour les faire réparer ou agrandir" (Vol. III, p.594).

Ils ne furent pas tous détenus

Le Volume III du Rapport de la Croix Rouge, chapitre 3 (I. Population civile juive) traite de "l'aide apportée aux Juifs de la population libre"; ce chapitre montre clairement que tous les Juifs d'Europe ne furent certainement pas internés mais restèrent parmi la population civile en étant soumis à certaines restrictions. Ceci contredit nettement le soi-disant "perfectionnisme" du prétendu "programme d'extermination", et ce qui est affirmé dans les faux mémoires de Hoess, à savoir qu'Eichmann était obsédé par l'idée d'arrêter "absolument tous les Juifs qu'il pourrait attraper." En Slovaquie, par exemple, où l'adjoint d'Eichmann, Dieter Wisliceny, exerçait ses fonctions, le Rapport spécifie qu'"une grande partie de la minorité juive fut autorisée à rester dans le pays, et à certaines périodes, la Slovaquie fut considérée comme un havre relatif pour les Juifs, spécialement pour ceux qui venaient de Pologne. Les Juifs qui restèrent en Slovaquie semblent avoir été relativement en sûreté jusqu'à la fin du mois d'août 1944, quand il se produisit un soulèvement contre les troupes allemandes. Il est vrai que la loi du 15 mai 1942 avait entraîné l'internement de plusieurs milliers de Juifs, mais on les mit dans des camps où les conditions de nourriture et de logement étaient tolérables et où les détenus pouvaient travailler en étant payés dans des conditions presque égales à celles de l'extérieur" (Vol. I, p. 646).

Parmi les 3 millions de Juifs à peu près qui se trouvaient en Europe pendant la guerre, il y en eut non seulement pas mal qui ne furent pas détenus, mais une partie d'entre eux put continuer à émigrer pendant toute la guerre, généralement via la Hongrie, la Roumanie et la Turquie. Ironie du sort, cette émigration, à partir des territoires occupés par les Allemands, fut facilitée aussi par le Reich, comme dans le cas des Juifs polonais arrivés en France avant l'occupation de ce pays. "Les Juifs de Pologne qui avaient obtenu, quand ils étaient en France, des permis d'entrée aux Etats-Unis, furent considérés comme des citoyens américains par les autorités allemandes d'occupation qui acceptèrent ultérieurement de reconnaître la validité d'environ trois mille passeports remis à des Juifs par des consulats de pays d'Amérique Latine" (Vol. I, p. 645). Comme futurs citoyens américains, ces Juifs furent rassemblés au camp de Vittel réservé aux citoyens américains. L'émigration de Juifs européens à partir de la Hongrie, en particulier, se poursuivit pendant la guerre, sans entraves des autorités allemandes. "Jusqu'au mois de mars 1944", dit le Rapport de la Croix Rouge, (des Juifs qui avaient le privilège de posséder des visas pour la Palestine furent autorisés à quitter la Hongrie" (Vol. I, p. 648). Même après le remplacement du gouvernement Horthy en 1944 (il voulait conclure un armistice séparé avec l'Union Soviétique) par un gouvernement qui dépendait davantage de l'autorité allemande, l'émigration de Juifs continua. Le Comité obtint les promesses de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis "d'aider par tous les moyens l'émigration des Juifs à partir de la Hongrie", et le CICR reçut un message du gouvernement américain: "Le gouvernement des Etats-Unis répète de façon précise qu'il fera le nécessaire pour prendre soin de tous les Juifs qui sont autorisés à partir dans les circonstances actuelles" (Vol. I, p. 649).

10. Enfin la vérité ! L'œuvre de Paul Rassinier

L'œuvre de l'historien français Paul Rassinier fut sans aucun doute la contribution la plus importante à une étude véridique de la question de l'"extermination". La valeur remarquable de cette œuvre réside premièrement dans le fait que Rassinier fut lui-même détenu dans les camps de concentration et aussi qu'il était moins disposé que quiconque à défendre Hitler et la national-socialisme puisque Rassinier était un intellectuel socialiste antinazi. Pourtant, soucieux de défendre la justice et la vérité historique, Rassinier consacra les années d'après-guerre jusqu'à sa mort, survenue en 1966, à poursuivre des recherches dont l'aboutissement fut la réfutation complète du mythe des Six Millions et de la légende du nazisme diabolique. De 1933 à 1943, Rassinier fut professeur d'histoire au lycée de Belfort, Académie de Besançon. Pendant la guerre, il fit de la Résistance et fut arrêté par la Gestapo le 30 octobre 1943; il fut détenu à Buchenwald et à Dora jusqu'à la fin de la guerre. Atteint du typhus à Buchenwald, vers la fin de la guerre, il ne put se rétablir complètement et dut abandonner son travail dans l'enseignement. Décoré de la Médaille de la Résistance et de la Reconnaissance Française, élu député à l'Assemblée Constituante dont les communistes parvinrent à le faire évincer en novembre 1946. Rassinier entreprit alors une analyse systématique des prétendues atrocités allemandes, en particulier de la prétendue "extermination" des Juifs. Ses livres sont peu connus, ce qui ne doit pas nous surprendre. Aucun de ses livres n'a été publié en anglais. Titres les plus importants: *Le Mensonge d'Ulysse*, une étude des conditions de vie dans les camps de concentration basée sur sa propre expérience; *Ulysse trahi par les Siens*, suite du premier livre poursuivant la réfutation des impostures des propagandistes anti-allemands. *Le véritable Procès Eichmann*, le *Drame des Juifs européens*, dans lequel Rassinier montre au moyen d'une analyse statistique soigneuse comment on a déformé les faits de façon malhonnête et irréfléchie; il examine aussi dans ce livre les conséquences politiques et

financières de la légende de l'extermination et son exploitation par Israël et par les pays communistes. (Autres livres de Rassinier: *Les Responsables de la Seconde Guerre Mondiale", L'Opération "Vicaire"*, etc. etc. N.d.T.)

Un des nombreux mérites de l'œuvre de Rassinier est d'avoir démontré la fausseté du mythe de la "méchanceté", uniques en leur genre, des Allemands. Il révèle au moyen d'arguments accablants comment on a fait disparaître la vérité historique dans un brouillard impénétrable de propagande partisane. Il démontre de façon concluante que le sort des Juifs pendant la Deuxième Guerre Mondiale dégagé de la déformation des faits et ramené à ses justes proportions, perd son "énormité" tant proclamée et devient seulement un acte d'une tragédie beaucoup plus grande et plus vaste. Au cours d'une grande tournée de conférences en Allemagne Occidentale au printemps de 1960, Rassinier dit qu'il était grand temps que renaisse la vérité sur l'"extermination" et que c'étaient les Allemands eux-mêmes qui devaient entreprendre cette tache puisque cette accusation restait aux yeux du monde entier une tache – absolument injustifiable – sur le blason de l'Allemagne.

L'imposture des "chambres a gaz"

Le titre *Le Mensonge d'Ulysse* fait allusion aux histoires incroyables contées par ceux qui reviennent de pays lointains ("a beau mentir qui vient de loin"). Jusqu'à sa mort Rassinier lut tout ce qui se publiait sur l'"extermination" et il essaya de retrouver ou de rencontrer les auteurs de ces histoires. Il fit justice des affirmations extravagantes de David Rousset qui prétendait dans son livre *The Other Kingdom* (New York, 1947) qu'il y avait des chambres à gaz à Buchenwald; ayant été lui-même à Buchenwald, Rassinier prouva qu'il n'y eut jamais de chambres à gaz dans ce camp (*Le Mensonge d'Ulysse*, p. 209 ff). Rassinier interpella aussi l'abbé Jean-Paul Renard qui avait affirmé la même chose dans son livre *Chaînes et Lumières*. L'abbé Renard lui répondit que d'autres lui avaient dit qu'il y en avait..! (*ibid*, p. 209 ff). Rassinier disséqua aussi le livre de Denise Dufournier *Ravensbrück: The Women's Camp of Death* (Londres, 1948) et découvrit également que l'auteur n'avait d'autres preuves de l'existence de chambres à gaz que de vagues "bruits" qui, selon Charlotte Bormann, furent lancés délibérément par les détenus communistes. Il aboutit au même résultat avec les livres de Philip Friedman *This was Auschwitz: The Story of a Murder Camp* (N.Y., 1946) et d'Eugen Kogon *The Theory and Practice of Hell* (N.Y., 1950): aucun de ces auteurs ne pouvait présenter un témoin oculaire authentique d'une chambre à gaz d'Auschwitz et ils n'avaient jamais vu de chambres à gaz eux-mêmes. Kogon prétend qu'une ancienne détenue, décédée, Janda Weiss, lui avait dit, rien qu'à lui, qu'elle avait vu des chambres a gaz à Auschwitz, mais, naturellement, puisque cette personne était décédée – disait Kogon – Rassinier ne pouvait pas aller lui demander des explications. Rassinier put rencontrer Benedikt Kautsky, auteur du livre *Teufel und Verdammte* qui avait prétendu que des millions de Juifs furent exterminés à Auschwitz. Kautsky confirma seulement à Rassinier ce qu'il avait avoué dans son livre, à savoir qu'il n'avait jamais vu de chambre à gaz et qu'il basait son information sur ce que d'autres "lui avaient raconté". Selon Rassinier, il faut attribuer l'"Oscar" de la littérature sur l'extermination au livre de Miklos Nyizli, *Doctor at Auschwitz*: la falsification des faits, les contradictions évidentes et les mensonges éhontés montrent que l'auteur parle d'endroits qu'il n'a jamais vus, manifestement (*Le Drame des Juifs européens*, p.52). Suivant ce "docteur d'Auschwitz", 25.000 personnes y furent exterminées chaque jour pendant 4 ans et demi, ce qui représente un grand progrès par rapport aux 24.000 par jour pendant 2 1/2ans d'Olge Lengyel. Cela nous donnerait un total de 41 millions de victimes pour Auschwitz jusqu'en 1945, soit deux fois et demie la population juive du monde entier avant la guerre. Rassinier essaya de découvrir l'identité de cet étrange "témoin", on lui dit qu'il "était mort peu de temps avant la publication du livre." Rassinier était convaincu que cette personne n'a jamais existé. Après la guerre, Rassinier voyagea dans tous les coins d'Europe pour essayer de rencontrer un témoin oculaire des exterminations dans des chambres à gaz dans les camps de concentration allemands. Il n'en trouva jamais un seul. Aucun des auteurs des nombreux livres accusant les Allemands d'avoir exterminé des millions de Juifs n'avait jamais vu une chambre à gaz construite dans ce but, et encore moins une chambre à gaz en fonctionnement. Aucun auteur ne pouvait présenter un témoin authentique vivant ayant vu une chambre à gaz. Invariablement, les anciens détenus tels que Renard, Kautsky et Kogon basaient leurs affirmations, non pas sur ce qu'ils avaient vu réellement, mais sur ce qu'ils avaient "entendu dire", toujours par des personnes "dignes de foi", mais qui, par un triste hasard, étaient presque toujours décédées et ne pouvaient donc pas confirmer ou infirmer leurs déclarations.

Le fait certainement le plus important qui ressort des études de Rassinier et qui n'offre aucun doute est l'imposture absolue des "chambres a gaz". Des enquêtes sérieuses faites sur place révélèrent, de manière irréfutable, que, contrairement aux déclarations des "témoins" survivants, examinées ci-dessus, il n'y eut jamais de chambres à gaz à Buchenwald, Bergen-Belsen, Ravensbrück, Dachau et Dora, ni à Mauthausen en Autriche. Ce fait avait été certifié – nous l'avons vu plus haut – par Stephen

Pinter du Ministère de la Guerre des Etats-Unis. Il est reconnu maintenant et admis officiellement par l'Institut d'Histoire Contemporaine de Munich. Cependant, Rassinier fait remarquer que malgré cette vérité historique officielle, des "témoins" s'en furent de nouveau déclarer au procès Eichmann qu'ils avaient vu à Bergen-Belsen des prisonniers partir pour les chambres à gaz. Quant aux camps de l'Est, en Pologne, Rassinier montre que l'unique "preuve" de l'existence de chambres à gaz à Treblinka, Chelmno, Belzec, Maidanek et Sobibor est constituée par les notes, dont la véracité est contestée, de Kurt Gerstein, dont nous avons parlé plus haut. Rappelons qu'il prétendit en premier lieu que 40 millions de personnes furent exterminées pendant la guerre, chiffre absurde, et que dans sa première note signée, il ramena ce chiffre à 25 millions. Nouvelles réductions dans sa deuxième note. L'authenticité de ces notes parut si douteuse qu'elles ne furent même pas acceptées par le Tribunal de Nuremberg, bien qu'elles continuent à circuler dans trois versions différentes, une version allemande (distribuée dans les écoles!) et deux versions françaises, aucune de ces versions ne concordant avec les autres. La version allemande servit de "preuve à conviction" au procès Eichmann en 1961. Finalement, Rassinier attire l'attention sur an aveu important fait par le Dr Kubovy, directeur du Centre Mondial de Documentation Juive Contemporaine de Tel-Aviv, dans *La Terre Retrouvée* du 15 décembre 1960. Le Dr Kubovy reconnaît qu'il n'existe pas un seul ordre d'extermination écrit de Hitler, de Himmler, de Heydrich ou de Goering (*Le Drame des Juifs européens*, p. 31, 39).

Paul Rassinier nie l'authenticité du chiffre de Six Millions

Quant au chiffre effrayant de Six Millions, adopté pour les besoins de la propagande, Rassinier prouve qu'il est totalement faux en se basant sur une analyse statistique extrêmement détaillée. On a gonflé, d'une part, le chiffre de la population juive d'avant la guerre en ignorant toute l'émigration et l'évacuation, et d'autre part, on a réduit le nombre de survivants après 1945. Telle fut la méthode utilisée par le Congrès Juif Mondial. Rassinier rejette aussi tous les témoignages écrits ou verbaux des "témoins" du genre cité plus haut et qui indiquent le chiffre de Six Millions, parce qu'ils sont pleins de contradictions, d'exagérations et de mensonges. Il donne l'exemple du total des morts de Dachau: en 1946, le pasteur Niemoller avait répété le total mensonger d'Auerbach (238.000 morts), mais en 1962, l'évêque Neuhausseier de Munich déclara dans un discours prononcé à Dachau que 30.000 personnes seulement y moururent "sur les 200.000 détenus de 38 pays qui avaient été enfermés à Dachau" (*Le Drame des Juifs européens*, p. 12). Aujourd'hui, cette estimation a encore diminué de plusieurs milliers d'unités et cela continue!

Rassinier récuse aussi les témoignages, à l'appui du chiffre de Six Millions, présentés par des accusés tels que Hoess, Hoettl, Wisliceny et Hoellriegel, qui se trouvaient dans l'alternative d'une condamnation à mort et de l'espoir d'obtenir une commutation de la peine capitale, et qui furent souvent torturés pendant leur détention. Rassinier estime qu'il est très significatif que le chiffre de Six Millions n'ait pas été cité pendant le procès Eichmann. "Au procès de Jerusalem, l'accusation fut considérablement affaiblie par l'absence de son motif central: les six millions de Juifs européens qui, prétend-on, auraient été exterminés dans des chambres à gaz. Cette allégation parvint facilement à s'imposer juste après la guerre, en profitant de chaos général, spirituel et matériel. Aujourd'hui, plusieurs documents qui n'étaient pas disponibles au moment des procès de Nuremberg ont été publiés; ils tendent à prouver que si les Juifs furent lésés et persécutés par le régime hitlérien, il n'a pas pu y avoir six millions de victimes" (*ibid*, p. 125). Rassinier utilise 100 pages de statistiques qu'il recoupe entre elles et il conclut dans *Le Drame des Juifs européens* qu'il n'a pas pu y avoir plus de 1.200.000 Juifs tués ou morts pendant la Deuxième Guerre Mondiale; il fait remarquer que ce chiffre a été accepté finalement par le Centre Mondial de Documentation Contemporaine de Paris. Il considère cependant que ce chiffre est une limite maximale et il cite l'estimation inférieure de 896.892 morts ou tués dans une étude du même problème par le statisticien juif Raul Hilberg. Et pourtant, dit Rassinier, l'Etat d'Israël continue à réclamer des indemnités pour 6 millions de morts, à raison de 5.000 marks par cadavre (imaginaire)!

L'émigration à la solution finale

Rassinier affirme catégoriquement que le gouvernement du 3· Reich n'a jamais eu d'autre politique à l'égard des Juifs que celle de les faire émigrer par-delà les mers. Il montre qu'après la promulgation des lois raciales de Nuremberg en septembre 1935, les Allemands négocièrent avec les Anglais l'envoi de Juifs allemands en Palestine, sur la base de la Déclaration de Balfour. Quand ce plan échoua, ils demandèrent à d'autres pays d'accepter des Juifs chez eux, mais ces pays refusèrent (*ibid*, p. 20). Le projet d'émigration en Palestine refit surface en 1938 mais échoua parce que l'Allemagne ne pouvait pas accepter de payer 3 millions de marks réclamés par les Anglais sans obtenir un accord de compensation. Malgré ces difficultés, le Reich parvint à faire émigrer la majorité des Juifs allemands, surtout aux Etats-Unis. Rassinier parle aussi du refus de la France d'accepter le plan allemand

d'émigration des Juifs à Madagascar, à la fin de 1940. "Dans un rapport du 21 août 1942, Luther, Secrétaire d'Etat du Ministère des Affaires Étrangères allemand, dit qu'il serait possible de négocier avec la France dans ce sens et décrit les entretiens qui avaient eu lieu entre juillet et décembre 1940 et qui furent stoppés à la suite de l'entrevue de Montoire, le 13 décembre 1940, par Pierre-Etienne Flandin, successeur de Laval. Pendant toute l'année 1941, les Allemands gardèrent l'espoir de pouvoir reprendre ces négociations et de les faire aboutir" (*ibid*, p. 108).

Après que la guerre eût éclaté, les Juifs qui, comme Rassinier nous le rappelle, avaient déclaré la guerre financière et économique à l'Allemagne dès 1933, furent internés dans des camps de concentration, "ce que font tous les pays en guerre avec les citoyens des pays ennemis... On décida de les regrouper et de les faire travailler dans un immense ghetto qui, après l'invasion de l'Union Soviétique, fut installé vers la fin de 1941 dans les 'territoires de l'Est' (*Ostgebiete*), près de l'ancienne frontière entre la Russie et la Pologne: à Auschwitz, Chelmno, Belzec, Maidanek, Treblinka, etc... C'est là qu'ils devaient attendre la fin de la guerre, pour qu'on puisse reprendre les négociations internationales qui décideraient de leur avenir" (*Le Véritable Procès Eichmann*, p. 20). L'ordre de concentrer les Juifs dans le ghetto des "territoires de l'Est" fut donné par Goering à Heydrich – nous l'avons dit plus haut – et était considéré comme le prélude de "la solution finale désirée", c'est-à-dire de leur émigration par-delà les mers après la fin de la guerre.

Une énorme escroquerie

Rassinier insiste sur l'exploitation délibérée de la légende de l'extermination pour en retirer des avantages politiques et financiers, et il trouve qu'Israël et l'Union Soviétique sont d'accord pour exploiter ce "filon". Il fait remarquer comment, après 1950, on vit apparaître une avalanche de livres mensongers sur l'extermination, sous l'estampille de deux organisations dont les activités sont synchronisées de manière si remarquable qu'on pourrait croire qu'elles sont conçues de concert. La première organisation est le "Comité de Recherche des Crimes et des Criminels de Guerre" sous les auspices des communistes à Varsovie, et la deuxième est le "Centre Mondial de Documentation Juive Contemporaine" à Paris et à Tel-Aviv. Leurs publications paraissent à des moments favorables du climat politique, et pour l'Union Soviétique, elles ont uniquement pour but d'entretenir la crainte du nazisme pour distraire l'attention de ses propres activités. Quant à Israël, Rassinier considère que le mythe des Six Millions a des motivations purement matérielles. Il écrit dans le Drame des Juifs européens (p. 31, 39):

"...Il s'agit simplement de justifier par un nombre proportionné de cadavres les sommes énormes versées chaque année à l'Etat d'Israël par l'Allemagne Fédérale au titre de réparation de dommages; cette indemnisation n'a aucune base ni morale ni légale puisque l'Etat d'Israël n'existait pas au moment des prétendus faits; c'est donc purement et platement une question de 'gros sous' ".

"Qu'il me soit permis de rappeler que l'Etat d'Israël fut fondé seulement en mai 1948 et que les Juifs étaient des citoyens de tous les pays, sauf d'Israël, pour souligner les dimensions d'une escroquerie défiant la description dans toute langue vivante: d'une part, l'Allemagne de Bonn verse à Israël des sommes calculées sur la base de 6 millions de morts, et d'autre part, puisqu'il y avait au moins les 4/5 de ces 6 millions qui vivaient bel et bien à la fin de la guerre, elle verse aussi des sommes importantes au titre de *Wiedergutmachung* (indemnisation des victimes des persécutions du national-socialisme) aux Juifs encore vivantes dans des pays du monde entier autres qu'Israël et aux ayants-droit des Juifs décédés depuis lors, ce qui signifie que, pour les premiers (c'est-à-dire les 6 millions) ou autrement dit, pour la grande majorité, elle paie deux fois. "

Conclusion

Nous allons résumer les données sur le nombre de Juifs morts ou tués pendant la guerre. Contrairement au chiffre de plus de 9 millions de Juifs dans les territoires occupés par l'Allemagne, présente au procès de Nuremberg et au procès Eichmann, nous avons déjà établi qu'après une forte émigration, il restait environ 3 millions de Juifs en Europe, Union Soviétique non comprise. Même en ajoutant les Juifs des territoires de l'Union Soviétique occupés par l'armée allemande (en réalité, ces Juifs furent évacués en majeure partie avant l'arrivée des troupes allemandes), le total ne dépasse pas probablement 4 millions. Le statisticien de Himmler, Dr Richard Korherr, et le Centre Mondial de Documentation Juive Contemporaine fixent ce total respectivement à 5.550.000 et 5.294.000 au moment de l'expansion maximale de l'occupation allemande, mais ces deux totaux comprennent les 2 millions de Juifs des pays baltes et de la Russie occidentale sans tenir compte du grand nombre de Juifs qui furent évacués. On peut déjà retenir cependant que ce centre de documentation juif reconnaît qu'il n'y avait même pas six millions de Juifs en Europe plus la Russie Occidentale.

Au procès Eichmann, l'accusation évita délibérément de citer le chiffre de 6 millions. En outre, les estimations officielles juives du nombre de victimes sont corrigées régulièrement "en douce" vers le bas. Notre analyse des statistiques de la population et de l'émigration, ainsi que les études du *Baseler Nachrichten* et de Rassinier, démontre qu'il était tout à fait impossible que le total des victimes juives (décédés et tués pendant la guerre) dépasse un maximum absolu d'un million et demi. Il est donc très significatif que le Centre Mondial de Documentation Juive Contemporaine de Paris dise maintenant qu'il y eut seulement 1.485.292 Juifs qui moururent, de mort naturelle ou autre, pendant la Deuxième Guerre Mondiale, et bien que ce chiffre soit certainement trop élevé, on voit au moins qu'il n'a rien à voir avec les Six Millions légendaires. Nous avons noté plus haut que le statisticien juif Raul Hilberg estime qu'il y eut 896.892 morts ou tués, total encore inférieur au précédent. On commence à se rapprocher d'un chiffre réaliste et il est certain que les corrections vont continuer.

Il est hors de doute que plusieurs milliers de Juifs moururent pendant la Deuxième Guerre Mondiale, mais il faut considérer ce fait dans le contexte d'une guerre qui fit plusieurs millions de victimes innocentes dans les divers pays participants. Il y eut, par exemple, 700.000 civils russes qui moururent pendant le siège de Leningrad, 2.050.000 civils allemands furent tués par les bombardements aériens et au cours de leur expulsion des territoires conquis par l'Armée Rouge. En 1955 une autre source suisse, *Die Tat* de Zurich (19 janvier 1955), passant en revue les pertes en vies humaines causées par la Deuxième Guerre Mondiale, sur la base des chiffres publiés par la Croix Rouge Internationale, dit qu'il y eut "300.000 personnes qui moururent dans des prisons et les camps de concentration entre 1939 et 1945, victimes de persécutions politiques, raciales ou religieuses" et que toutes ces victimes n'étaient pas juives. Ce chiffre semble être l'estimation la plus précise.

Massacre imaginaire

La question la plus pertinente quant à la légende de l'extermination est naturellement la suivante: Combien de Juifs survécurent après 1945 sur les 3 millions de Juifs européens qui se trouvaient pendant la guerre dans les pays occupés par l'Allemagne? Le Jewish Joint Distribution Committee avait estimé qu'il y avait seulement 1 1/2 million de Juifs survivants en Europe, mais ce chiffre est devenue totalement inacceptable aujourd'hui. La preuve en est dans le nombre croissant de Juifs qui réclament des indemnisations au gouvernement de Bonn en prétendant qu'ils furent persécutés entre 1939 et 1945. En 1965, le nombre de ces demandeurs avait triplé en 10 ans et atteignait le chiffre de 3.375.000 (*Aufbau*, 30 juin 1965). C'est la preuve la plus accablante du mensonge effronté des Six Millions. La plupart de ces demandeurs sont des Juifs; il est donc certain que la majorité des 3 millions de Juifs des pays européens occupés par l'Allemagne sont, en fait, bel et bien vivants. Confirmation éclatante du fait que les pertes en vies humaines de la population juive pendant la Deuxième Guerre Mondiale durent être de l'ordre de grandeur de milliers et non pas de millions. C'est sûrement un motif d'affliction suffisant pour le peuple juif. Mais qui a le droit de transformer ce tragique épisode de la Deuxième Guerre Mondiale en un massacre imaginaire, en couvrant d'un opprobre ineffaçable une grande nation européenne et en lui extorquant une indemnisation financière frauduleuse?

(Translated by A.D.)

Fred Leuchter

Le Rapport Leuchter

AAARGH

Le Rapport Leuchter est iniallement paru dans *Annales d'Histoire revisionniste,* ISSN: 0980 1391 (Directeur de publication: Pierre Guillaume, B.P. 98, 75224 Paris cedex 05)

Aaargh: Le rapport Leuchter a donné lieu à de nombreuses critiques, aussi bien chez les révisionnistes que chez leurs adversaires. Nous vous invitons à vous reporter à l'article de J.-C. Pressac, "*Les carences et incohérences du rapport Leuchter"*, 1988, en attendant l'arrivée de critiques de Pressac sur Leuchter. *Cf* aussi le livre de C. Mattogno et J. Graf sur Majdanek, 1998, dont nous vous proposons un résumé sous forme de conférence de J. Graf, qui met en évidence la légéreté de l'examen de ce camp par Leuchter.

0.000 - INTRODUCTION

Au mois de février 1988, j'ai été contacté par le professeur Robert Faurisson pour le compte de M. Ernst Zündel qui m'a demandé d'envisager une mission aux fins d'examiner et d'expertiser les crématoires qui existent encore en Pologne ainsi que les présumées chambres à gaz qu'auraient utilisées les Nazis et de formuler une opinion, du point de vue technique, au sujet de la faisabilité et de l'efficacité de ces installations. J'ai rencontré M. Zündel, l'avocat Douglas H. Christie et d'autres membres de son équipe. Nous avons parlé du projet et l'on m'a dit que mes conclusions seraient utilisées dans le cadre du procès intenté à M. Zündel (le Ministère public C/Zündel) devant le tribunal de grande instance de Toronto. Il fut entendu que l'enquête porterait sur Auschwitz, Birkenau et Majdanek (Lublin) avec leurs crématoires et leurs présumées chambres à gaz homicides. J'ai accepté la mission et, le 25 février 1988, j'ai conduit un groupe d'enquêteurs en Pologne. Ce groupe était composé de moi-même, de mon épouse Carolyn Leuchter, de M. Howard Miller, dessinateur industriel, de M. Jürgen Neumann, cinéaste, et de M. Tijudar Rudolph, interprète de polonais. Nous sommes revenus le 3 mars 1988 après avoir inspecté toutes les installations prévues à Auschwitz, Birkenau et Majdanek. Le présent rapport et mes conclusions proviennent de cette enquête menée en Pologne.

1.000 - OBJECTIF

L'objectif de ce rapport et de l'enquête préalable est de déterminer si les présumées chambres à gaz homicides et les installations crématoires de trois sites polonais, à [62]
savoir Auschwitz, Birkenau et Majdanek, ont pu fonctionner de la manière qui est décrite dans les ouvrages sur l'Holocauste. Cet objectif implique la recherche et l'étude des installations matérielles, de leur plan, de la description des procédures utilisées dans ces installations en vue de déterminer les quantités de gaz utilisées, les temps requis pour ces utilisations (temps d'exécution et de ventilation), les dimensions des chambres en rapport avec le nombre d'occupants, les procédures et les temps impliqués dans la manipulation et la crémation des cadavres, avec l'intention de déterminer la crédibilité et la véracité de rapports opérationnels qui ne sont pas accompagnés de preuves. Le but de ce rapport exclut toute détermination d'un nombre de personnes qui seraient mortes ou auraient été tuées par d'autres moyens que le gazage et ne concerne pas la question de savoir si un véritable Holocauste a eu lieu. Il n'entre pas non plus dans les intentions de l'auteur du rapport de redéfinir l'Holocauste en termes historiques ; il s'agit simplement de fournir des informations et des preuves scientifiques obtenues sur les lieux mêmes et d'exprimer une opinion fondée sur toutes les données scientifiques, techniques et quantitatives disponibles au sujet de la destination et de l'usage des présumées chambres à gaz homicides et des installations crématoires de ces trois camps.

2.000 - DONNÉES DE BASE

Le principal enquêteur, auteur de ce rapport, est un spécialiste de la conception et de la fabrication d'instruments d'exécution capitale et il a, en particulier, étudié et conçu des installations utilisées aux Etats-Unis pour l'exécution de condamnés par voie de gaz cyanhydrique.

2.001

L'enquêteur a inspecté les installations d'Auschwitz, de Birkenau et de Majdanek ; il y a procédé à des relevés ; il a prélevé des échantillons aux fins d'expertise ; il a consulté une documentation technique (description et emploi) sur les chambres à gaz d'épouillage de la DEGESCH [« Compagnie allemande pour la lutte contre les nuisibles »], sur le gaz Zyklon B ainsi que des documents sur les procédures d'exécution. Une bonne partie de la docu[63]mentation a été achetée et examinée sur place en Pologne, y compris des copies des plans originaux des kremas-I, II, III, IV et V.

3.000 - ÉTENDUE DU RAPPORT

Ce rapport comprend une inspection physique et des données quantitatives obtenues à Auschwitz, Birkenau et Majdanek, la documentation fournie par les fonctionnaires des musées qui se trouvent sur place, des copies des plans des kremas-I, II, III, IV et V obtenues au musée d'Auschwitz, de la documentation relative aux installations d'épouillage de la DEGESCH (y compris les équipements et procédures utilisés pour le gaz Zyklon B), une description du fonctionnement des installations en question et des prélèvements effectués à des fins d'expertise légale dans les crématoires examinés. Ce rapport repose également sur certaines informations relatives à la construction et au fonctionnement des chambres à gaz américaines telles que l'auteur les tient de sa connaissance personnelle et de son travail en ce domaine ainsi que sur une enquête qu'il a menée au sujet des crématoires américains et de leur fonctionnement.

3.001

Utilisant toutes les données susmentionnées, l'enquêteur a limité son étude à la détermination de :

- 1) La capacité des présumées chambres à gaz homicides à avoir accompli le meurtre en masse d'êtres humains par l'usage de gaz Zyklon B à Auschwitz 1 et à Birkenau, et de monoxyde de carbone et/ou de Zyklon B à Majdanek ;
- 2) La capacité des crématoires examinés à avoir accompli le nombre présumé de crémations de corps humains dans le laps de temps indiqué. [Note de l'AAARGH: Depuis, les données embryonnaires et très peu documentées recueillies par Leuchter ont été remplacées par l'étude complète de Mattogno et Deana, *Les Fours crématoires d'Auschwitz,* texte intégral sur le site.]

4.000 - RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Après étude de la documentation disponible, après examen et évaluation des installations existant à Auschwitz, Birkenau et Majdanek, en s'appuyant sur les connaissances techniques des caractéristiques de construction nécessaires au fonctionnement des chambres à gaz, après une recherche sur les techniques de crémation et une inspection de crématoires modernes, le rapporteur ne trouve [64] aucune preuve qu'aucune des installations normalement présumées être des chambres à gaz homicides ait jamais été utilisée en tant que telle ; en outre, il conclut qu'en raison de la conception et de la réalisation de ces installations celles-ci n'ont pas pu servir de chambres à gaz homicides.

4.001

De plus, une étude des installations de crémation inflige, de manière définitive et probatoire [sic, pour *probante*], un démenti au nombre présumé de cadavres incinérés dans le laps de temps généralement avancé. En conséquence l'auteur estime, au mieux de ses connaissances techniques, qu'aucune des installations examinées n'a jamais servi à exécuter des êtres humains et que les crématoires n'auraient jamais pu accomplir la tâche qu'on leur attribue généralement.

5.000 - MÉTHODOLOGIE

La procédure suivie dans l'étude et l'expertise qui sont à la base de ce rapport a été la suivante :

1. Une étude générale de la documentation disponible.
2. Une inspection des sites et une expertise des installations en question, avec le rassemblement de données physiques (mesures et information sur la construction) ainsi que le prélèvement *ad hoc* d'échantillons matériels (brique et mortier) qui ont été rapportés aux Etats-Unis pour analyse chimique.
3. Une prise en considération des données logistiques enregistrées et filmées (sur le site).
4. Une compilation des données ainsi acquises.
5. Une analyse de l'information acquise et une comparaison de cette information avec les informations et les exigences en matière de conception, de procédure et de logistique concernant la conception, la fabrication et le fonctionnement de chambres à gaz et de crématoires opérant à l'heure actuelle.
6. Une prise en considération des analyses chimiques des échantillons prélevés sur place.
[65]
7. La formulation de conclusions fondées sur les preuves ainsi acquises.

6.000 - UTILISATION DU HCN ET DU ZYKLON B COMME PRODUITS DE DÉSINFECTION

Le gaz cyanhydrique (HCN, ou acide cyanhydrique) a été utilisé comme gaz de désinfection dès avant la première guerre mondiale. Les Etats-Unis et leurs alliés l'ont utilisé en concurrence avec la vapeur d'eau et l'air chaud et, pendant la seconde guerre mondiale, en concurrence avec le DDT.

6.001

On produit généralement le HCN par une réaction chimique du cyanure de sodium versé dans de l'acide sulfurique dilué. La réaction chimique produit du HCN volatil avec un reste d'acide prussique (acide cyanhydrique). Cette réaction a normalement lieu dans un vaisseau en céramique.

6.002

On a utilisé ce procédé pour éliminer la vermine dans les bateaux, les bâtiments et dans des chambres ou des structures spécialement conçues à cet effet. Pour assurer la

sécurité des utilisateurs (techniciens), des procédés spéciaux de fabrication et de manipulation sont requis. L'acide cyanhydrique est l'un des plus puissants et des plus dangereux des produits chimiques de fumigation.

6.003

Des bâtiments spécialement construits ou modifiés dans ce but ont été utilisés par toutes les armées et organisations sanitaires à travers le monde. Le HCN a été utilisé partout pour lutter contre les épidémies, en particulier contre la peste et le typhus, c'est-à-dire dans la lutte contre les rats, les puces et les poux. Des chambres à gaz spéciales ont été utilisées depuis la première guerre mondiale en Europe et aux Etats-Unis. Quelques-unes de ces chambres ont été utilisées par l'armée allemande en Europe avant et pendant la seconde guerre mondiale et, bien avant cela, par le Service de l'Immigration américaine d'Ellis Island, dans le port de New York. Une grande partie de ces cham[66]bres destinées à la fumigation ont été fabriquées par la DEGESCH, une entreprise allemande de Francfort. Pendant la guerre, la DEGESCH contrôlait la distribution du Zyklon B. La DEGESCH, à l'heure actuelle, fabrique du HCN.

6.004

Le Zyklon B est une préparation commerciale spéciale qui contient de l'acide cyanhydrique. Le nom « Zyklon B » est une marque déposée. Le HCN était fabriqué à l'usine et livré sous une forme dans laquelle le HCN était absorbé par une matière poreuse, soit de la pulpe de bois, soit une terre diatomacée (craie). Il était livré sous forme de disques ou de pastilles ou de granulés. Cette préparation était scellée dans une boîte hermétique dont l'ouverture se faisait avec un ouvre-boîte spécial. Sous cette forme, le Zyklon B/HCN restait sûr et facile à manier. Le gaz émanant du Zyklon B était du HCN. Les disques, les pastilles ou les granulés devaient être répandus sur le sol de la zone à fumiger ou utilisés dans une chambre où l'air était ventilé et chauffé à une température supérieure à 25°7 C. Si on l'utilise dans un bâtiment, dans un bateau ou sous des tentes pour la fumigation des arbres et de leurs produits, la zone doit être chauffée à une température qui dépasse 25°7 C, point d'ébullition du HCN. Faute de cette température, le résultat est beaucoup plus long à venir. La fumigation prend au minimum 24 à 48 heures.

6.005

Après la fumigation, la ventilation de la zone doit prendre un minimum de 10 heures, selon les dimensions et le volume des lieux, et plus longtemps si le bâtiment n'est pas pourvu de fenêtres ou de ventilateurs d'évacuation. Les zones traitées doivent être alors testées par des moyens chimiques pour déceler l'éventuelle présence de gaz avant que l'on y entre. On utilise parfois des masques à gaz mais ils ne sont pas sûrs et ne devraient pas être utilisés plus de dix (10) minutes. Une combinaison chimique spéciale doit être portée pour prévenir l'empoisonnement de la peau. Plus la température est élevée, plus le lieu est sec, plus rapide et plus sûre sera l'opération.

[67]

6.006

Les caractéristiques du gaz se lisent dans le Tableau I.

6.007

Tableau 1 (Caractéristiques du HCN)	
Nom	HCN, acide cyanhydrique ou acide prussique
Point d'ébullition	25'7 C à la pression de 760 mm de mercure
Poids spécifique :	0,69 à 18' C
Densité de vapeur	0,947 (air = 1)
Point de fusion :	13,2' C
Pression de vapeur :	750 mm de mercure à 25'C ; 1 200 mm de mercure à 38' C
Solubilité dans l'eau	100%
Apparence	claire
Couleur	légèrement bleutée
Odeur	amande amère, très douce, qui n'irrite pas (on ne considère pas que l'odeur soit une méthode sûre pour déterminer la présence du poison)
Dangers 1. Instable avec la chaleur, avec les matériaux alcalins et avec l'eau. 2. Risque d'explosion s'il est mélangé à 20 % d'acide sulfurique. 3. La polymérisation (décomposition) se produit violemment avec la chaleur, les matériaux alcalins ou l'eau. Quand elle a commencé, la réaction est autocatalytique et incontrôlable. Risque d'explosion. 4. Température d'auto-ignition : 538° C 5. Limites de l'inflammabilité dans l'air Volume en pourcentage : entre 6 et 41.	
Source : *Hydrogen Cyanide*, Dupont Publication, juillet 1983.	

7.000 - CARACTÉRISTIQUES DE CONSTRUCTION D'UNE INSTALLATION DE FUMIGATION

Une installation de fumigation, qu'elle soit un bâtiment ou une chambre, doit obéir aux mêmes nécessités de base. On doit pouvoir la sceller, la chauffer, y faire circuler de l'air et l'extraire ; la cheminée d'évacuation doit avoir une hauteur suffisante (au moins 12 mètres) ou bien l'endroit doit être pourvu d'un incinérateur pour les fumées

d'éva[68]cuation et d'un moyen de distribuer le gaz de façon homogène dans le local. Il en va de même pour l'usage du Zyklon B.

7.001

Aujourd'hui, une chambre de fumigation est d'abord un réceptacle soudé et testé à la pression, revêtu d'une peinture inerte (epoxy) ou d'acier inoxydable ou de plastique (PVC). Les portes doivent être pourvues de joints d'étanchéité dans un matériau résistant au HCN (de l'amiante, du néoprène ou du Téflon). Si c'est un bâtiment, il doit être en brique ou en pierre et revêtu à l'intérieur comme à l'extérieur d'une peinture inerte (epoxy), de bitume, de goudron ou d'asphalte. Les portes et les fenêtres doivent être munies de joints d'étanchéité ou scellées avec des rubans caoutchoutés collés au néoprène ou au goudron. Dans tous les cas, la zone doit être extrêmement sèche. Il faut « sceller » pour deux raisons : il s'agit d'abord de prévenir mécaniquement toute fuite en provenance de l'intérieur, puis de rendre imperméables à l'imprégnation par le gaz Zyklon B les surfaces poreuses exposées.

7.002

En second lieu, la chambre ou l'installation doit avoir un générateur de gaz ou un système de distribution du Zyklon B qui doit souffler de l'air chaud sur le Zyklon B ou sur le générateur (le générateur doit être chauffé avec de l'eau s'il est en circuit fermé) et faire circuler l'air chaud et le gaz. Le mélange requis pour la fumigation est de 3200 parties par million (ppm) ou 0,32 % de HCN pour le volume total. La chambre ne doit pas comporter d'obstacle à la circulation d'air et le courant d'air doit être fort, constant et abondant.

7.003

En troisième lieu, la chambre ou la structure doit avoir les moyens nécessaires pour l'évacuation du mélange empoisonné air/gaz et pour remplacer celui-ci par de l'air frais. Généralement l'opération s'effectue à l'aide d'un ventilateur d'extraction ou d'admission à valves d'extraction ou d'admission ou bien grâce à des vantaux d'une taille suf[69]fisante pour permettre un taux raisonnable de changement d'air par heure. Ordinairement, un ventilateur d'une puissance suffisante, calculée en pieds cubes/minute, et une ouverture suffisante pour l'admission et l'extraction doivent permettre un complet changement d'air en une demi-heure et fonctionner pendant au moins deux fois le temps requis d'une heure, soit deux heures. Plus l'installation est grande, moins le fonctionnement est praticable (en raison de la taille des ventilateurs disponibles) et le temps d'extraction peut prendre plusieurs heures et même plus longtemps.

7.004

L'évacuation doit se faire à distance de sécurité au-dessus de l'installation, là où les courants d'air peuvent disperser le gaz. La hauteur normale est d'environ 12 mètres au-dessus de la structure mais doit être supérieure si ladite structure est abritée du vent. Si l'on utilise un incinérateur, la cheminée peut n'avoir que quelques mètres de haut. Il est généralement trop coûteux d'incinérer le HCN en raison du volume d'air qu'il faut traiter dans une courte période de temps.

7.005

La température des murs ainsi que de l'air à l'intérieur de l'installation et de l'air introduit doit être maintenue au moins à 10° au-dessus du point d'ébullition de l'acide cyanhydrique (25°7 C) de façon à prévenir la condensation du HCN sur les murs, le sol et le plafond de l'installation ainsi qu'à l'intérieur du système d'évacuation. Si la température est en-dessous et qu'il se produit une condensation, l'installation doit être décontaminée avec du chlore ou de l'ammoniac, le second étant le plus efficace. Ce travail est fait en aspergeant les murs soit automatiquement, soit manuellement. Si cette aspersion est faite à la main, un vêtement protecteur, généralement à base de néoprène, doit être porté et les techniciens doivent utiliser des bouteilles d'air comprimé, car les masques à gaz ne sont pas sûrs et n'éliminent pas le danger. L'intérieur du bâtiment doit être évacué plus longtemps de façon à permettre aux vapeurs de chlore de neutraliser le HCN liquide dans le système d'évacuation. L'intérieur du bâtiment doit [70] être lavé à l'eau et soigneusement essoré et séché avant un nouvel usage.

7.006

En outre, il convient de vérifier l'air à l'intérieur du bâtiment pour déterminer si tout le HCN a disparu. Le test peut se faire soit avec un détecteur de gaz, soit avec un test à l'acétate de cuivre/benzidine. Dans le premier cas, une lecture électronique est possible qui détermine des concentrations jusqu'à 10 parties par million. Dans l'autre cas, une solution de benzidine est mélangée à une solution d'acétate de cuivre et on y plonge un papier qui devient bleu à des degrés différents en fonction de la présence de HCN.

8.000 - CRITÈRES DE CONSTRUCTION D'UNE CHAMBRE A GAZ D'EXÉCUTION

Beaucoup des exigences nécessaires aux installations de fumigation sont valables pour des installations destinées aux exécutions. Cependant, d'une manière générale, les installations destinées à l'exécution seront plus petites et plus efficaces. Le Zyklon B n'est pas recommandé pour les chambres à gaz d'exécution en raison du temps qu'il faut pour faire sortir le gaz de son support inerte. Jusqu'à présent, la seule méthode efficace a été de produire le gaz sur place par une réaction chimique de cyanure de sodium dans une solution à 18 % d'acide sulfurique. On a récemment conçu un générateur de gaz qui sera utilisé dans la chambre à gaz double du pénitencier de l'Etat du Missouri, à Jefferson City. L'auteur du présent rapport est le consultant pour la construction de cette chambre à gaz d'exécution.

8.001

Ce générateur emploie un système à eau chaude qui permet de préchauffer le HCN dans un récipient cylindrique. Au moment où il faut l'utiliser, le HCN est déjà vaporisé et relâché par des valves à l'intérieur de la chambre. De l'azote sous pression est envoyé dans la tuyauterie pour nettoyer celle-ci. Il faut au total moins de quatre minutes pour l'exécution. L'air de la chambre est évacué à raison de deux minutes à chaque fois pour une période [71] totale de 15 minutes, ce qui permet environ sept changements d'air complets.

8.002

La chambre peut être faite d'acier soudé ou de plastique PVC. Les portes et les fenêtres doivent être étanches selon les standards de la construction navale. La porte est dotée de joints d'étanchéité, avec une fermeture par pression avec un seul levier. Les circuits électriques sont antidéflagrants. La chambre contient la tuyauterie nécessaire à la distribution du gaz, le générateur de gaz avec le récipient de HCN liquide, un équipement de cardiographie électronique, deux sièges pour les condamnés et un système de détection des gaz à lecteur externe, électronique, qui identifie dix parties par million.

8.003

Vu que la chambre contient un gaz aussi mortel, elle fonctionne à une pression négative pour garantir que toute fuite s'effectuerait vers l'intérieur. La pression de la chambre est contrôlée par un système de pompe à vide qui doit maintenir la chambre dans un vide relatif de 10 livres par pouce carré (psi) (pour le fonctionnement : 8 psi + 2 psi de HCN). La pression négative est maintenue par rapport à la pression extérieure. Ce système est contrôlé électriquement et réalisé par une pompe à vide de 17,7 cfm (pied cube/mètre). En outre, la chambre est dotée d'un système d'urgence pour le cas où la pression atteindrait à l'intérieur 12 psi, 3 psi au-dessus de la limite opérationnelle.

8.004

Le système d'admission et d'extraction d'air est prévu pour pouvoir changer l'air toutes les deux minutes. L'air est fourni par un ventilateur de 2000 cfm du côté de l'admission et extrait par le haut de la chambre. Les valves d'admission et d'extraction sont toutes les deux du type qui se ferme vers l'intérieur pour prévenir une perte de vide et sont reliées électriquement pour s'ouvrir l'une à la suite de l'autre, la valve d'extraction étant la première à fonctionner. L'évacuation se fait à travers un tuyau de PVC haut de 12 m et large de 33 cm qui permet au vent de disperser les gaz sans risque. Le système d'admission [72] d'air doit avoir la possibilité de préchauffer l'air pour garantir que le HCN ne se condensera pas et sera donc totalement évacué.

8.005

Des détecteurs de gaz sont utilisés pour la sécurité. D'abord dans la chambre où ils empêchent électriquement la porte de s'ouvrir avant que la chambre ne soit sûre ; puis, en dehors de la chambre, dans la zone où se trouvent le personnel et les témoins, où ils donnent l'alarme et déclenchent un système d'extraction d'air et d'aération pour protéger les témoins ainsi que pour arrêter l'exécution et évacuer la chambre. Le système de sécurité comprend aussi des sonneries et des lumières.

8.006

En outre, des systèmes d'assistance à la respiration (réservoirs d'air) sont disponibles dans la zone de la chambre ainsi que des équipements d'urgence médicale adaptés aux risques causés par le HCN et une installation de réanimation dans une zone adjacente pour le personnel médical.

8.007

La construction d'une chambre à gaz requiert la prise en considération de nombreux problèmes compliqués. Une erreur sur l'un d'eux pourrait, et probablement devrait, causer la mort ou blesser témoins ou techniciens.

9.000 - LES CHAMBRES A GAZ AMÉRICAINES DEPUIS 1920

La première chambre à gaz dont le but était l'exécution a été construite en Arizona en 1920. Elle consistait en une chambre hermétique avec des portes et des fenêtres dotées de joints d'étanchéité, un générateur de gaz, un système électrique anti-déflagrant, un système d'admission et d'extraction d'air, une réserve pour ajouter de l'ammoniac à l'admission d'air, et des moyens mécaniques pour faire fonctionner le générateur de gaz et l'extracteur d'air. L'admission d'air consistait en plusieurs valves qui fonctionnaient mécaniquement. Aujourd'hui seule la nature du matériel a changé.

[73]

9.001

Le générateur de gaz consistait en un vase de faïence rempli d'une solution d'acide sulfurique dilué à 18 %, doté d'un levier d'admission mécanique. La chambre devait être lavée avec de l'ammoniac après l'exécution, de même que le corps du condamné. On utilisait environ 25 granulés de 13 g chacun de cyanure de sodium qui faisaient une concentration de 3200 parties par million dans une pièce de 600 pieds cubes (17 m3).

9.002

Au cours des années qui suivirent, d'autres Etats adoptèrent la chambre à gaz au HCN comme mode d'exécution et les techniques de construction changèrent. La firme Eaton Metal Products a conçu, construit et amélioré la plupart des chambres. La plupart d'entre elles avaient deux sièges et étaient équipées d'un système de pompe à vide qui garantissait une pression négative en sorte que toute fuite se fasse vers l'intérieur de la pièce. Toutes ces installations employaient la technique du générateur de gaz parce que c'était la procédure la plus efficace et la plus simple qui fût disponible jusqu'à la fin des années soixante. Aucune installation n'a été conçue pour utiliser le Zyklon B ni ne l'a jamais utilisé. La raison en est très simple. Il faut trop longtemps pour faire évaporer le HCN (ou le faire bouillir) à partir de son support inerte et il faut des systèmes qui contrôlent et qui chauffent l'air. Non seulement le gaz n'est pas produit immédiatement mais il reste toujours un danger d'explosion. Le mélange général de gaz se trouve généralement au-dessous de la limite basse d'explosion de 0,32 % (puisque le mélange ne devrait pas normalement excéder 3200 ppm) mais la concentration du gaz dans le générateur (ou, dans le cas du Zyklon B, dans le support inerte) est beaucoup plus grande et peut atteindre 90 à 99 % en volume. C'est presque du HCN pur et cette situation peut exister à certains moments sous la forme de poches de gaz dans la chambre. Pour le Zyklon B, il faut contrôler artificiellement la température ambiante et chauffer l'air de manière beaucoup plus intense (puisque l'évaporation est strictement un processus physique), cependant qu'avec un générateur de gaz la température peut être plus basse et ne demande aucun

contrôle vu que, [74] quand elle a commencé, la réaction chimique dans le générateur devient autocatalytique. Les contacts électriques et les interrupteurs doivent être aussi peu nombreux que possible, anti-déflagrants et situés en dehors de la chambre. Des techniques disponibles seulement depuis la fin des années soixante ont permis de mettre au point le système du Missouri qui sera le système le plus avancé jamais construit : il utilisera un vaporisateur de gaz et un système de fourniture du HCN liquide, éliminant ainsi le danger de la manipulation et de l'enlèvement des restes d'acide prussique après l'exécution.

9.003

A première vue, le Zyklon B aurait pu sembler une façon plus efficace de fabriquer le gaz et d'éliminer les résidus d'acide prussique, mais ce n'était pas la solution du problème. En fait, l'utilisation du Zyklon B aurait accru le temps d'exécution et par conséquent allongé le temps pendant lequel on aurait manipulé le gaz dangereux, et, à cause de la nécessité de le chauffer, il aurait entraîné un risque d'explosion. Une solution alternative aurait été de chauffer le gaz à l'extérieur et de faire circuler le mélange d'air et de gaz dans des tuyaux à partir de l'extérieur de la chambre vers son intérieur ainsi que le faisaient les installations d'épouillage de la DEGESCH ; mais cela ne ferait qu'entraîner un plus grand risque de fuite et un danger pour les utilisateurs. Permettre au gaz de circuler en dehors de la chambre pressurisée relève d'une conception médiocre et est extrêmement dangereux. Les installations de la DEGESCH étaient conçues pour être utilisées en plein air ou dans des zones bien ventilées, et seulement en presence d'un personnel formé à cet effet et non avec des gens sans formation.

9.004

Aux Etats-Unis, les états de l'Arizona, de la Californie, du Colorado, du Maryland, du Mississipi, du Missouri, du Nevada, du Nouveau Mexique et de la Caroline du Nord ont utilisé le gaz comme mode d'exécution. Mais, en raison des dangers inhérents à la manipulation du gaz et au coût élevé de l'entretien des équipements utilisés, certains états (le Nevada, la Caroline du Nord et le Nou[75]veau Mexique) ont passé une législation permettant l'exécution par injection, soit comme alternative soit comme le seul mode de procédure. D'autres états vont probablement suivre. L'auteur du présent rapport a été désigné comme consultant pour les états du Missouri, de la Californie et de la Caroline du Nord.

9.005

Dans tous les cas, en raison du coût de fabrication du gaz HCN, et à cause des coûts excessifs du matériel et des frais d'entretien, les exécutions par le gaz ont été dans le passé et sont encore le mode d'exécution le plus coûteux.

10.000 - LES EFFETS TOXIQUES DU GAZ HCN

Les tests médicaux montrent qu'une concentration d'acide cyanhydrique représentant 300 ppm dans l'air provoque rapidement la mort. En général, dans le but de procéder à une exécution, on utilise une concentration de 3200 ppm pour assurer une mort rapide. Ceci correspond à un poids de 120 à 150 g pour environ 2 pieds cubes de gaz,

en fonction de la température et de la pression. A la concentration de 100 ppm, le HCN provoque la mort en une demi-heure environ. Les effets toxiques sont l'irritation et l'apparition de plaques éruptives, l'irritation des yeux, le trouble de la vision et un dommage permanent pour les yeux ; la nausée, les maux de tête, le vertige, le vomissement et l'affaiblissement, une respiration rapide, l'abaissement de la pression sanguine, l'inconscience, les convulsions et la mort ; des symptômes d'asphyxie, la dyspnée, l'ataxie, des tremblements, le coma et la mort par une modification du métabolisme de l'oxydation.

10.001

L'acide cyanhydrique n'a pas besoin d'être respiré pour être mortel. Pour des concentrations qui dépassent 50 ppm, l'utilisateur doit revêtir une combinaison chimique pour protéger complètement son corps, et respirer de l'air en bouteille. Les masques à gaz sont généralement inefficaces et ne devraient jamais être utilisés. Des nécessaires de premiers secours spécialisés et des médicaments adaptés doivent être disponibles et présents dans toutes les zones où une personne peut être en contact avec le gaz.

[76]

11.000 - BREF HISTORIQUE DES PRÉSUMÉES CHAMBRES A GAZ HOMICIDES ALLEMANDES

Les documents dont a disposé l'auteur du présent rapport expliquent que les Allemands sont censés avoir construit une série de grandes chambres à gaz à destination homicide (grandes signifiant : pour trois personnes ou plus à exécuter) à une époque qui se situe vers la fin de 1941 et qu'ils les ont utilisées jusqu'à la fin de 1944. Cette opération aurait commencé avec les premiers gazages situés dans une cave à Auschwitz I, dans deux bâtiments de ferme reconvertis à Birkenau (Auschwitz II) connus sous le nom de Maison Rouge et de Maison Blanche ou Bunker n° 1 et n° 2, le krema-I à Auschwitz, les kremas-II, III, IV et V à Birkenau et, dans une installation expérimentale, à Majdanek. Ces installations auraient utilisé de l'acide cyanhydrique sous la forme du gaz Zyklon B. A Majdanek, on aurait aussi utilisé du monoxyde de carbone (CO).

11.001

Selon la documentation officielle obtenue aux musées d'Auschwitz et de Majdanek, ces installations d'exécution se trouvaient dans des camps de concentration établis dans des zones fortement industrialisées et les détenus fournissaient la force de travail aux usines qui produisaient du matériel pour l'effort de guerre. Ces installations comprenaient également des crématoires pour se débarrasser des cadavres de ceux qui auraient été ainsi exécutés.

11.002

En outre, d'autres installations qui n'auraient utilisé que le monoxyde de carbone en tant que gaz d'exécution se seraient trouvées à Belzec, Sobibor, Treblinka et Chelmno (camions à gaz). Ces autres installations qui auraient été détruites soit pendant la

seconde guerre mondiale, soit ensuite, n'ont pas été inspectées dans le cadre de ce rapport et ne sont donc pas traitées ici directement.

11.003

Néanmoins, considérons brièvement la question du gaz monoxyde de carbone (CO). Le gaz CO est relativement [77] mal adapté à une procédure d'exécution en ce qu'il prend un trop long temps pour causer la mort, peut-être au moins trente minutes et, si sa circulation est mauvaise, encore plus longtemps. Pour utiliser du CO, il faudrait une quantité de 4000 ppm, ce qui rendrait nécessaire de pressuriser la pièce avec du CO pour atteindre approximativement 2,5 atmosphères. On a aussi parlé de C02 (gaz carbonique). Le C02 est encore moins efficace que le CO. On a dit que ces gaz étaient produits par des moteurs Diesel. Les gaz d'échappement d'un moteur Diesel ne produisent que très peu de monoxyde de carbone et il serait nécessaire pour une chambre d'exécution de pressuriser le mélange air/gaz afin d'avoir suffisamment de gaz pour provoquer la mort. Le monoxyde de carbone, à un taux de 3000 ppm, ou 0,30 %, causera des nausées et des maux de tête après avoir été présent pendant une heure, et peut-être quelques lésions définitives. Une concentration d'environ 4000 ppm et au-dessus provoquera la mort au bout d'une heure ou plus. L'auteur de ce rapport suggère que dans une pièce complètement remplie de personnes occupant approximativement chacune 9 pieds carrés (soit 0,83 m2) ou moins - le minimum requis pour permettre la circulation du gaz autour des occupants - les occupants mourraient de suffocation en raison de leur consommation de l'air disponible, longtemps avant que les gaz puissent faire leur effet. Par conséquent, le simple fait d'enfermer les condamnés dans un espace confiné rendrait inutile l'adjonction de l'extérieur de gaz carbonique ou de monoxyde de carbone.

11.004

Les présumées installations d'exécution à Auschwitz-I (Krema-I) et Majdanek existent encore, dans la forme qui serait celle d'origine. A Birkenau, les kremas-II, III, IV et V sont effondrés ou rasés au-dessus de leurs fondations ; le Bunker n° 1 (la Maison rouge) a disparu et le Bunker n° 2 (la Maison blanche) est maintenant restauré et utilisé comme résidence privée. A Majdanek, le premier crématoire fonctionnant au mazout a été détruit et le crématoire accompagnant la présumée chambre à gaz a été reconstruit, les fours seuls étant d'origine.

[78]

11.005

Le krema-I à Auschwitz, les kremas-II, III, IV et V à Birkenau, et le crématoire existant à Majdanek étaient, dit-on, des combinaisons de crématoires et de chambres à gaz. Les Maisons blanche et rouge à Birkenau ne sont données que comme des chambres à gaz. A Majdanek, les chambres à gaz expérimentales n'étaient pas proches du crématoire et il existait un crématoire séparé dont il ne reste rien aujourd'hui.

12.000 - PLANS ET PROCÉDURES D'EMPLOI DES PRÉSUMÉES CHAMBRES À GAZ D'EXÉCUTION

D'après une enquête portant sur les documents historiques consultés et sur les installations elles-mêmes, il semble que la plupart des prétendues chambres à gaz aient été la transformation de bâtiments qui avaient été conçus et construits dans un autre but que celui de servir de chambres à gaz. Seules les chambres que l'on appelle expérimentales à Majdanek ont été, dit-on, spécialement construites comme installations de gazage.

12.001

Les Bunkers n° 1 et 2 sont décrits dans les documents du musée d'Auschwitz comme des fermes reconverties dotées de plusieurs chambres où les fenêtres auraient été scellées. Elles n'existent plus dans leur condition d'origine et nous ne les avons pas examinées. Les kremas-I, Il, III, IV et V sont décrits dans ces documents comme étant des morgues reconverties, ce que notre inspection a confirmé, reliées aux crématoires et installées dans le même bâtiment qu'eux. L'inspection sur place de ces constructions indique que la conception de ces installations aurait été extrêmement mauvaise et dangereuse si elles avaient dû servir en tant que chambres à gaz d'exécution. Rien n'y est prévu pour des portes dotées de joints ou des fenêtres dotées de joints ou des conduits d'évacuation ; les bâtiments ne sont pas enduits de goudron ou d'autre couche imperméabilisée pour empêcher les fuites ou l'absorption des gaz par les murs. Les crématoires qui sont proches représentent un danger potentiel d'explosion. Les briques et le mortier poreux exposés à l'action des gaz auraient accumulé le HCN et rendu ces installations dangereuses [79] pour les hommes pendant plusieurs années. Le krema-I est adjacent à l'hôpital SS d'Auschwitz et il est doté de drains de canalisations qui se jettent dans le principal égout du camp, ce qui aurait permis au gaz de s'infiltrer dans tous les bâtiments du camp. Il n'y avait pas de système d'extraction pour ventiler les gaz après usage, pas de mécanisme pour chauffer et diffuser le gaz Zyklon B à introduire ou à faire évaporer. On dit que le Zyklon B était jeté depuis des ouvertures pratiquées dans le toit et à travers les fenêtres, ce qui ne permet pas une distribution homogène du gaz ou des granulés. Les installations sont continuellement humides et ne sont pas chauffées. Comme nous l'avons indiqué ci-dessus, l'humidité et le Zyklon B ne sont pas compatibles. Les chambres sont trop petites pour contenir le nombre d'occupants qu'on leur attribue et les portes s'ouvrent toutes vers l'intérieur, ce qui ne pourrait que gêner l'enlèvement des corps. Les chambres étant complètement remplies par les occupants, il n'y aurait pas de circulation du HCN à l'intérieur de la pièce. En outre, si le gaz avait éventuellement rempli la pièce pendant une longue période de temps, ceux qui auraient jeté le Zyklon B par les ouvertures pratiquées dans le toit et vérifié la mort des occupants seraient morts également par suite de leur exposition au HCN. Aucune des présumées chambres à gaz n'a été construite en accord avec la conception des chambres d'épouillage qui ont efficacement fonctionné pendant des années sans provoquer d'accident. Aucune de ces chambres n'a été construite en accord avec les conceptions connues et éprouvées des installations qui fonctionnaient aux Etats-Unis à la même époque. Il semble étrange que ceux qui auraient conçu ces présumées chambres à gaz n'aient jamais consulté ou jamais pris en considération la technique en usage aux Etats-Unis, le seul pays qui à cette époque exécutait les prisonniers avec le gaz.

12.002 [Note de l'Aaargh: pour tout ce qui concerne Majdanek, il faut désormais se reporter à l'étude de Mattogno et Graf, complète et documentée (archéologique et archivistique) qui met en évidence les carences de celle de Leuchter, qui repose sur une visite de deux heures.]

De même, les installations de Majdanek ne sont pas en mesure d'atteindre le but qui, dit-on, leur était fixé. On y trouve d'abord un crématoire reconstruit accompagné, dit-on, d'une chambre à gaz. Les seules parties de l'édifice qui existaient avant la reconstruction étaient les [80] fours crématoires. On prétend que ce bâtiment a été reconstruit d'après des plans qui n'existent pas. Le bâtiment est construit de telle sorte que le gaz ne pourrait pas avoir été contenu à l'intérieur de la « chambre à gaz » et la « chambre » elle-même est trop petite pour avoir contenu le nombre de victimes qu'on lui attribue. Le bâtiment est trop humide et trop froid pour un usage efficace du gaz Zyklon B. Le gaz aurait atteint les fours et, après avoir tué les techniciens, il aurait provoqué une explosion qui aurait détruit le bâtiment. En outre, le bâtiment, en ciment, est radicalement différent des autres constructions de l'installation. En bref, le bâtiment ne pouvait pas être utilisé dans le but qu'on lui attribue et ne correspond même pas aux nécessités minimales de la construction d'une chambre à gaz.

12.003

La deuxième installation à Majdanek apparaît sur les plans comme un bâtiment en forme de U mais, en réalité, il s'agit de deux bâtiments séparés. Ce complexe porte le nom de Bâtiment de bains et de désinfection n° 1 et 2. L'un des bâtiments est exactement une installation d'épouillage et il est conçu comme les autres installations d'épouillage de Birkenau. Le deuxième bâtiment du complexe est assez différent. Le devant du bâtiment contient une chambre de douches et, dit-on, une chambre à gaz. L'existence de traînées bleues sur les murs de la pièce répond à celle des traînées bleues trouvées dans l'installation d'épouillage de Birkenau. Cette pièce a deux orifices de ventilation dans le toit qui ont servi à la ventilation après une procédure d'épouillage. Le Zyklon B aurait été placé à la main sur le sol. Il est clair que cette pièce n'est pas une chambre d'exécution. L'air peut y circuler mais il n'y a pas de départ d'un conduit d'aération. Tout comme les autres installations, cette pièce n'a pas été conçue et n'a pas pu être utilisée comme chambre à gaz pour des exécutions.

12.004

A l'arrière de ce bâtiment se trouvent les présumées chambres à gaz expérimentales. Cette zone comprend un corridor, une cabine de contrôle et deux chambres qui [81] auraient servi de chambres à gaz. Une troisième pièce était scellée et nous n'avons pas pu procéder à son inspection. Ces chambres sont uniques en ce qu'elles ont toutes les deux des tuyaux pour, dit-on, utiliser du monoxyde de carbone que l'on contrôlait à partir de la cabine. L'une des chambres a une ventilation potentielle dans le plafond mais qui ne semble pas avoir été percée jusqu'au travers du toit. L'autre chambre est dotée d'un système de circulation de chaleur pour introduire de l'air chaud dans la chambre. Ce système circulatoire n'est pas conçu de manière efficace ; l'entrée et la sortie d'air sont trop proches l'une de l'autre pour fonctionner normalement et il n'existe pas de moyen de ventilation. Il faut remarquer que ces deux chambres sont dotées d'une rainure ou d'une cannelure engravée dans les quatre portes d'acier, ce qui permettait d'y placer des joints d'étanchéité. A ce qu'on prétend, ces deux chambres

étaient utilisées [indifféremment] pour le Zyklon B ou le monoxyde de carbone. Ceci ne peut pas être vrai.

12.005

De ces deux pièces, l'une n'a jamais été terminée et n'a jamais pu servir à l'utilisation de monoxyde de carbone. Elle n'est pas non plus conçue pour l'utilisation du HCN bien qu'elle ait été, dit-on, utilisée à cette fin. La pièce la plus grande n'a pas été conçue pour le HCN. En dépit de l'écriteau placé sur la porte, qui indique «expérimentale», cette chambre n'aurait pas pu servir à des exécutions par le CO en raison du besoin de produire 4000 ppm (la concentration mortelle) à la pression nécessaire de 2,5 atmosphères. Les deux pièces ne répondent pas aux nécessités de ventilation, de chauffage, de circulation d'air et d'étanchéité. Les briques, le stuc et les mortiers ne sont nulle part revêtus de produit étanche, ni à l'intérieur ni à l'extérieur.

12.006

L'un des aspects les plus remarquables de ce complexe est que les chambres sont entourées sur trois côtés par un trottoir de béton qui se situe en contrebas. Ceci est totalement incompatible avec une utilisation rationnelle des gaz vu que toute fuite de gaz s'accumulerait dans cette tran[82]chée et, étant à l'abri du vent, ne se dissiperait pas. Ceci transformerait toute cette zone en un piège mortel, particulièrement avec le HCN. L'auteur en conclut donc que cette installation n'a jamais été prévue pour un usage, même limité, du HCN.

13.000 - CRÉMATOIRES

[Note de l'AAARGH: cet exposé rapide et très incomplet est remplacé par l'étude de Mattogno et Deana, "Les crématoires d'Auschwitz", texte intégral sur le site.]

Pour déterminer l'aptitude des kremas allemands à remplir les tâches qu'on leur attribue, il faut s'arrêter à l'examen des crématoires, des anciens comme des nouveaux crématoires.

13.001

La crémation des morts n'est pas un concept nouveau. Bien des cultures l'ont pratiquée au cours des âges. Bien que remontant à plusieurs milliers d'années, la crémation n'a pas été vue d'un bon oeil par l'Eglise catholique et elle n'a été pratiquée qu'assez récemment, depuis que l'Eglise a relâché son opposition à cette façon de faire au cours de la dernière partie du XVIIle siècle. La crémation était interdite par le judaïsme orthodoxe. Au début du XIXe siècle, l'Europe a repris l'usage de la crémation dans des limites assez étroites. La crémation est avantageuse lorsqu'il s'agit de maîtriser les épidémies, de libérer des terrains dans des zones surpeuplées et d'éliminer le besoin de mettre des corps en terre pendant l'hiver lorsque le sol est gelé. Les premiers crématoires européens fonctionnaient au charbon ou au coke.

13.002

On appelle moufle le four ou fourneau utilisé pour la crémation des corps. Les anciens moufles n'étaient que des fours qui déshydrataient les cadavres et les réduisaient en cendres. Les os ne brûlent pas et doivent être pulvérisés, même aujourd'hui. On a cependant remplacé les anciens mortiers et pilons par des machines à broyer les os. Les moufles modernes fonctionnent principalement au gaz bien que certains soient alimentés par du fuel. Aux Etats-Unis ou au Canada, il n'en existe plus qui fonctionne au charbon ou au coke.

[83]

13.003

Les anciens moufles n'étaient que des fours à sécher ou à cuire et ils ne faisaient que déshydrater les restes humains. Les moufles modernes, en brique réfractaire et acier, sont en fait dotés d'une tuyère d'où sort une flamme qui pénètre les restes et les fait brûler, ce qui provoque une combustion rapide. Les moufles modernes ont aussi un autre brûleur ou dispositif de post-combustion pour brûler les éléments polluants qui sont contenus dans les gaz de combustion. Ce deuxième brûleur est imposé par les différentes administrations responsables du contrôle de la pollution de l'air. Il faut noter que ce ne sont pas les restes humains qui sont responsables de la pollution ; celle-ci est exclusivement causée par les carburants fossiles que l'on utilise. Un moufle électrique ne créerait pas de pollution mais son coût et son fonctionnement seraient prohibitifs.

13.004

Ces moufles ou fours modernes des crématoires atteignent plus de 2.000° F [1.000°C] et le dispositif de post-combustion atteint 1600° F [870°C]. Cette température élevée provoque la combustion du corps lequel se consume lui-même, ce qui permet d'arrêter le brûleur. Aujourd'hui, les cercueils de bois et les boiÎtes de carton sont brûlés avec le corps, mais, vu la hauteur de la température, cela n'ajoute pas au temps de crémation, ce qui, dans le passé, n'était pas le cas. Quelques unités de crématoires en Europe fonctionnent à une température plus basse d'environ 800° C (1472° F) et pendant une période plus longue.

13.005

A une température de 2000° F (1.000°C] ou davantage, et avec une quantité d'air insufflée de l'extérieur équivalant à 2500 cfm (pieds cubes/minute), des moufles modernes brûleront un corps en 1,25 heure, ce qui fait, théoriquement, 19,2 corps pour une période de 24 heures. Les recommandations de l'usine pour les opérations normales et pour un usage soutenu sont de procéder à trois crémations par jour ou moins. Les anciens fourneaux au charbon ou au coke, avec une ventilation forcée (mais sans application directe de la flamme), prenaient normalement de 3,5 à 4 heures [84] pour chaque corps. Ceci permet théoriquement de brûler 6,8 corps au maximum dans une période de 24 heures. Le fonctionnement normal permet un maximum de trois crémations pour une période de 24 heures. Ces estimations ont pour base un cadavre par moufle et par crémation. Ces moufles modernes sont construits en acier et

dotés, à l'intérieur, de brique réfractaire de haute qualité. Le carburant est amené directement au moufle et tous les contrôles sont électriques et automatiques. Les fours à charbon et à coke ne brûlaient pas à une température constante (le maximum était approximativement de 1600°F [870°C]) ; constamment il fallait les alimenter à la main et en réguler la température. Vu que la flamme ne touchait pas le corps, le ventilateur ne faisait qu'attiser les flammes et accroître la température du four. Ce mode d'opération rudimentaire produisait probablement une température moyenne d'environ 1400° F [800°C].

13.006

Les crématoires utilisés dans les installations allemandes que nous avons visitées étaient de type ancien. Ils étaient construits en brique rouge liée au mortier et tapissés de brique réfractaire. Tous les fours avaient plusieurs moufles, dont quelques-uns étaient ventilés (mais aucun n'était à combustion directe) ; aucun n'avait de dispositif de post-combustion et tous fonctionnaient au coke à l'exception, à Majdanek, d'une installation qui n'existe plus aujourd'hui. Aucun des moufles que nous avons examinés dans la totalité des crématoires n'était conçu pour l'incinération de plusieurs corps en même temps. Il faut noter que, à moins d'être spécialement conçu pour fonctionner avec un taux plus élevé de corps par rapport à la chaleur, le moufle ne pourra pas consumer les matériaux que l'on a placés dedans. Les estimations théoriques et en temps réel pour une production maximum en 24 heures, à raison d'un cadavre par moufle et par crémation, se lisent dans le Tableau II.

[85]

Tableau II (Production maximum théorique et en temps réel des crématoires sur 24 heures)			
		Théorique	*Temps réel*
Krema-I	3 fours, 2 moufles chacun		
	6 moufles x 6,8 corps	40,8	
	6 moufles x 3 corps		18
Krema-Il	5 fours, 3 moufles chacun		
	15 moufles x 6,8 corps	102,0	
	15 moufles x 3 corps		45
Krema-III	5 fours, 3 moufles chacun		
	15 moufles x 6,8 corps	102,0	
	15 moufles x 3 corps		45
Krema-IV	2 fours, 4 moufles chacun		
	8 moufles x 6,8 corps	54,4	
	8 moufles x 3 corps		24
Krema-V	2 fours, 4 moufles chacun		
	8 moufles x 6,8 corps	54,4	
	8 moufles x 3 corps		24
Majdanek-1:	2 fours, 1 moufle chacun		
	2 moufles x 6,8 corps	13,6	
	2 moufles x 3 corps		6
Majdanek-2:	5 fours, 3 moufles chacun		
	15 moufles x 6,8 corps	102,0	
	15 moufles x 3 corps		45
Nombre total de corps incinérés en 24 h		469,2	
Nombre total de corps incinérés en 24 h			207

13.007

14.000 - CONSIDÉRATIONS MÉDICO-LÉGALES SUR LE HCN, LES COMPOSÉS CYANURÉS ET LES CRÉMATOIRES

Comme nous l'avons dit auparavant, des échantillons ont été prélevés à des fins d'analyse médico-légale dans les briques, le mortier, les ciments et les sédiments de plusieurs endroits en Pologne. Le cyanure et les composés cyanurés peuvent rester dans un endroit donné pendant de longues périodes de temps, et, s'ils ne réagissent pas avec [86] d'autres éléments chimiques, ils peuvent passer dans la brique et le mortier.

14.001

31 échantillons ont été sélectionnés et pris dans les présumées chambres à gaz des kremas 1, II, III, IV et V. Un échantillon de contrôle a été pris dans l'installation d'épouillage n° 1 de Birkenau. L'échantillon de contrôle a été pris dans une chambre d'épouillage à un endroit où l'on sait que le cyanure a été utilisé et où il était apparemment présent sous la forme de traînées bleues. Le test chimique de l'échantillon de contrôle n° 32 montre l'existence d'un contenu de cyanure de 1050

mg/kg, soit une très forte concentration. Les conditions qui prédominent dans les zones où ces échantillons ont été pris sont identiques à celles de l'échantillon de contrôle : mêmes froid, obscurité et humidité. Seuls les kremas-IV et V sont différents à cet égard vu que ces endroits étaient exposés à la lumière du soleil (les bâtiments ont été abattus) et la lumière du soleil peut favoriser la destruction des composés cyanurés. La combinaison des cyanures avec le fer contenu dans le mortier et la brique produit un cyanure ferroferrique appelé aussi pigment bleu prussique, qui est un complexe très stable fer-cyanure.

14.002

Les endroits où ont été prélevés les échantillons analysés sont décrits dans le Tableau III.

[87]

14.003

Tableau III **(Localisation des échantillons analysés)**	
Auschwitz 1 :	
Krema-I -	échantillons 25 à 31
Birkenau (Auschwitz II) :	
Krema-Il -	échantillons 1 à 7
Krema-Ill -	échantillons 8 à II
Krema-IV -	échantillons 13 à 20
Krema V -	échantillons 21 à 24
L'échantillon 12 est un échantillon de joint du sauna de Birkenau. L'échantillon 32 est l'échantillon de contrôle prélevé à l'installation d'épouillage n°1 de Birkenau.	

14.004

Il est remarquable que presque tous les échantillons étaient négatifs et que les quelques-uns d'entre eux qui étaient positifs se trouvaient très près de la limite de détection possible (1 mg/kg) ; 6,7 mg/kg au krema-III, 7,9 mg/kg au krema-I. L'absence de toute lecture significative dans les différents endroits analysés comparée avec la lecture de l'échantillon de contrôle (1050 mg/kg) est un élément de preuve de ce que ces installations n'étaient pas des chambres à gaz d'exécution. Les petites quantités qu'on peut détecter semblent indiquer qu'à un moment donné ces bâtiments ont été désinfectés avec du Zyklon B, comme l'étaient tous les bâtiments de tous ces camps.

14.005

En outre, les zones de tramées bleues montrent un fort contenu de fer, indiquant la présence de cyanure ferro-ferrique qui n'est plus, depuis longtemps, de l'acide cyanhydrique.

14.006

On aurait pu s'attendre à la détection d'un taux plus élevé de cyanure dans les échantillons prélevés dans les présumées chambres à gaz (en raison de la plus grande quan[88]tité de gaz utilisé, d'après les sources, dans ces endroits) que dans l'échantillon de contrôle. Comme c'est le contraire qui est vrai, force est de conclure que, lorsqu'on associe ce fait avec d'autres éléments de preuve recueillis sur place au cours de notre inspection, ces installations n'étaient pas des chambres à gaz d'exécution.

14.007

Il n'existe pas d'élément matériel pour juger du fonctionnement des kremas puisque le four du krema-I a été complètement reconstruit, que les kremas-Il et III ont été en partie détruits, que certains de leurs composants manquent et que les kremas-IV et V ont disparu. A Majdanek, l'un des kremas a complètement disparu et le second krema a été reconstruit à l'exception des fours. Un regard jeté sur le tas de cendres qu'on trouve au mémorial à Majdanek montre des cendres d'une couleur étrange, beige. Les cendres de restes humains (d'après les enquêtes personnelles de l'auteur de ce rapport) sont gris-écaille. Il se peut qu'il y ait du sable dans le mélange du mémorial de Majdanek.

14.008

L'auteur veut aussi parler ici des prétendues fosses de crémation. L'auteur a personnellement inspecté et photographié les fosses de crémation à Birkenau. Ce qui est tout à fait remarquable à propos de ces fosses est la hauteur de la nappe phréatique, qui se trouve à seulement 40 cm de la surface. Les historiens décrivent ces fosses comme ayant eu 6 mètres de profondeur. Il n'est pas possible de brûler des corps sous l'eau même en usant d'un moyen artificiel d'accélération (essence). Toutes les fosses qui se trouvent officiellement sur les cartes du musée ont été inspectées, et, comme on pouvait s'y attendre étant donné que Birkenau est construit sur un marais, tous ces emplacements avaient de l'eau à environ 60 cm de la surface. L'opinion de l'auteur de ce rapport est qu'il n'y a jamais eu de fosses de crémation à Birkenau.

15.000 - AUSCHWITZ, krema-I

Une analyse détaillée de la pièce qui est officiellement donnée pour une chambre à gaz au krema-I et une analyse [89] détaillée des plans existants fournis par les fonctionnaires du musée montrent que cette présumée chambre à gaz était, à l'époque des présumés gazages, une morgue et ensuite un abri anti-aérien. Le plan du krema-I réalisé par l'auteur du présent rapport a été reconstitué pour la période qui va du 25 septembre 1941 au 21 septembre 1944. Il montre une morgue d'une capacité d'à peu près 7680 pieds cubes (215 m3), avec deux passages dont aucune des portes ne s'ouvre vers l'extérieur. Un passage s'ouvrait sur le crématoire et l'autre sur la salle d'eau. Apparemment, aucun de ces passages n'était doté d'une porte, mais aucune vérification n'est possible vu que l'un des murs a été démoli et que l'un des passages a été déplacé. Il faut noter que le guide officiel du musée d'Auschwitz affirme que ce bâtiment est resté dans la même condition matérielle que celle qu'il avait le jour de la libération, le 27 janvier 1945.

15.001

Dans la zone de la morgue on trouve quatre ouvertures de ventilation et un conduit de cheminée. Le conduit de cheminée est ouvert et rien ne montre qu'il ait jamais été fermé. Les ouvertures dans le toit sont dépourvues de joints d'étanchéité et une boiserie neuve indique qu'elles ont été récemment reconstruites. Les murs et le plafond sont faits de stuc et le sol est en ciment. La surface au sol est de 844 pieds carrés (78 m2). Le plafond comporte des poutres et on peut voir au sol la trace de murs d'abri anti-aérien qui ont été démolis. Le système électrique n'était pas et n'est toujours pas protégé contre les explosions. Il y a des canalisations dans le sol de la chambre qui sont reliées au système principal d'égouts du camp. Si l'on suppose qu'il faut 9 pieds carrés par personne pour permettre au gaz de circuler, ce qui reste très serré, on pourrait faire entrer dans cette pièce en même temps un maximum de 94 personnes. D'après les textes, la pièce passe pour avoir contenu 600 [et même 800] personnes à la fois.

15.002

Comme nous l'avons déjà dit, cette présumée chambre à gaz d'exécution n'a pas été conçue pour être utilisée à cette fin. Il n'y a aucun élément montrant la pré[90]sence d'un système d'extraction de l'air ou de ventilateur d'aucune sorte. Le système de ventilation de cette présumée chambre à gaz consistait simplement en quatre ouvertures carrées dans le toit dépassant de seulement 60 cm de la surface du toit. Ventiler du gaz HCN de cette façon résulterait sans aucun doute dans l'empoisonnement par ce gaz des abords de l'hôpital SS qui se trouve à une faible distance de l'autre côté de la chaussée et à la mort des patients et du personnel de cet hôpital. Etant donné que le bâtiment ne contient aucun élément d'étanchéité pour prévenir les fuites, pas de portes comportant de joints d'étanchéité pour empêcher le gaz d'atteindre les crématoires, des canalisations, en revanche, qui auraient permis au gaz d'atteindre chaque bâtiment du camp, aucun système de chauffage, aucun système de circulation d'air, aucun système d'extraction ou de prise d'air permettant la ventilation, aucun système de distribution du gaz, une humidité constante, aucune possibilité pour le gaz de circuler en raison du nombre de gens qui se seraient trouvés dans la chambre et aucun moyen satisfaisant d'introduire le Zyklon B, il aurait été un pur suicide d'essayer d'utiliser cette morgue en tant que chambre à gaz d'exécution. Il en serait résulté une explosion ou des fuites qui auraient tué par le gaz le camp tout entier.

15.003

En outre, si la pièce avait été utilisée de cette façon (en se fondant sur les chiffres de la DEGESCH de 0,25 livres par 1000 pieds cubes), 1,9 livre de gaz Zyklon B (le poids brut du Zyklon B est de 3 fois celui du gaz Zyklon B ; les chiffres ne concernent que le gaz Zyklon B) serait utilisée à chaque fois pendant 16 heures à 41° F (en se fondant sur les données chiffrées de la fumigation, fournies par le Gouvernement allemand). La ventilation doit prendre au moins 20 h et des tests doivent être faits pour déterminer si la pièce est sûre. Il semble très douteux que le gaz puisse se dissiper en une semaine sans un système d'extraction. Il y a là une contradiction manifeste avec la pratique alléguée de plusieurs gazages par jour.

[91]

15.004

Le Tableau IV donne les chiffres théoriques et en temps réel des taux d'utilisation maximum de la présumée chambre à gaz d'exécution ainsi que des installations de crémation dans le krema-I.

15.005

Tableau IV (Taux hypothétique d'exécution par gaz et taux de crémation du krema-I)
Taux d'exécution
94 personnes/semaine (hypothétique)
Taux de crémation
286 personnes/ semaine (théorique)
126 personnes/semaine (temps réel)

16.000 - BIRKENAU - Kremas-II, III, IV ET V

Une analyse détaillée de ces kremas a fourni les informations suivantes.

16.001

Les kremas-Il et III étaient des installations symétriques consistant chacune en plusieurs morgues et un crématoire de 15 moufles. Les morgues se trouvaient au niveau des caves et les crématoires au rez-de-chaussée. Un monte-charge servait à transporter les corps depuis les morgues jusqu'au crématoire. Les dessins inclus viennent des plans originaux fournis par le musée d'Auschwitz, des observations et des mesures que nous avons faites sur place. La construction était en brique, en mortier et en ciment.

16.002

Nous avons examiné les secteurs des présumées chambres à gaz, désignés sur les deux plans comme morgues n° 1 [*Leichenkeller* 1]. De même que nous l'avons noté pour le krema-I, il n'y avait pas de ventilation, pas de système de chauffage, pas de système de circulation d'air, [92] aucun revêtement d'étanchéité ni à l'intérieur ni à l'extérieur et, en outre, aucune porte dans les morgues du krema-II. L'auteur a examiné l'endroit et n'a trouvé aucun élément qui montrerait l'existence de portes ou d'encadrements de portes. Ces constatations n'ont pas pu être faites pour le krema-III étant donné qu'une partie du bâtiment a disparu. Les deux constructions avaient des toits de béton armé sans aucune ouverture apparente. En outre, les rapports qui parlent de colonnes creuses permettant l'insertion du gaz ne sont pas vrais. Toutes les colonnes sont pleines, en béton armé, exactement comme cela est indiqué sur les plans allemands retrouvés. Les ventilations du toit sont dépourvues de joints. Ces installations seraient très dangereuses si on les utilisait comme chambres à gaz et cette utilisation se terminerait probablement par la mort des utilisateurs et une explosion au moment où le gaz atteindrait le crématoire. Chacune de ces installations disposait d'un monte-

charge pour les cadavres de 2,10 m x 1,35 m. Manifestement, ce monte-charge permettait seulement d'embarquer un seul corps et un membre du personnel.

16.003

Les présumées chambres à gaz dans chacun des kremas-II et III avaient une surface de 2500 pieds carrés, soit 232 m2. Ceci permettrait d'y faire entrer 278 personnes sur la base de 9 pieds carrés par personne. Si la chambre était remplie avec le gaz HCN nécessaire (0,25 livres pour 1000 pieds cubes) et en supposant une hauteur sous plafond de 2,40 m et 20.000 pieds cubes d'espace, il faudrait alors 5 livres de gaz Zyklon B. Il faudrait également supposer au moins une semaine pour la ventilation (comme dans le krema-I). Ce temps de ventilation est, lui aussi, douteux mais il servira à établir nos calculs.

16.004

Le Tableau V donne les chiffres théoriques et en temps réel des taux d'utilisation maximum des présumées chambres à gaz d'exécution et des installations de crémation dans les kremas-II et III.

[93]

16.005

Tableau V
(Taux hypothétique d'exécution par gaz
et taux de crémation des kremas-II et III)

	Taux d'exécution hypothétique	Taux de crémation	
		théorique	*temps réel*
Krema-II	278 personnes/semaine	714 pers./semaine	315 pers./ semaine
Krema-III	278 personnes/ semaine	714 pers./semaine	315 pers./semaine

16.006

Les kremas-IV et V étaient des installations symétriques consistant chacune en un crématoire comportant deux fours dotés chacun de 4 moufles et de nombreuses pièces utilisées comme morgues, comme bureaux et comme espaces de stockage. Les pièces intérieures ne sont pas en symétrie d'un krema à l'autre. Certaines de ces pièces étaient, dit-on, utilisées comme chambres à gaz. Il est impossible de tirer grand chose de la disposition actuelle des lieux vu que les bâtiments ont été rasés il y a longtemps déjà. On ne trouve dans les fondations ou dans le sol aucune trace de travaux d'étanchéité. D'après les rapports, les granulés de gaz Zyklon B étaient jetés par des ouvertures dans les murs, lesquelles n'existent plus aujourd'hui. Si les plans des bâtiments sont corrects, ces installations n'étaient pas non plus des chambres à gaz pour les mêmes raisons que celles mentionnées pour les kremas I, II et III. La construction était apparemment faite de brique rouge et de mortier, avec un sol en ciment, et sans cave. Il faut noter [94] que l'existence d'installations de crémation et d'exécution aux kremas-IV et V ne repose sur aucune documentation.

16.007

Si l'on se fonde sur les statistiques fournies par le musée d'Auschwitz et sur des mesures faites sur le site pour les kremas-IV et V concernant les zones qui sont censées avoir servi au gaz, et en supposant une hauteur de plafond de 2,40 m, les chiffres seraient les suivants

Krema-IV

1.875 pieds carrés ; peut contenir 209 personnes. 15.000 pieds cubes nécessitent l'utilisation de 3,75 livres de gaz Zyklon B à 0,25 livres pour 1.000 pieds cubes.

Krema-V

5.125 pieds carrés ; peut contenir 570 personnes. 41.000 pieds cubes nécessitent l'utilisation de 10,25 livres de gaz Zyklon B à 0,25 livres pour 1000 pieds cubes.

16.008

Le Tableau VI donne les chiffres théoriques et en temps réel des taux d'utilisation maximum des présumées chambres à gaz d'exécution et des installations de crémation dans les kremas-IV et V, avec un temps de ventilation d'une semaine.

[95]

16.009

Tableau VI
(Taux hypothétique d'exécution par gaz et taux de crémation des Kremas-IV et V)

	Taux d'exécution hypothétique	Taux de crémation	
		théorique	*temps réel*
Krema-IV	209 personnes /semaine	385 pers./ semaine	168 pers./ semaine
Krema-V	570 personnes/ semaine	385 pers./ semaine	168 pers./semaine

16.010

Les Maisons blanche et rouge, appelées aussi bunkers n° 1 et 2, étaient supposées n'être que des chambres à gaz mais on ne dispose, en ce qui concerne ces bâtiments, d'aucune estimation ni d'aucune statistique.

17.000 - MAJDANEK

On trouve à Majdanek plusieurs installations qui nous intéressent : le crématoire original, aujourd'hui détruit ; le crématoire avec la chambre à gaz présumée, aujourd'hui reconstruit ; le bâtiment de bains et de désinfection n° 2, qui était apparemment une installation d'épouillage, et le bâtiment de bains et de désinfection

n° 1, qui contenait une douche, une pièce d'épouillage, une pièce de stockage et à ce qu'on dit, les chambres à gaz expérimentales au CO (monoxyde de carbone) et au HCN.

17.001

Le premier crématoire, qui a été démoli, a déjà fait [96] l'objet d'une discussion. En ce qui concerne le bâtiment de bains et de désinfection n° 2, qui est actuellement fermé, une inspection par les fenêtres confirme qu'il n'a servi qu'à l'épouillage, de la même manière que ceux de Birkenau. Le crématoire et la prétendue chambre à gaz reconstruits, dont nous avons déjà parlé, feront de nouveau l'objet ici de brèves considérations. Les fours sont la seule partie de l'installation qui n'ait pas été rebâtie. La structure de base semble être en bois, comme le sont les autres installations de Majdanek (excepté les chambres expérimentales). Cependant un examen plus approfondi montre que le bâtiment est en grande partie fait en béton armé, ce qui ne concorde absolument pas avec les autres parties qui restent aujourd'hui du camp. La chambre à gaz présumée est adjacente au crématoire et semble dépourvue de moyens de contenir le gaz HCN. Le bâtiment n'est pas étanche et ne pourrait pas servir le but qu'on lui suppose. Il aurait été reconstruit d'après un plan original qui n'existe plus. Physiquement, il semble n'être rien d'autre qu'un crématoire avec plusieurs morgues. Il est, de loin, le plus petit et le plus insignifiant des locaux qui sont présentés comme des chambres à gaz.

17.002

La zone d'épouillage et de stockage dans le bâtiment de bains et de désinfection n° 1 est une pièce en forme de L, avec une cloison intérieure en bois et une porte. Elle comprend un volume de quelque 7.657 pieds cubes et une surface de 806 pieds carrés. Elle a des murs en plâtre, des poutres en bois et deux orifices dépourvus de joints dans le toit. Elle contient un système de circulation d'air qui est assez mal conçu puisque l'entrée et la sortie de l'air se trouvent à proximité l'un de l'autre. Des tâches bleues, apparemment causées par le pigment de cyanure ferro-ferrique, recouvrent visiblement la surface des murs. Il semblerait, d'après le plan, qu'il s'agissait d'une pièce pour l'épouillage ou pour le stockage du matériel désinfecté. Les ouvertures dans le toit ne peuvent procurer qu'une aération lente des matériels entreposés. Les portes sont dépourvues de joints et ne sont pas conçues pour être étanches. La pièce ne comporte ni à l'intérieur ni à l'extérieur de revêtement étanche. Il y a plusieurs zones dans le bâtiment [97] qui sont fermées en permanence et que nous n'avons pas pu visiter. Cette pièce n'était à l'évidence pas une chambre d'exécution et ne répond à aucun des critères que nous avons décrits. Voir le dessin.

17.003

Si cet endroit était utilisé, ainsi qu'on le présume, comme chambre d'exécution, il contiendrait 90 personnes au plus et nécessiterait l'utilisation de 2 livres de gaz Zyklon B. Le temps nécessaire à la ventilation serait au moins d'une semaine. Usage maximum d'exécution : 90 personnes par semaine.

17.004

Les prétendues chambres à gaz expérimentales, qui se trouvent dans le bâtiment de bains et de désinfection n° 1, sont un bâtiment de brique relié au bâtiment principal par une structure légère en bois. Ce bâtiment est entouré sur trois côtés par un trottoir en ciment qui se trouve en contrebas. Il y a deux chambres, une zone inconnue et une cabine de contrôle, dans laquelle se trouvent deux cylindres d'acier dont on dit qu'ils ont contenu du monoxyde de carbone, et des tuyaux qui relient ces cylindres aux deux chambres. Il y a quatre portes d'acier avec des rainures, ce qui laisse supposer l'existence de joints. Les portes s'ouvrent vers l'extérieur et sont maintenues fermées avec deux gâches mécaniques et une barre de fermeture. Les 4 portes ont des oeilletons en verre et les deux portes intérieures ont des cylindres de tests chimiques pour tester l'air dans la chambre. La cabine de contrôle a une fenêtre d'environ 15 cm x 25 cm qui n'est pas disposée pour recevoir un verre ou un joint, qui est dotée de barreaux horizontaux et verticaux et qui ouvre sur la chambre n° 2. Voir le dessin. Deux des portes ouvrent dans la chambre n° 1, l'une donnant sur l'intérieur et l'autre, sur l'extérieur. Une porte ouvre dans la chambre n° 2 à l'avant. L'autre porte s'ouvre sur une zone inconnue derrière la chambre n° 2. Les deux chambres comportent de la tuyauterie ; on dit que c'est pour le gaz monoxyde de carbone, mais celle de la chambre n' 2 est incomplète et n'a jamais apparemment été terminée. La chambre n° 1 a une tuyauterie complète qui se termine par des robinets à gaz en deux coins de [98] la pièce. La chambre n° 2 a la place pour une ventilation dans le toit mais il ne semble pas qu'on ait jamais percé ce toit. La chambre n° 1 a un système de chauffage et de circulation de l'air qui n'est pas conçu correctement (l'admission et l'expulsion sont trop proches) et n'a rien pour effectuer la ventilation. Les murs sont en plâtre, le toit et le sol sont en ciment, et tous sont entièrement dépourvus d'élément d'étanchéité. Il y a deux systèmes de réchauffement d'air qui sont dans des cabanes adjacentes, à l'extérieur, l'un pour la chambre n° 1 et l'autre pour une autre pièce dans le bâtiment de bains et de désinfection, devant (voir le dessin), mais aucun des deux n'est conçu correctement et aucun système n'assure la ventilation et l'extraction de l'air. Les murs dans la chambre n° 1 ont des traces caractéristiques bleues de cyanure ferroferrique. Le bâtiment n'est pas chauffé et il est humide.

17.005

Bien qu'à première vue ces installations paraissent d'une conception normale, il s'en faut qu'elles répondent à tous les critères nécessaires à une chambre à gaz d'exécution ou à une installation d'épouillage. D'abord, il n'y a pas d'étanchéité sur les surfaces intérieures ou extérieures. En second lieu, le trottoir en contrebas est un piège potentiel pour le gaz HCN, ce qui rend le bâtiment extrêmement dangereux. La chambre no 2 n'est pas finie et n'a probablement jamais été utilisée. La tuyauterie est incomplète et la ventilation n'a jamais été ouverte dans le toit. Bien que la chambre n° 1 soit opérationnelle pour l'emploi du monoxyde de carbone, elle est peu ventilée et ne pourrait pas fonctionner avec du HCN. Le circulateur d'air chaud n'est pas bien installé. Il n'y a ni ventilation ni cheminée d'aération.

17.006

Aussi l'opinion de l'auteur de ce rapport, au mieux de ses connaissances techniques, est-elle que les chambres n° 1 et 2 n'ont jamais et ne pourraient jamais être utilisées

comme chambres à gaz d'exécution. Aucune des installations de Majdanek n'est utilisable ou a jamais été utilisée à des fins d'exécution.

[99]

17.007

La chambre n° 1 a une surface de 480 pieds carrés, un volume de 4.240 pieds cubes ; elle peut contenir 54 personnes et requiert une livre de gaz Zyklon B. La chambre n° 2 a une surface de 209 pieds carrés, un volume de 1850 pieds cubes ; elle peut contenir 24 personnes et requiert une demi-livre de gaz Zyklon B. Si l'on suppose qu'elle a eu le rôle d'une chambre à gaz, le taux possible maximum d'exécutions en une semaine figure dans le Tableau VII.

17.008

Tableau VII (Taux hypothétique d'exécution par gaz de Majdanek)	
	Taux d'exécution hypothétique
Chambre n°1 :	54 personnes/semaine
Chambre n°2 :	24 personnes/semaine

18.000 - STATISTIQUES

Les statistiques du Tableau VIII ont été produites pour ce rapport. Dans l'hypothèse où les chambres à gaz ont existé (et elles n'ont pas existé), ces chiffres représentent le maximum de la production 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, pour chacune des installations ainsi que la quantité de gaz Zyklon B requise.

[100]

18.001

Tableau VIII (Total des taux hypothétiques d'exécution par gaz et des taux de crémation)				
	Gazés (hypothétique)	**Incinérés** (théorique)	**Incinérés** (temps réel)	**livres/kg**
Krema-I (II/41 - 5/43) Au total 72 semaines à 94/semaine	6.768			
72 semaines à 286/semaine		20.592		
72 semaines à 126/semaine			9.072	
Total de gaz Zyklon B				136/61,2
Krema-II (3/43 - II/44) Au total 84 semaines à 278/semaine	23.352			
84 semaines à 714/semaine		59.976		
84 semaines à 315/semaine			26.460	
Total de gaz Zyklon B				420/189
Krema-III (6/43 - II/44) Au total 72 semaines à 278/semaine	20.016			
72 semaines à 714/semaine		51.408		
72 semaines à 315/semaine			22.680	
Total de gaz Zyklon B				360/162
Krema-IV (3/43 - 10/44) Au total 80 semaines à 209/semaine	16.720			
80 semaines à 385/semaine		30.800		
80 semaines à 168/semaine			13.440	
Total de gaz Zyklon B				300/135
Krema V (4/43 - II/44) Au total 80 semaines à 570/semaine	45.600			
80 semaines à 385/semaine		30.800		
80 semaines à 168/semaine			13.440	
Total de gaz Zyklon B				820/369
Majdanek (9/42 - II/43) Install. d'épouillage au bain n° 1: 60 sem. à 90/semaine	5.400			
Total au Zyklon B				120/54

Chambres expérimentales n° 1 60 semaines à 54/semaine	3.240			
Total de gaz Zyklon B				60/27
n° 2 60 semaines à 24 /semaine	1.440			
Total de gaz Zyklon B				30/13,5
Krema et Chambre 60 semaines à 24/semaine	1.440			
60 semaines à 714/semaine		42.840		
60 semaines à 315/semaine			18.900	
Total de gaz Zyklon B.				30/13,5
Vieux Krema 60 semaines à 96/semaine	5.760			
60 semaine à 42/semaine		2.520		
TOTAUX	123.976	242.176	106.512	2276/1024,2
Source concernant la période d'opération du crématoire: Hilberg, *Destruction of the European Jews*, 2e édition, 1985.				

[102]

18.002

En ce qui concerne les autres installations d'exécution de Chelmno (camions à gaz), Belzec, Sobibor, Treblinka et autres endroits, il faut rappeler qu'on leur attribue l'utilisation du monoxyde de carbone. Comme nous l'avons dit plus haut, le monoxyde de carbone n'est pas un gaz d'exécution et l'auteur de ce rapport pense que tout le monde serait mort suffoqué avant que le gaz ne fasse son effet. En conséquence, l'opinion de l'auteur de ce rapport, au mieux de ses connaissances techniques, est que personne n'est jamais mort dans une exécution par le monoxyde de carbone.

18.003

Le document du Tribunal Militaire International L-022 affirme que 1.765.000 juifs ont été gazés à Birkenau entre avril 1942 et avril 1944. Cependant, fonctionnant à pleine capacité, les chambres à gaz présumées de Birkenau ne pourraient avoir procédé à l'exécution que de 105.688 personnes, et cela sur une période de temps supérieure à ces seuls 24 mois.

19.000 - CONCLUSION

Après avoir passé en revue tout le matériel de documentation et inspecté tous les emplacements à Auschwitz, Birkenau et Majdanek, l'auteur trouve que les preuves sont écrasantes : en aucun de ces lieux il n'y a eu de chambre à gaz d'exécution. L'auteur estime, au mieux de ses connaissances techniques, qu'on ne peut pas sérieusement considérer qu'aux emplacements inspectés les présumées chambres à gaz aient été autrefois utilisées ou puissent aujourd'hui fonctionner comme des chambres à gaz d'exécution.

Fait à Malden, Massachusetts, le 5 avril 1988

FRED A. LEUCHTER, Jr. ingénieur en chef